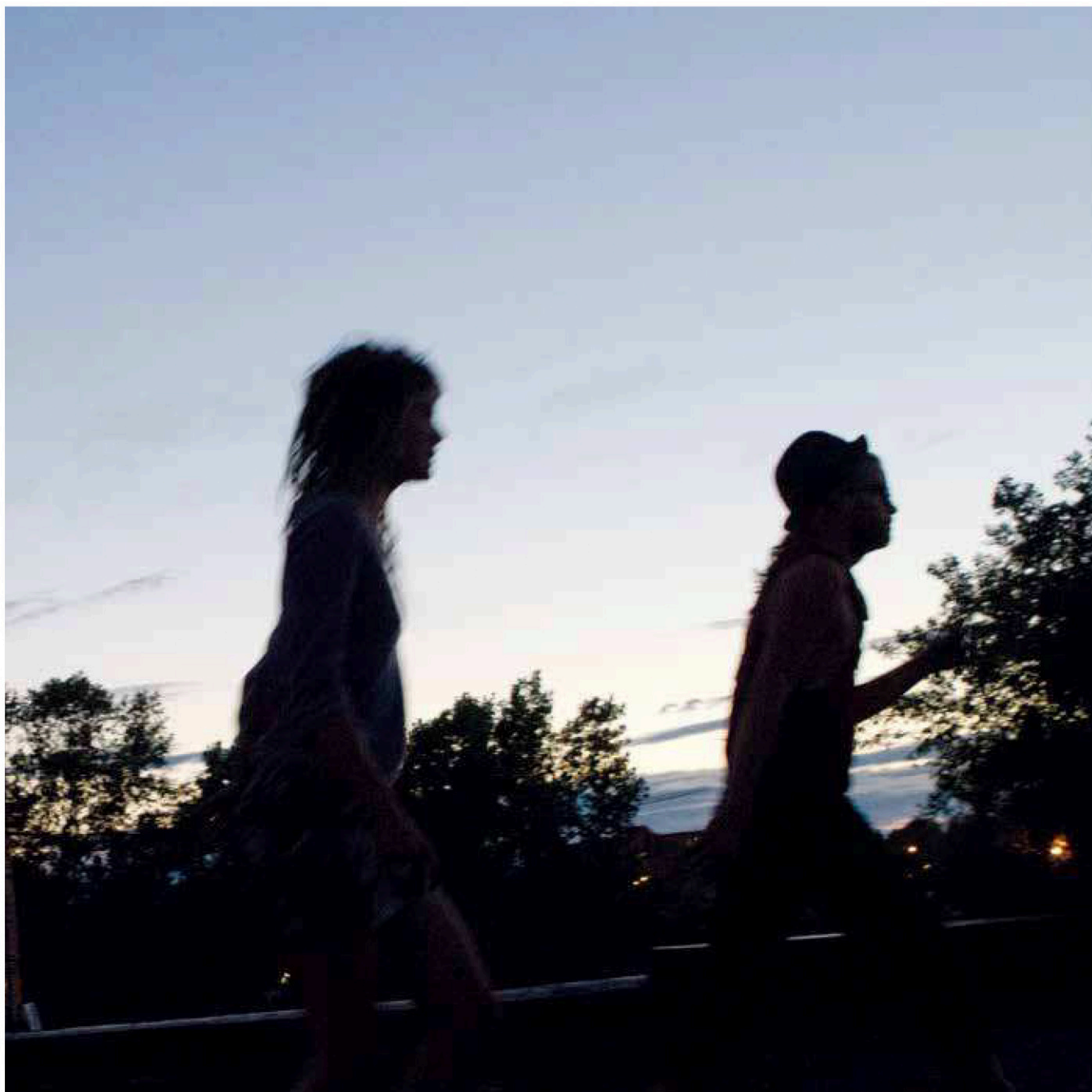


## La jeunesse qu'on exclut

**815**  
HIVER  
2021-2022



P. CONVENTION : 40012169 11,95 \$



**GRAND ENTRETIEN**  
AVEC GILLES VIGNEAULT

**DÉBAT**  
FAUT-IL LÉGALISER TOUTES LES DROGUES ?

ARTISTE INVITÉ  
*Alexis Aubin*



## ARTISTE INVITÉ ALEXIS AUBIN

Alexis Aubin a étudié en communications à l'Université de Montréal et la photographie au collège Marsan. Pour lui, les médias ont le pouvoir de sensibiliser et d'informer sur les défis auxquels nous devons faire face collectivement. C'est dans cette optique qu'il inscrit son travail de photojournaliste et de communicateur pour des organismes humanitaires, s'appliquant à documenter les effets des oppressions systémiques et des conflits sur les populations civiles. Depuis maintenant 15 ans, il partage sa vie entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, où il réalise de nombreux projets.

Les photographies présentées dans ce dossier de *Relations* sont tirées de deux séries. La première, intitulée *Évincés*, documente l'éviction des jeunes locataires des lofts Moreau, à Montréal, en septembre 2013. Ce lieu de création, situé dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, sera par la suite rénové puis reloué à des locataires mieux nantis. La deuxième série, intitulée *Pour Johanne*, se concentre sur Jean-Félix, un jeune consommateur d'opioïdes traversant de nombreuses difficultés — deuil, accident, vols, incarcération, thérapie, etc.

Bien que toutes les dimensions de l'exclusion dont fait état ce dossier ne soient pas représentées dans ces images, notamment celle vécue par les jeunes racisés et autochtones, Alexis offre ici un regard photographique rare au Québec en lien avec ce thème, et il nous fait plaisir de contribuer à le faire connaître.

[alexisaubin.com](http://alexisaubin.com)

## RELATIONS

Fondée en 1941

La revue *Relations* est publiée par le Centre justice et foi, un centre d'analyse sociale progressiste fondé et soutenu par les Jésuites. Depuis 80 ans, elle œuvre à la promotion d'une société juste et solidaire en prenant parti pour les personnes exclues et appauvries. Libre et indépendante, elle pose un regard critique sur les enjeux sociaux, économiques, politiques, environnementaux et religieux de notre époque.

**DIRECTION** Élisabeth Garant

**ÉQUIPE ÉDITORIALE**

Emiliano Arpin-Simonetti, Catherine Caron

**GRAPHISME** tatou.ca

**ILLUSTRATIONS**

Sandrine Corbeil, Clément de Gaulejac, Jacques Goldstyn, Moridja Kitenge Banza, Natascha Niederstrass, Christian Tiffet

**RÉVISION/CORRECTION** Éric Massé

**COMITÉ DE RÉDACTION**

Marie-Célie Agnant, Frédéric Barriault, Dominique Bernier, Gilles Bibeau, Mélanie Chabot, Denise Couture, Eve-Lyne Couturier, Mireille D'Astous, Claire Doran, Lorraine Guay, Mouloud Idir, Robert Mager, Julie Perreault, Rolande Pinard, Jean-Claude Ravet, Louis Rousseau

**COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES**

André Beauchamp, Bernard Hudon, Lorrie Jean-Louis, Valérie Lefebvre-Faucher, Jean-Claude Ravet, Ouanessa Younsi

**IMPRESSION HLN**

sur du papier recyclé contenant 100 % de fibres post-consommation.



**DISTRIBUTION** Disticor Québec

**ENVOI POSTAL**

Citéposte CFG

*Relations* est membre de la SODEP et de l'AMÉCO. Ses articles sont répertoriés dans *Érudit*, *Repère*, *EBSCO* et dans l'Index de périodiques canadiens.

La revue privilégie la rédaction épiciène.

**SERVICE D'ABONNEMENT**

SODEP (Revue *Relations*)  
460, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 716,  
Montréal (Québec) H3B 1A7  
514-397-8670  
abonnement@sodep.qc.ca

**ABONNEMENT ET BOUTIQUE EN LIGNE**

[www.revuerelements.qc.ca](http://www.revuerelements.qc.ca)

TPS : R119003952  
TVQ : 1006 003 784

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec : ISSN 0034-3781  
ISSN (version numérique) : 1929-3097  
ISSN (version imprimée) :  
978-2-924346-72-3  
ISBN (version PDF) :  
978-2-924346-73-0

**BUREAUX**

25, rue Jarry Ouest  
Montréal (Québec) H2P 1S6  
tél. : 514 387-2541, poste 279  
relations@cjf.qc.ca  
[www.revuerelements.qc.ca](http://www.revuerelements.qc.ca)

Nous reconnaissons  
l'appui financier  
du gouvernement du Canada

Canada

SOUTENEZ NOTRE ENGAGEMENT  
POUR UNE SOCIÉTÉ JUSTE :

ABONNEZ-VOUS !

REVUERELATIONS.QC.CA



5

**Éditorial****OH MY GOD!**

Catherine Caron

6

**Dans l'œil de Goldstyn**

Jacques Goldstyn

7

**Débat****FAUT-IL LÉGALISER TOUTES LES DROGUES ?**Line Beauchesne avec  
François Gagnon et Réal Morin

10

**Espoir****ESPOIR POUR LES PEUPLES AUTOCHTONES DU CHILI**

11

**Carnet****LE PÈRE ET LA MORT**

de Ouanessa Younsi

12

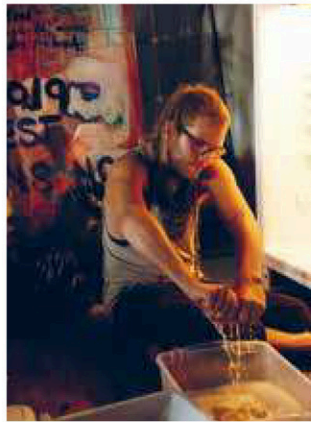
**Dossier****LA JEUNESSE QU'ON EXCLUT**  
Emiliano Arpin-Simonetti**LA COMMISSION ET LE RAPPORT LAURENT, UNE OCCASION MANQUÉE**

Table ronde avec Emmanuelle Bernheim, Jade Bourdages et Mélanie Bourque

**JEUNES RACISÉS : DE LA STIGMATISATION À LA CRIMINALISATION**

Karl Beaulieu

**DÉFIS ET ASPIRATIONS DE LA JEUNESSE EEYOU**

Tania Larivière

**PASSER DU CONTRÔLE À L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES MARGINALISÉS**

Céline Bellot

**POUR UNE ÉCOLE INCLUSIVE**Marjorie Vidal  
et Marc-André Deniger**L'EXCLUSION POLITIQUE DES JEUNES, UNE VIEILLE HISTOIRE**

Francis Dupuis-Déri

**ACCUEILLIR LA DIVERSITÉ DE GENRE**

Charles-Antoine Thibeault

**DU POSITIF DANS LE NÉGATIF ? NON ! QUOI QU'IL EN SOIT...**

Marie-Chloé Veillette

39

**Aux frontières****BONJOURRRRRRRRE !**

Lorrie Jean-Louis

42

**CONCOURS « JEUNES VOIX ENGAGÉES »****CONJUGUER INTERCULTURALISME ET ANTIRACISME POUR REPENSER LE VIVRE-ENSEMBLE**

David Carpentier

45

**Regard****LES MONNAIES LOCALES POUR UNE SOCIÉTÉ DE POSTCROISSANCE**

Christoph B. Stamm

49

**La série****CHANGER DE CARBURANT MAIS PAS DE MOTEUR**

Arnaud Theurillat-Cloutier

52

**Ailleurs****IRAN : LA DOUBLE RÉPRESSION**

Niloofar Moazzami

56

**Grand entretien****LE VEILLEUR AU MILIEU DE LA BRUME**

Entrevue avec Gilles Vigneault

62

**En quête de sens****LA PORTÉE ÉMANCIPATRICE DU CANDOMBLÉ AU BRÉSIL**

Farah Cader

65

**Sur les pas d'Ignace****PERCÉES FÉMINISTES DANS LES ŒUVRES JÉSUITES**

Roxana Dulón

66

**Chronique littéraire N'oublie pas celle qui veille****JE PENSE À TOI**

Valérie Lefebvre-Faucher

69

**Culture****LIVRES****DOCUMENTAIRE**

74

**L'art dans la cité****LE BONHEUR DU MÉTISSAGE**

Paméla Kamar



## ENTRE DEUX NUMÉROS, RESTONS CONNECTÉS !

DÉCOUVREZ LES NOMBREUX CONTENUS  
DE NOTRE TOUT NOUVEAU SITE WEB :

### Deux nouvelles séries de balados !

#### *En dialogue*

Des rencontres surprenantes  
en lien avec nos dossiers thématiques

#### *N'oublie pas celle qui veille*

Notre chronique littéraire lue par son  
autrice, Valérie Lefebvre-Faucher

**Une nouvelle section Actualités  
régulièrement mise à jour avec  
de nouveaux articles et billets de  
blogue**

**Nos archives de 2000 à aujourd'hui,  
toujours en accès illimité pour nos  
abonnées et abonnés**



POUR NE RIEN MANQUER DE NOS PUBLICATIONS ET ACTIVITÉS,  
SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX OU ABONNEZ-VOUS À  
NOTRE INFOLETTRE !



[revuerelations.qc.ca](http://revuerelations.qc.ca)

### PREMIÈRE ÉDITION

**DES RENDEZ-VOUS  
DE LA MÉMOIRE  
DU CHRISTIANISME SOCIAL  
AU QUÉBEC**

**8 décembre 2021, de 19 h à 21 h**  
(sur la plateforme Zoom)

Le Centre justice et foi convie les chercheuses et chercheurs de même que les membres de la mouvance sociale chrétienne à la **toute première édition des Rendez-vous de la Mémoire du christianisme social au Québec.**

**Panel, ateliers, discussions et réflexions communes** seront au cœur de cet événement.

POUR PLUS DE DÉTAILS ET POUR S'INSCRIRE, VOIR : [CJF.QC.CA](http://CJF.QC.CA)



# OH MY GOD!

Catherine Caron

**La question « était loadée ». C'est en ces mots que le premier ministre François Legault fulminait au sujet de la question-torpille posée par Shachi Kurl au chef du Bloc québécois Yves-François Blanchet, lors du débat télévisé en anglais de la campagne électorale fédérale<sup>1</sup>. De la part d'un fervent nationaliste qui prétend que la langue française au Québec est ce qu'il y a de plus important, c'est gênant. Mais même en cette période de débats sur le projet de loi 96 (qui modifie la Charte de la langue française) présenté par le gouvernement caquiste et dont l'adoption est certaine, cela ne semble faire sourciller personne. Après tout, on entend régulièrement des francophones parler de leur *bingewatching* de séries télé, dire qu'ils ont *multi-taské* toute la journée ou cherché des employés qui ont des *skills* pour leur *team*. C'est sans parler de toutes ces personnes *flabbergastées* par divers phénomènes qu'elles trouvent de plus en plus *awkward*.**

Peu de francophones échappent à une certaine anglophilie au Québec. Si, jadis, la domination anglaise expliquait la nature colonisée du parler québécois, aujourd'hui, alors que nous sommes certes « maîtres chez nous », l'influence de l'hégémonie culturelle anglosaxonne reste manifeste, ici comme ailleurs. La musique et les séries américaines abreuvent une bonne partie de la population, du salon de coiffure jusqu'aux cercles médiatiques et universitaires. Leur influence sur la langue s'entend, à la faveur d'une mondialisation qui étend la présence de l'anglais dans les activités commerciales, académiques et j'en passe.

Certes, le français, l'anglais, voire d'autres langues peuvent ici s'entrecroiser de manière créative dans le hip-hop ou le slam, par exemple, et il importe qu'une langue ne soit ni calquée, ni figée, mais bien vivante et féconde. Toutefois, ne devrions-nous pas nous questionner davantage sur ce que cela signifie lorsque nous n'arrivons plus à nous dire, à nous exclamer et à jurer dans notre propre langue plutôt qu'en disant *WTF*? Quand nous pensons que notre langue ne nous offre jamais le bon mot et que nous préférons puiser à l'anglais — et non pas à d'autres langues — dans une relation sans réciprocité? Plusieurs s'imaginent même que l'anglais est plus simple, une idée fausse que le linguiste Claude Hagège démolit de main de maître dans *Contre la pensée unique* (Odile Jacob, 2012), appelant à protéger la diversité des langues du monde contre l'hégémonie de la nouvelle *lingua franca*.

L'attitude insouciant, voire décomplexée de nombreux francophones à l'égard de l'anglais, y compris chez ceux et celles qui veulent pourtant protéger les langues minoritaires, est la toile de fond inavouée du projet de loi 96. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que ce projet, malgré ses mérites, n'offre à certains égards qu'une défense de façade du français. Incapable d'agir sur ce qui *en nous-mêmes* ne résiste pas à l'attrait de l'anglais dans nos vies, cette défense agira faiblement sur nos résistances vacillantes face à la persistance d'un impérialisme culturel anglo-saxon.

Mais du côté des caquistes, il ne s'agit pas de se regarder dans le miroir et de confronter la majorité francophone à son anglophilie courante, à son engouement élitiste pour les cégeps anglophones ou au taux alarmant d'analphabétisme qui prévaut dans notre société pourtant si riche. Il s'agit plutôt de braquer les projecteurs sur les autres, sans lier suffisamment le souci de la langue aux enjeux plus larges de la culture et des conditions de vie et, surtout, sans admettre à quel point les francophones au Québec participent à leur lente assimilation vers l'anglais.

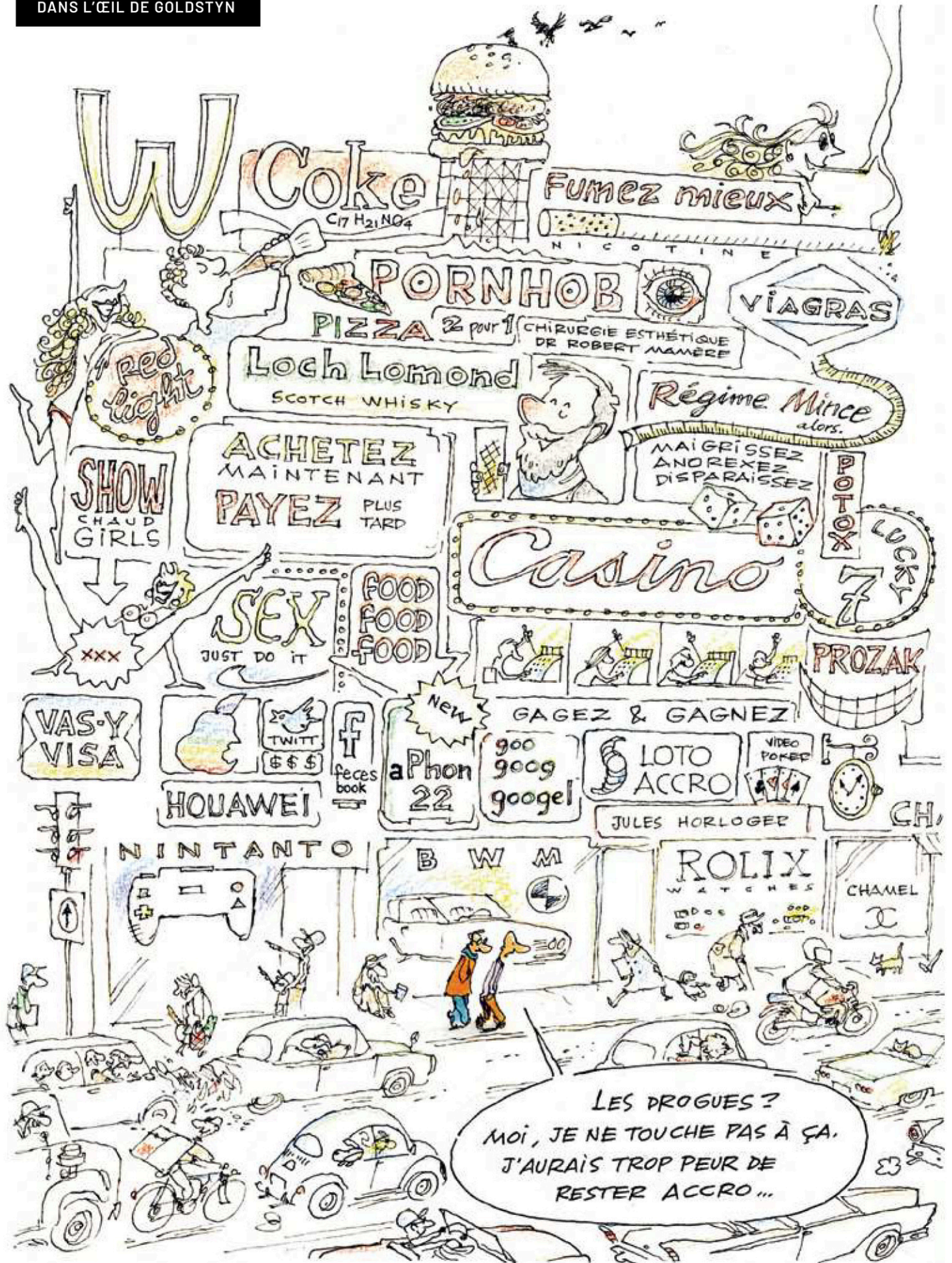
Certains de ces « autres » ont bien fait valoir en commission parlementaire qu'il est pourtant possible d'agir pour la sauvegarde du français au Québec, tout en respectant l'esprit d'ouverture à l'égard des personnes immigrantes qu'a insufflé à la loi 101 son concepteur, Camille Laurin, avec une « vision essentiellement humaniste [...] d'une langue commune au sein d'une société plurielle<sup>2</sup> ». On sacrifie cet esprit lorsqu'on vise à interdire des usages possibles d'autres langues que le français dans nos hôpitaux par exemple, et bien qu'il y ait des exceptions, pour communiquer avec des personnes immigrantes en besoin d'aide et d'empathie.

L'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador est quant à elle allée plus loin, exigeant avec raison le respect intégral des droits constitutionnels et fondamentaux des peuples autochtones, qui incluent le droit, partout où ils vivent dans la province, d'étudier dans leur langue maternelle, qu'il s'agisse de leur langue ancestrale ou seconde (le français ou l'anglais donc).

Ces voix seront-elles entendues? On peut en douter. Enfermés dans un nationalisme à la sauce comptable, rares sont les caquistes qui prendront même connaissance de ces interpellations, malheureusement. Si d'aventure ils le faisaient, parions qu'ils pousseront un *Oh my god!* bien senti.

1 — Voir *Le Devoir* du 11 septembre 2021.

2 — Lire le mémoire déposé à la commission parlementaire sur le projet de loi 96 par la professeure Jill Hanley, avec d'autres chercheurs et chercheuses.





# FAUT-IL LÉGALISER TOUTES LES DROGUES ?

Dans le contexte de la crise des surdoses d'opioïdes, le projet de décriminaliser toutes les drogues actuellement prohibées pour usage personnel fait son chemin au Canada. Il est appuyé par différentes instances de santé publique et même certains corps de police, dans une optique de réduction des méfaits. Mais cette mesure est-elle suffisante pour bien enrayer les problèmes liés au marché noir des drogues ? Comme avec le cannabis, la légalisation serait-elle une meilleure solution pour encadrer la production, la circulation et la consommation de drogues, en réduisant à la fois les multiples violences qui y sont liées, les intoxications et les surdoses ? Cette avenue ne risque-t-elle pas de provoquer une commercialisation abusive entraînant la consommation à la hausse ? Le débat est lancé.

## 1

### Il faut mettre fin à la prohibition actuelle des drogues

*Line Beauchesne*

L'auteure, professeure titulaire au Département de criminologie de l'Université d'Ottawa, a notamment publié *Les drogues : enjeux actuels et réflexions nouvelles sur leur régulation* (Bayard, 2018) et *La légalisation du cannabis au Canada : entre commercialisation et prohibition 2.0* (Bayard, 2020)

D'emblée, une précision de vocabulaire s'impose avant d'aborder le sujet complexe de la légalisation des drogues actuellement prohibées. La légalisation signifie la création par le gouvernement d'un environnement sécuritaire de consommation avec des réglementations sur la production, la mise en marché des produits, et des programmes de prévention et de traitement pour prévenir ou répondre à différents problèmes de consommation. Ces réglementations sur la production, comme on l'a vu avec le cannabis, se traduisent par une diversification des produits, mais également par la modification des formes de consommation vers des usages plus à même d'être gérés par les consommateurs et consommatrices grâce à de l'information et des étiquetages appropriés. La légalisation n'a donc rien à voir avec la décriminalisation de la possession personnelle de drogues

qui est demandée actuellement par certains groupes. Cette décriminalisation signifierait que l'on ne criminaliserait plus les personnes usagères, mais qu'on maintiendrait leur obligation de s'approvisionner sur le marché illégal où ni la qualité, ni la concentration des produits ne sont contrôlés. Si cela peut avoir des bienfaits en diminuant la répression, c'est toutefois une option juridique très limitée en matière de santé publique.

#### Des drogues de meilleure qualité

Avec la légalisation, il est certain que les drogues vendues actuellement sur le marché illégal n'auraient pas grand-chose à voir avec ce qui circulerait sur un marché réglementé. Par exemple, lors de la prohibition de l'alcool, c'était de l'alcool à 90 % qui était le plus souvent vendu, ou encore de l'alcool frelaté (appelé *moonshine*) ; il n'y avait pas de trafic de vin, de bière et encore moins de bière à 0,05 % d'alcool. L'alcool frelaté a disparu avec le retour d'une légalisation réglementée qui a permis l'arrivée sur le marché de produits moins nocifs présentant des concentrations en alcool variées et des étiquetages clairs permettant de les gérer adéquatement, surtout quand les concentrations en alcool sont plus élevées. Enfin, les modes de consommation d'alcool eux-mêmes étaient plus nocifs durant la prohibition, parce qu'on consommait clandestinement et plus rapidement. Le retour à la légalité a permis d'apprendre à consommer l'alcool de manière plus sécuritaire grâce à la prévention et à des réglementations appropriées<sup>1</sup>.



On peut s'attendre à des changements similaires advenant la légalisation réglementée des drogues actuellement prohibées : les produits frelatés disparaîtraient et des formes de consommation plus douces pourraient voir le jour, dans un contexte où il serait plus aisé d'apprendre à consommer de manière sécuritaire grâce à de la bonne prévention. Il est très important de comprendre cette mutation des produits en circulation dans un marché réglementé, car ceux qui circulent sur le marché illégal et les modes de consommation qui y prévalent sont façonnés par les règles de ce marché. Certaines habitudes culturelles de consommation de drogues se modifieraient avec une offre de produits plus sécuritaires, comme cela se produira avec le cannabis dans les années à venir. Pour cela, il faudra que des campagnes d'information jouent bien leur rôle auprès des consommateurs.

### Lutter contre les inégalités

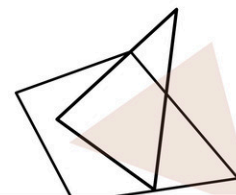
Il faut souligner également que, tout comme la pandémie de COVID-19, la prohibition ne cause pas les inégalités sociales mais les rend plus visibles. Certaines personnes, voire certaines populations, sont plus vulnérables et à risque de développer des relations problématiques avec les drogues, qu'elles soient légales (alcool, médicaments prescrits ou non) ou illégales, car cela vient répondre à des mal-être individuels ou collectifs. La solution n'est pas la prohibition, mais la réduction de ces inégalités et l'augmentation de la prévention et des soins.

Bien sûr, passer d'une prohibition nuisible en matière de répression et de santé publique à la légalisation n'est pas une mince affaire, comme on l'a vu avec le cannabis. Les réglementations sont complexes à mettre en place pour éviter la commercialisation à tout crin, mais également une espèce de prohibition 2.0 où les consommateurs et consommatrices demeureraient la cible d'une stigmatisation qui permet de fermer les yeux sur les vulnérabilités personnelles ou de certains groupes sociaux. Ces enjeux sont majeurs et demandent des correctifs plus profonds, de même que des investissements conséquents dans les politiques sociales.

En somme, la légalisation des drogues ne mettra pas fin aux consommations problématiques liées aux vulnérabilités individuelles et aux inégalités sociales, qui doivent être l'objet de politiques sociales et économiques plus larges, incluant la prévention et les soins. Elle peut toutefois permettre de réduire les problèmes de consommation liés à l'incapacité d'accéder à des produits sécuritaires de même que la stigmatisation des personnes utilisatrices de drogues<sup>2</sup>. Surtout, la légalisation vise à réduire les dommages causés par la répression (judiciarisation de milliers de personnes qui vivent les multiples conséquences négatives d'un casier judiciaire, violation des droits humains au nom de la lutte contre la drogue,

etc.), la violence du marché illégal des drogues (luttres entre factions du crime organisé pour des territoires, ou menaces à l'égard de citoyens)<sup>3</sup> de même que la corruption des institutions et le blanchiment d'argent (dans les hautes sphères du marché)<sup>4</sup>. ■

## 2



## Il faut chercher des voies entre les excès de prohibition et les excès de commercialisation

*François Gagnon et Réal Morin<sup>5</sup>*

Les auteurs, respectivement conseiller scientifique spécialisé et médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive à l'Institut national de santé publique du Québec, signent ce texte en leur nom personnel

Le titre d'un article de Line Beauchesne, publié il y a plus de 30 ans, posait une question éloquent pour l'objet de débat qui nous concerne : « De la criminalisation à la légalisation des drogues : de Charybde en Scylla ? » (*Criminologie*, vol. 22, n° 1, 1989). L'expression fait référence à deux monstres de la mythologie grecque et signifie aller vers un péril en tentant d'en éviter un autre. En l'occurrence, deux conséquences deviendraient en partie évitables dans un régime où toutes les drogues seraient légalisées : des décès liés à l'absence de contrôle de la qualité des drogues et la criminalisation de personnes pour possession simple. Or, un tel régime pourrait paver la voie à ce qui aurait des conséquences très importantes pour la santé de la population si des précautions ne sont pas prises : la commercialisation de masse de ces substances<sup>6</sup>.

Les exemples des industries du tabac et de l'alcool illustrent bien les effets potentiellement délétères de la commercialisation de masse que pourrait entraîner la légalisation. Au Québec, on a attribué 2850 décès prématurés à l'industrie de l'alcool en 2014. Celle du tabac n'est pas en reste, avec une moyenne annuelle de plus de 13 000 décès dans la province. Toutes les évaluations de coûts sanitaires et sociaux disponibles mènent d'ailleurs au même constat : ces deux industries génèrent des coûts sociaux et de santé largement supérieurs à ceux engendrés par les industries, légales ou non, qui se sont bâties autour des autres substances.

Certes, de nombreuses mesures ont permis de reprendre un contrôle relatif de l'industrie du tabac — cette industrie d'ailleurs connue pour avoir longtemps caché délibérément les résultats de ses propres recherches démontrant les méfaits de ses produits. Celle-ci déploie toutefois actuellement de grands efforts pour maintenir, voire accroître ses parts de marché, que ce soit par la vente de produits de vapotage ou le développement de marchés dans des juridictions où les niveaux de revenu et les contrôles étatiques sont plus faibles. Quant à l'alcool, il fait l'objet d'un marketing intense et de plus en plus libéralisé, sous les pressions de l'industrie, depuis au moins 30 ans. En outre, on ne devrait jamais oublier que ce sont d'abord les personnes les plus défavorisées qui subissent les effets négatifs des succès commerciaux de ces deux industries.

Tout cela n'est toutefois pas une raison suffisante pour éviter d'explorer diverses voies alternatives au régime de prohibition des drogues en vigueur. Diverses initiatives peuvent servir de phares pour ce faire, qu'elles se situent dans un registre de légalisation ou de décriminalisation.

### Vendre pour autre chose que les profits

Même si cela est parfois difficile à concevoir aujourd'hui, la légalisation n'a pas à être synonyme d'une commercialisation axée sur la recherche de profits et de croissance avant tout. L'histoire économique du Québec recèle de nombreux exemples d'entreprises dont les objectifs sont ou ont été autres. On peut penser aux entreprises collectives privées du secteur de l'économie sociale, ou encore à des sociétés d'État telles que la Commission des liqueurs (l'ancêtre de la Société des alcools) et la Société québécoise du cannabis (SQDC). Dans son rapport annuel 2021, la SQDC précise d'ailleurs que sa mission consiste à « assurer la vente du cannabis [...] dans une perspective de protection de la santé, afin d'intégrer les consommateurs au marché licite du cannabis et de les y maintenir, sans toutefois favoriser la consommation » (p. 7). Les coopératives de cannabis autorisées à distribuer uniquement à leurs membres (en Uruguay, mais aussi en Espagne et en Belgique, notamment) sont pour leur part des exemples d'entreprises d'économie sociale. Le contrôle de leurs activités présente certains défis pour les autorités publiques, comme l'atteste l'expérience espagnole, mais ceux-ci ne sont probablement pas insurmontables. Le principal défi ne paraît d'ailleurs pas bien différent de celui concernant les sociétés d'État : le contrôle des dérives commerciales<sup>7</sup>.

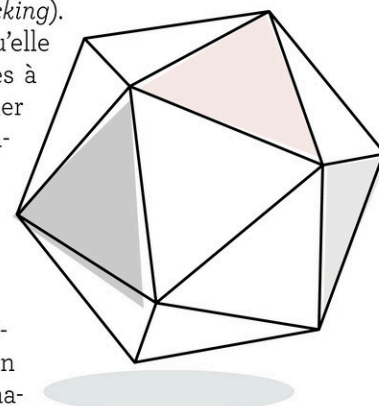
### Décriminaliser la possession et contrôler la qualité des substances

Plusieurs initiatives récentes ont permis de réduire la criminalisation des personnes qui consomment des drogues à l'intérieur de cadres de prohibition généraux. On peut en distinguer deux types. Au Portugal, d'abord, un change-

ment législatif a fait en sorte qu'un policier interceptant une personne en possession d'une drogue à des fins de consommation personnelle a pour seule option de l'enjoindre à se présenter devant une « Commission de dissuasion de la toxicomanie ». Cette instance procède alors à une évaluation de sa situation et peut l'inciter à utiliser certains services d'aide et de soins ou lui servir un simple avertissement. Un second type d'approche vise la réduction des méfaits et se traduit par une retenue dans l'application des sanctions criminelles, sans nécessiter de changement de loi. On peut penser ici aux services de distribution de matériel de consommation, aux services d'injection supervisée ou de logements à « bas seuil », notamment<sup>8</sup>. Un des services de réduction des méfaits peu implantés au Québec et méritant peut-être une attention plus sérieuse est celui dit d'évaluation de la qualité des substances (*drug checking*). Nonobstant les limites et les défis qu'elle pose, l'implantation de tels services à large échelle pourrait-elle contribuer à rendre l'approvisionnement clandestin plus sécuritaire? La question mérite d'être soulevée.

\*

Quoi qu'il en soit, utiliser le droit criminel pour sanctionner la possession de drogues à des fins de consommation personnelle est sans doute une stratégie douteuse. D'autres voies existent dans les registres de la légalisation et de la décriminalisation. Ces voies possèdent vraisemblablement le potentiel de s'éloigner de Charibde sans tomber sur Scylla. ■



1 — Gregory Taylor, *La consommation d'alcool au Canada*, rapport, Agence de santé publique du Canada, 2016.

2 — Commission globale sur les drogues, rapport *La perception du problème mondial des drogues. Vaincre les préjugés vis-à-vis des personnes qui consomment des drogues*, 2017.

3 — Commission globale sur les drogues, rapport *La guerre aux drogues*, 2011.

4 — Commission globale sur les drogues, rapport *L'application des lois sur les drogues. Viser les responsables du crime organisé*, 2020.

5 — Avec la collaboration d'Annie Montreuil et Jacinthe Brisson, respectivement conseillère scientifique spécialisée et conseillère scientifique à l'INSPQ.

6 — Voir le site Web du projet Coûts et méfaits de l'usage de substances au Canada : <cemusc.ca>.

7 — Voir *L'évolution des pratiques commerciales de la Société des alcools du Québec*, INSPQ, 2003.

8 — Les services de logements à bas seuil d'accessibilité sont des offres de logements permanents supervisés dont l'occupation n'est pas conditionnelle à l'abstinence en matière de consommation de drogues.

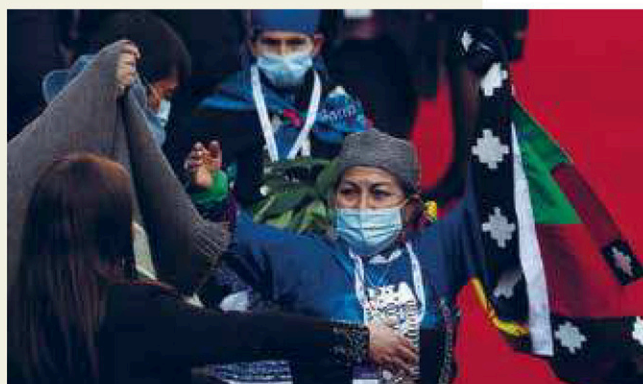
## ESPOIR

### ESPOIR POUR LES PEUPLES AUTOCHTONES DU CHILI

Pour la première fois dans l'histoire du Chili, c'est une convention constitutionnelle élue au suffrage universel, en mai 2021, qui rédige la nouvelle Constitution du pays. Autre première, c'est une femme mapuche, Elisa Loncón, qui en assume la présidence. C'est là un événement historique d'une grande portée politique et symbolique, car la Constitution actuelle, héritée de la dictature de Pinochet (1973-1989), n'accorde aucune reconnaissance aux peuples autochtones, spoliés et méprisés depuis si longtemps.

« NOTRE TRAVAIL EST DE TRANSFORMER  
LE CHILI EN UN PAYS PLURINATIONAL,  
INTERCULTUREL QUI NE BAFOU PLUS LES  
DROITS DES FEMMES ET QUI PROTÈGE LA  
TERRE-MÈRE ET L'EAU. »

*Elisa Loncón*



Bien qu'ayant grandi dans un village pauvre du Sud du Chili, Elisa Loncón a réussi un parcours universitaire impressionnant : elle détient deux doctorats et est professeure de linguistique à l'Université de Santiago. Au lancement des travaux de la Convention, le 4 juillet dernier, c'est dans sa langue – le mapudungun – qu'elle a commencé son discours, saluant tous les peuples du Chili, qui compte dix ethnies autochtones formant 12 % de la population.

Son peuple, les Mapuches, a une longue histoire de résistance – contre les Incas, puis contre les conquérants espagnols et, enfin, contre l'oppression de l'État chilien. Aux côtés des Collas, des Quechuas et des Aymaras, du nord, ou encore des Rapa Nui de l'île de Pâques, entre autres, les Mapuches placent leurs espoirs dans ce processus constituant pour que le Chili reconnaisse enfin pleinement l'autonomie des peuples autochtones et leurs droits – territoriaux, sociaux, culturels, linguistiques, etc. En ce sens, les Constitutions de Bolivie et d'Équateur, qui posent les bases d'un État plurinational, pourraient leur servir d'inspiration.

La Convention constitutionnelle chilienne rassemble 155 citoyens et citoyennes, dont 17 Autochtones (pour 10 peuples, ce qui reste peu). Présents depuis plusieurs siècles au nord du pays, les afro-descendants n'y ont toutefois aucun siège. Paritaire, l'assemblée est composée d'une majorité de collectifs qui ne sont affiliés à aucun parti politique établi, signe de la volonté de transformation sociale radicale portée par le vaste mouvement de contestation qui a secoué le Chili en 2019<sup>1</sup>. Cette convention constitutionnelle en est d'ailleurs un des fruits les plus prometteurs.

1 – Lire Marie-Christine Doran, « Chili : les chantiers d'une nouvelle démocratie », *Relations*, n° 812, printemps 2021.

**Elisa Loncón,**  
élu présidente  
de la Convention  
constitutionnelle  
du Chili lors de sa  
session inaugurale,  
le 4 juillet 2021, à  
Santiago.  
Photo :  
PC/Esteban Felix



Photo : François Mellet

*Ouanessa Younsi*

L'auteure est poète et psychiatre

# LE PÈRE ET LA MORT

C'est toujours en juillet que la mort surgit, comme un couteau dans le dos de l'été. Un cri très bas, en pleine nuit : *Ouanessa... Ouanessa*. Comme s'il t'appelait d'outre-tombe, ton père hurle ton nom à petite voix. Endormie, tu ne saisis pas tout de suite. Tu penses entendre ton fils. Mais il n'emploie jamais ton prénom. Alors tu comprends que ton père va périr chez toi, comme s'il n'avait pas d'autre demeure, lui, l'immigrant, étranger partout et à lui-même.

Tu te précipites au rez-de-chaussée. Ton père étouffe, comme s'il se noyait dans ta maison. Tu lui tiens la main, le rassures, répètes les seuls mots que tu connais : *je suis là*, tout en composant le 911 en tremblant. De la main droite tu mesures son taux d'oxygène avec le saturomètre, que tu gardes tel un bijou, pour les rares occasions. Auprès du répartiteur du 911 tu prends un ton de médecin, cela te rassure de savoir que le trépas advient avec un chiffre — taux de saturation en oxygène : 64 %. Alors le répartiteur priorise l'ambulance, tout en demandant si ton père est bleu. Bleu ? Tu ne sais pas. Tu lui réponds qu'il est arabe, et que les arabes ne deviennent pas tout à fait bleus. Tu résumes en disant *il est en train de mourir* sans savoir la couleur de la fin.

Tu raccroches, en tenant toujours la main de ton père. Il respire mal, mal. Tu lui fais le bouche-à-bouche. À ton père. Tu ne peux pas le laisser crever sans faire ta part pour sa vie. Les pompiers arrivent. Tu leur racontes l'histoire de l'humanité : vivre, mourir. Ils lui donnent de l'oxygène, tout en parlant avec des codes. Cette nuit les chiffres te rassurent mieux qu'un poème. Puis les ambulanciers débarquent comme des dieux. Débute une chorégraphie du soin, parfaitement rythmée au son de la détresse. Tu alternes entre sang-froid et pleurs comme si en toi quelqu'un coupait les veines, puis les recollait.

Ton père devient un corps branché à des fils, qu'on attache sur une civière. Sa cage thoracique se soulève comme celle d'un enfant dans les bras d'une mère. Il cherche à lutter pour la vie simple, celle qui goûte le café, celle où on reste le père de quelqu'un. Tu remercies les pompiers et les ambulanciers, qui ferment la portière en amenant ton père, que tu aurais dû apprendre plus tôt à aimer.

Tu leur demandes à quel hôpital ils l'amèneront. *Le plus proche. On veut qu'il se rende*. Il faut arriver avant la mort. Tu enfourches ton vélo. Tentent de rattraper l'ambulance qui, comme une étoile filante, disparaît dans le noir. La ville est remplie de fêtards qui ignorent la vraie nuit, celle où les poumons se taisent et où le cœur casse.

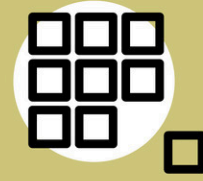
Lorsque tu arrives à l'urgence, ton père est déjà en réanimation. Salle numéro 1. Tu es soulagée, tu te dis que la numéro 2 doit être moins efficace. Un agent de sécurité t'invite à patienter sur un banc. C'est donc ici que tu passeras la nuit à attendre de savoir si ton père est mort ou ressuscité. Près de l'ambulance, tu as récité en boucle le Notre Père, en pensant que cela valait la peine de prendre une chance, et le mot père résonnait en toi comme une histoire que tu n'as pas suffisamment lue.

Tu penses à la chance de ton père, car s'il avait été chez lui, il serait déjà décédé. Tu cherches des signes à la place des morts. Avant que tu ne quittes pour l'hôpital, ton conjoint t'a dit que tu as sauvé la vie de ton père. Or, tu ignores si elle est sauvée, tu espères, tu pries, en te jugeant un peu ridicule de joindre tes mains ensemble, comme te l'avait montré ta grand-mère. Mais sans unir tes paumes tu as peur que Dieu ne te croie pas.

Tu restes sur le banc, tu y resteras toute ta vie s'il le faut. Si ton père meurt et que tu es partie dormir, tu ne pourrais pas te le pardonner. Et le fœtus en toi non plus.

Alors tu attends ton père, le seul que tu aimes. Et s'il sort vivant de la mort, tu te promets que tu le lui diras. ■





## LA JEUNESSE QU'ON EXCLUT

*Alors que le rapport de la commission Laurent sur la protection de l'enfance et de la jeunesse en appelait récemment à instaurer une « société bienveillante » pour les jeunes, qu'en est-il vraiment ? Quel avenir offre-t-on à toute une partie de la jeunesse au Québec, celle à qui le système ne sourit pas, qu'on marginalise, voire criminalise au lieu de l'inclure ? Quelle place accorde-t-on à la jeunesse militante que l'on refuse d'écouter sous prétexte qu'elle est trop verte, trop woke, trop radicale ou trop différente ? Ce dossier nous met face à la jeunesse qu'on exclut et face au miroir qu'elle nous tend.*

Sur le toit des lofts Moreau, avec à l'arrière-plan le château d'eau, symbole de l'immeuble, 28 juillet 2013, photo tirée de la série *Évincés*.  
Photo : Alexis Aubin

Emiliano Arpin-Simonetti

...

**S**i la jeunesse éternelle est une obsession contemporaine, ce fantasme a bien peu à voir avec les défis et enjeux propres à cette période transitoire de la vie, remplie d'ambiguïtés et aux contours fluctuants. Dans les faits, il faut l'avouer, on se soucie peu de la jeunesse réelle. Celle qui doit composer avec les exigences de plus en plus complexes qu'on impose comme préalables à la vie adulte dans nos sociétés productivistes. Celle qui doit apprendre à décoder ce qu'on attend d'elle à travers les signaux contradictoires qu'on lui envoie sans cesse, tout en apprivoisant ses désirs en pleine effervescence, ses craintes, ses tiraillements, ses fureurs. Celle, en somme, qui cherche sa place à tâtons dans le monde déroutant que nous lui transmettons.

Cette indifférence mâtinée d'inquiétude à l'égard de la jeunesse laisse souvent place à une crainte plus ou moins diffuse dès lors qu'il est question de celle qui peine à se conformer à la norme, de celle qui la refuse et la conteste, ou de celle qui n'y est tout simplement pas incluse. Cette peur se nourrit de représentations négatives — du jeune membre de gang à la jeune fugueuse en passant par les jeunes *wokes*, *trans*, ou non binaires — et sert trop souvent d'alibi à tout un attirail de moyens de contrôle tantôt subtils et placés sous le signe de la bienveillance, tantôt contraignants, voire carrément répressifs. Or, ce réflexe nous exempte collectivement d'une profonde remise en question concernant l'étroitesse de la voie qui mène à l'inclusion.

C'est donc à cette jeunesse qu'on exclut et au miroir qu'elle nous tend que nous avons voulu nous intéresser dans le présent dossier, à rebours d'une société qui la voit au mieux comme un problème à gérer, au pire comme une menace à l'ordre social. D'autant que nombreux sont les exemples récents qui révèlent notre faillite à son égard.

La Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, présidée par Régine Laurent, en est un. Les multiples problèmes qu'elle a mis en lumière au sein du système censé protéger la jeunesse sont connus depuis longtemps — les principales solutions aussi —, mais la volonté politique de s'y attaquer réellement semble toujours faire défaut. La réponse timide du gouvernement caquiste au rapport Laurent l'illustre bien, comme le soulignent les chercheuses Jade Bourdages, Emmanuelle Bernheim et Mélanie Bourque dans le présent dossier. Mais les constats critiques qu'elles dressent à l'égard du rapport lui-même sont aussi troublants. Trop peu entendus sur la place publique, ils lèvent le voile sur une forme d'aveuglement face aux causes structurelles des problèmes : la pauvreté, le classisme et le racisme — systémique ou ordinaire —, entre autres. Ils rap-

pellent aussi qu'à défaut d'en tenir compte, nous sommes condamnés à reproduire et même à amplifier l'exclusion vécue par les jeunes qui passent par le système de protection de la jeunesse.

Le rôle de la police à l'égard des jeunes racisés ou Autochtones est un autre problème très actuel qui concourt à leur prise en charge pénale et à leur exclusion. La campagne électorale municipale qui vient de se terminer l'a bien montré. À écouter les principaux candidats, mais aussi la ministre de la Sécurité publique, la métropole québécoise serait assiégée par des bandes armées de jeunes Noirs, Arabes ou hispaniques ayant perdu tout repère moral. Compte tenu de la méfiance que nourrissent ces représentations insidieuses à l'égard de l'ensemble des jeunes racisés — et en particulier au sein des corps de police —, on se serait attendu à un peu de retenue. Surtout, on n'observe que peu ou pas de recul critique concernant les sources de la violence et de la criminalité, et encore moins concernant le fait que les solutions policières promises risquent d'aggraver un profilage policier largement documenté. Les jeunes Noirs et racisés de certains quartiers risquent ainsi d'être encore plus ciblés pour des infractions qui n'ont rien à voir avec les crimes par armes à feu, alimentant une dynamique qui les stigmatise, les judiciaire et les rend au final encore plus vulnérables au décrochage scolaire et au risque de tomber dans la criminalité.

Enfin, alors qu'elle devrait être le lieu où l'on vise à égaliser les chances pour tous les jeunes, quelle que soit leur provenance sociale, ethnique, voire géographique, l'école reproduit encore trop souvent les inégalités. La pandémie l'a cruellement exposé, alors que les exigences du téléenseignement ont d'emblée exclu les jeunes moins favorisés (par manque d'accès à l'équipement informatique nécessaire, ou à un espace et à un soutien adéquats pour étudier à la maison). Nombreux aussi sont ceux et celles qui dénoncent la ségrégation scolaire qui résulte du fait que le réseau privé et les écoles publiques à projet particulier se réservent les élèves les plus favorisés, laissant le réseau public régulier, déjà en manque chronique de ressources, absorber le nombre exponentiel d'élèves faisant face à des difficultés diverses.

### Entre crispations et espoir

Ces quelques exemples montrent à quel point les jeunes vivant déjà des difficultés et des situations d'exclusion naviguent dans un système fait d'institutions qui n'arrivent pas (ou très mal) à leur donner une chance et produisent de l'exclusion de manière systémique.

La gestion néolibérale qui prévaut dans nos services publics depuis quelques décennies y est certes pour beaucoup. Des services sociaux à la Direction de la protection de la jeunesse



Moment de détente entre deux déménagements, 21 juin 2013, photo tirée de la série *Évincés*. Photo : Alexis Aubin

en passant par l'école et les organismes communautaires, le détournement des missions sociales de l'État, l'austérité budgétaire et la nouvelle gestion publique ont laissé le personnel à bout de souffle et en manque d'effectifs presque chronique, avec de graves conséquences pour les populations ayant moins de ressources.

Mais cela montre aussi le rapport crispé et ambigu que notre société entretient avec la transformation sociale, que l'émergence des nouvelles générations incarne forcément, ne serait-ce que dans l'imaginaire. L'hystérie anti-woke qui s'est emparée du Québec (et d'autres pays occidentaux) témoigne bien de la crainte qu'inspire une partie de la jeunesse actuelle et les valeurs qui lui sont associées — bien que ces dernières, de l'écologie à l'antiracisme en passant par la fluidité du genre, ne lui soient en rien exclusives. Le fait que le terme *woke* soit avant tout utilisé pour discréditer certaines luttes par des personnes qui occupent des positions de pouvoir (du premier ministre aux chroniqueurs surexposés des grands médias) montre bien sa fonction fourre-tout et réactionnaire.

Mais malgré les moyens de moins en moins subtils déployés pour assurer la reproduction des structures sociales actuelles, la jeunesse qui lutte arrive à susciter beaucoup d'espoir de changement, et ce, au sein de tous les groupes d'âge. C'est que la jeunesse, comme le disait Bourdieu, n'est souvent qu'un mot, qui sert à délimiter le partage du pouvoir dans différents champs de l'espace social. Ainsi, le mouvement des grèves mondiales pour le climat lancé par Greta Thunberg, les mouvements de jeunes contre les armes à feu aux États-Unis ou encore le printemps étudiant de 2012, pour

ne donner que ces exemples, donnent lieu à des mobilisations intergénérationnelles qui suscitent l'espérance d'un monde plus vert, plus juste, plus solidaire et plus ouvert au pluralisme.

Difficile, dans un dossier comme celui-ci, de passer sous silence la situation des jeunes Autochtones. Les dynamiques d'exclusion auxquelles ils et elles font face sont multiples et découlent de nombreux facteurs, à commencer bien sûr par la marginalisation que leur impose la structure coloniale des États canadien et québécois, sans oublier les conséquences encore actuelles de la politique génocidaire des pensionnats. Cela dit, même si la situation diffère d'une nation à l'autre et même d'un milieu de vie à l'autre, ces jeunes constituent une force qui permet d'envisager l'avenir différemment, d'autant que la démographie joue en leur faveur : chez certains peuples, comme les Eeyou et les Inuit, les moins de 24 ans représentent plus de la moitié de la population. Consciente de ses racines et de plus en plus outillée et déterminée à prendre son avenir en main, cette jeunesse permet d'espérer que nos relations avec les Premiers Peuples sur ce territoire que nous avons en partage avanceront sur le terrain d'une véritable égalité.

Pour cela, quel que soit notre âge, il faudra que nous ayons le courage de regarder dans le miroir grossissant que nous tend la jeunesse d'aujourd'hui, et en particulier celle qui nous confronte aux failles de notre modèle de société. Il en va de notre capacité collective d'affronter les défis — nombreux et périlleux — de demain. Il en va, surtout, de la dignité et de la liberté de ces jeunes personnes. ■

# LA COMMISSION ET LE RAPPORT LAURENT, UNE OCCASION MANQUÉE

## *Table ronde avec :*

*Emmanuelle Bernheim*, professeure titulaire à la Section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en santé mentale et accès à la justice ;

*Jade Bourdages*, professeure au Département de travail social de l'UQAM ;

*Mélanie Bourque*, professeure titulaire au Département de travail social de l'UQO.

---

*Amorcés le 30 mai 2019, les travaux de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, présidée par Régine Laurent, ont permis d'entendre une grande variété de témoins, d'experts et d'expertes ainsi que des citoyennes et des citoyens au cours de ses audiences et forums régionaux. Son rapport, déposé le 4 mai 2021, contient une soixantaine de recommandations sur des aspects allant des changements législatifs en matière de droit de l'enfance à l'importance de miser sur la prévention, en passant par la gouvernance et l'intervention de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Plusieurs ont salué la mise en lumière de nombreux problèmes bien connus : organisation du travail déficiente au sein de la DPJ ; manque de ressources des organismes communautaires ; ravages de la réforme Barrette dans le système de santé et de services sociaux, etc. Mais l'absence d'une réflexion davantage structurelle sur les inégalités sociales de même que sur l'approche et les pratiques de la DPJ lui attire aussi de sérieuses critiques, trop rarement entendues. Pour les aborder de manière plus approfondie, nous en avons discuté avec trois chercheuses spécialisées en la matière<sup>1</sup>.*

---

**Comment avez-vous accueilli le rapport Laurent ? Identifiez-t-il selon vous les bons problèmes concernant la protection de la jeunesse et propose-t-il les bonnes solutions ?**

**Jade Bourdages :** Pour répondre à ces questions, il faut revenir au contexte ayant mené à la création de la Commission. On a tendance à réduire celui-ci au cas de la fillette de Granby décédée tragiquement. Or, ce triste événement est malheureusement un cas parmi d'autres de négligence, de maltraitance et de décès qui ne sont pas rapportés dans les médias et que le système de protection de l'enfance actuel est incapable de prévenir. C'est aussi un cas parmi d'autres de lésions de droits dans les pratiques mêmes de nos institutions publiques telles que la DPJ.

Ce système de protection traverse en fait une énorme crise de légitimité. Ce constat vaut aussi ailleurs qu'au Québec : il y a eu des commissions d'enquête dans la plupart des États qui ont un système de protection comparable au nôtre. Les problèmes conjoncturels, les conditions de travail pénibles du personnel ou encore la réforme Barrette n'ont fait qu'exacerber un problème de fond situé bien en amont et qui n'est pas dû à une « simple » question de gestion technocratique. On peut lire entre les lignes du rapport Laurent un constat d'échec à cet égard, mais jamais il n'est rendu explicite. Au contraire, on fait comme si la DPJ n'avait rien à se reprocher, si ce n'est qu'elle doit en quelque sorte se « moderniser » pour s'ajuster à la complexification des enjeux. Pourtant ce n'est pas ce qui a été dit durant les audiences, bien au contraire. Alors que plusieurs témoignages ont soulevé le fait que la DPJ n'arrive pas à faire convenablement son travail, on aurait pu s'attendre à ce que le rapport recommande de réduire ses mandats qu'elle n'arrive plus à remplir. Or, c'est l'inverse qui se produit : on demande par exemple de confier à la DPJ la responsabilité de la prévention.

Ce que je reproche à ce rapport, c'est qu'il fait l'économie d'une réflexion de fond. À aucun moment les finalités des pratiques d'intervention n'y sont interrogées. On a raté une occasion historique d'aller au fond des choses, parce que malgré les limites de l'exercice, c'est très rare des commissions d'une telle envergure. Le rapport traite de la protection de l'enfance et de la jeunesse comme si c'était un système détaché des autres sphères d'activité de notre vie sociale et de l'ensemble de la société. On ne veut pas voir les liens qui les relient. Par exemple, si le rapport soulève le problème de la sur-représentation des enfants autochtones parmi les jeunes placés à la DPJ, aucun lien n'a été fait avec notre histoire coloniale et les cadres normatifs qui déterminent encore aujourd'hui nos pratiques.

**Mélanie Bourque :** Ce problème de fond renvoie directement à la nouvelle gestion publique mise de l'avant depuis des décennies et aux soi-disant bonnes pratiques qu'elle impose

et qui se résument souvent à des recettes technocratiques applicables à toutes les sauces, axées sur l'efficacité comptable et technique, mais peu centrées sur la réalité humaine et sociale. C'est vrai que ce contexte affecte directement les conditions de travail et la possibilité même de l'exercer correctement, comme l'indique le rapport. Mais tous les problèmes ne découlent pas uniquement de là. Il y a aussi la manière dont le travail social se pratique et la culture qui prévaut au sein de l'institution qui doivent être prises en compte. Si le travail social peut donner aux gens du pouvoir sur leur vie, il peut aussi leur en enlever lorsqu'il est très normatif et ne prend pas en compte les conditions de vie des personnes. C'est aussi ce qui est en cause dans le cas de la DPJ. C'est de cela dont il aurait fallu parler. Mais le caractère indépendant de la Commission a été grandement édulcoré en dirigeant les consultations et forums citoyens dans un sens précis au lieu d'être sans contraintes. On pouvait donc déjà imaginer ce qui allait apparaître dans le rapport, et ce, dès le début des travaux de la Commission.

**Emmanuelle Bernheim :** Quand des gens voulaient parler d'enjeux spécifiques qui sortaient du cadre préétabli, soit on les rappelait à l'ordre en leur rétorquant que ça ne concernait pas le mandat de la commission d'enquête, soit ils n'étaient tout simplement pas invités à témoigner.

Pour ce qui est des recommandations du rapport, on connaît déjà celles qui seront mises en œuvre par le gouvernement, puisqu'elles ont été annoncées avant même sa sortie (comme le mandat de prévention assumé par la DPJ et la création d'une direction nationale). Quant aux recommandations juridiques, ce sont des mesures peu engageantes. Quels changements dans les pratiques pourraient découler de la création d'une charte des droits des enfants, par exemple ? En opposant les enfants et leur famille, le rapport fait complètement l'impasse sur les droits des familles et sur les droits des enfants en tant que membre de leur famille, accentuant un problème déjà existant.

Mais j'aimerais revenir sur l'occasion manquée évoquée par Jade d'avoir une approche plus structurelle, systémique, des problèmes. Comme trop souvent, on tente d'éteindre des feux plutôt que de les prévenir, d'en chercher la source. On ne peut aborder le dysfonctionnement du système de la protection de l'enfance et de la jeunesse sans prendre en compte l'ensemble de la société. La raison pour laquelle des enfants et des familles sont pris en charge repose en grande partie sur l'état lamentable des services sociaux et sur le manque criant de ressources et de financements qui y sont alloués, laissant ces familles dans une situation toujours plus précaire. À cela s'ajoute le manque de services scolaires, de soutien aux enfants en difficulté ; la liste peut être longue. On aura beau améliorer le travail de la DPJ, si on ne fait rien en matière

de services sociaux, de lutte contre la pauvreté, on manque complètement le bateau. Je crains qu'à cause de cela, la commission Laurent n'ait finalement que peu d'utilité.

On sait par ailleurs très bien que parmi les familles dont la DPJ s'occupe actuellement, plusieurs parents sont eux-mêmes des « enfants de la DPJ ». Rien dans le rapport nous indique que ce constat d'échec va changer, si le gouvernement s'obstine à ne pas investir davantage dans les services sociaux. Et c'est manifestement le cas.

**Pourtant, le rapport insiste beaucoup sur la faillite de la réforme Barrette, sur les effets néfastes de la réduction de services sociaux, et surtout, sur l'importance de la prévention. N'est-ce pas là une façon d'aller en amont du problème, de pointer ses causes structurelles?**

**M. B. :** Toute la question de la prévention dépend de ses prémisses : une prévention qui tient compte des inégalités aura des effets directs positifs sur la santé et les conditions de vie des personnes visées. Mais ce n'est pas de ce type de prévention dont parle le rapport ; il s'agit plutôt d'une approche qui consiste à cibler de manière précoce les familles à risque.

**J. B. :** Et de quelles familles parle-t-on sinon, des familles pauvres, racisées, marginalisées, étiquetées comme plus enclines à la violence, à la négligence, aux abus sexuels, etc. ? C'est vrai que c'est ce qui ressort des statistiques de la DPJ, mais c'est tout simplement parce que ce sont précisément ces familles que notre société et la DPJ ciblent et qui demeurent l'objet d'une surveillance constante de nos institutions publiques.

**M. B. :** Par ailleurs, il est vrai que le rapport soulève le fait qu'il y a moins de ressources, moins de temps d'intervention pour les familles qui se retrouvent à la DPJ et plus de familles laissées à elles-mêmes avec les conséquences terribles que cela entraîne. Mais la question est de savoir comment on fait face à cette situation, quels services on veut privilégier ? En mettant l'accent sur le ciblage et le dépistage précoces de familles cataloguées comme étant à risque — par exemple en recommandant d'imposer une déclaration obligatoire de grossesse au Québec —, on fait l'impasse sur les services qui doivent leur être offerts et qui ne le sont pas. De plus, et c'est ce qui est étonnant du rapport, on va carrément contre l'avis de la plupart des témoignages d'intervenantes et d'intervenants qui identifiaient clairement que l'un des problèmes majeurs de la DPJ est le fait qu'elle soit devenue la première porte d'entrée des services de protection de la jeunesse, alors qu'elle doit rester un service de dernier recours. Avec la prévention par ciblage précoce, on va dans le sens contraire. On veut qu'elle embrasse plus large, tout en tournant le dos à des problèmes

Sam se préparant  
à déménager,  
9 juillet 2013, photo tirée  
de la série *Évincés*.  
Photo : Alexis Aubin





récurrents : l'absence d'accueil dans les CLSC et l'insuffisance des ressources communautaires pour répondre aux besoins des familles pauvres, entre autres. On ne mentionne nulle part dans le rapport qu'il faut travailler en lien avec les ministères de la Santé et des Services sociaux, du Travail ou encore de l'Éducation, par exemple, pour améliorer les conditions de vie de ces familles, pour développer de meilleures politiques familiales, etc.

C'est bien beau d'accentuer la première ligne, en favorisant des interventions et des accompagnements, mais si on ne précise pas les finalités de nos pratiques, on est dans l'intervention préventive et le ciblage précoce (qui sert, soyons francs, le seul contrôle des populations) plus que dans la prévention. Tout ceci risque seulement de mener à plus de ciblage et de profilage.

**E. B. :** Pour ce qui est de la prévention précoce en protection de la jeunesse, on n'est pourtant pas en terrain inconnu avec ces enjeux. Elle se pratique ailleurs depuis des décennies — notamment en Angleterre — et elle est très bien documentée : ses conséquences sont catastrophiques. On est en plein dans une logique de contrôle.

La théorie de l'intervention par ciblage précoce est très ancienne. L'idée qui la sous-tend, c'est que la pauvreté et la délinquance se transmettent de génération en génération et que si on retire les enfants de leur milieu pour les confier à des familles issues de milieux plus aisés, on peut couper ce cycle. C'est en partie ce qu'on a voulu faire en confiant les enfants autochtones à des familles blanches, sans parler du racisme sous-jacent à une telle mesure.

Ce qui est le plus préoccupant dans cette approche, c'est que les familles n'ont aucun droit. Nulle part dans le rapport il n'est dit qu'elles en ont. Les familles sont présentées comme si elles devaient se soumettre docilement à ce qui est déterminé comme étant le meilleur intérêt de l'enfant — sans vraiment le définir par ailleurs. On n'envisage même pas que pour un enfant, l'idéal serait de rester dans son milieu familial, même s'il n'est pas parfait, et qu'en soutenant la famille on pourrait en arriver à une situation favorable à l'enfant. Est-ce si évident que l'intérêt de l'enfant est d'être sous tutelle et d'être adopté? Pas si on se fie aux témoignages entendus lors de la Commission, en tout cas.

Voulons-nous vraiment aller vers le modèle anglais, qui permet d'enlever des droits aux parents dès l'annonce de la grossesse? Lorsqu'un enfant est retiré de sa famille, les parents ont six mois pour démontrer qu'ils sont capables d'en avoir la garde. Pour ce faire, on observe leurs moindres faits et gestes dans des maisons sous surveillance ou lors de rencontres supervisées. Au bout de six mois, s'ils n'ont pas

réussi à convaincre de leurs capacités parentales, leurs liens avec l'enfant se voient définitivement rompus.

Cette approche évacue ce qui, selon moi, est capital dans la prévention, à savoir les causes structurelles. Or, pour revenir à la DPJ, il n'y a aucune obligation pour elle d'offrir des services aux familles. En effet, les décisions judiciaires recommandent que les parents *accèdent* à une multitude de services (sociaux, de santé, scolaires, etc.), et non que ces services *leur soient offerts*. Le fait que les services soient indisponibles pour différentes raisons fait en sorte que la situation familiale n'évolue pas dans le sens voulu par la Cour. Mais la protection de la jeunesse étant une course contre la montre, l'indisponibilité des services équivaut dans les faits à une incapacité des familles de démontrer leur bonne volonté et donc de récupérer la garde de leurs enfants.

**J. B. :** Pour revenir à la question des finalités de l'intervention, un problème qui est ressorti très fortement durant les audiences est celui de l'instabilité dans les services de la DPJ : des jeunes se font changer de famille d'accueil de multiples fois. Or, quand on lit le rapport, ce ne sont pas tant les services qui sont en cause mais les familles biologiques : ce serait à cause d'elles que les enfants vivent cette instabilité. Dans le chapitre intitulé « Garantir aux enfants une famille pour la vie », on met ainsi de l'avant une réforme législative, au nom de l'intérêt de l'enfant, mais au détriment des droits des familles, afin de permettre à l'enfant d'être adopté plus rapidement par la famille d'accueil. À première vue, cela pourrait paraître vertueux, si ce n'était qu'on vise en fait à donner carte blanche à la DPJ pour intervenir et à éliminer les obstacles qui limitent tant bien que mal le ciblage précoce. Si ces recommandations sont appliquées, ce sera à la famille qui se fait enlever son enfant de prouver dans un temps très court qu'elle est capable d'en avoir la garde. Si elle échoue, elle perdra tous ses droits sur l'enfant. On recule 100 ans en arrière, même si le phrasé pour justifier ces mesures coercitives est plus sophistiqué qu'à une autre époque.

C'est vrai que des jeunes ont dit ne pas vouloir retourner dans leur famille biologique en raison de l'instabilité que cela occasionnait, mais pour plusieurs c'est parce qu'ils savaient que s'ils revivaient des problèmes avec leur famille, ils ne pourraient plus revenir ensuite au même service de la DPJ qui, entretemps, aurait pris en charge d'autres enfants.

Il y a une foule d'exemples de ce genre qui montrent que le rapport ne reflète pas ce qui a été relevé dans les audiences. Pour n'en donner qu'un dernier : personne n'y demandait la création d'une nouvelle direction nationale comme celle qui a été recommandée et qui a été créée par le gouvernement. Ce qui était demandé, c'est un ombudsman capable d'enquêter réellement sur les pratiques de la DPJ. Quelqu'un d'indé-

pendant qui relèverait directement de l'Assemblée nationale et non du gouvernement, et dont les pouvoirs et les décisions seraient contraignants en matière d'imputabilité.

**M. B. :** Aux audiences, on demandait aussi de ramener la DPJ à des dimensions régionales, de redonner du pouvoir aux institutions locales, pour qu'elles aient plus de marge de manœuvre dans leurs interventions. Non seulement le rapport, en recommandant « un leadership fort », ne le fait pas, mais avec la nomination d'une direction nationale, il rajoute une instance de surveillance et de contrôle et renforce la centralisation. Il est clair qu'à cet égard, il fait écho à la tendance actuelle qui est de centraliser la gouvernance. On veut que tous les pouvoirs soient conférés à une personne pour qu'elle puisse tout contrôler d'en haut — sans jamais être tenue imputable dans le cas de lésions de droits, par exemple. Ce genre de réforme structurelle vise la plupart du temps à réduire les services offerts, et ça finit par rendre les conditions de travail intenable.

Déjà, la DPJ souffre d'un véritable exode. Dans certains services, la moyenne d'âge est de 23 ans. Cela a pour conséquence, outre le manque d'expérience du personnel, que la transmission des savoirs — expérientiels et relationnels et non livresques — des plus anciens aux plus jeunes tout frais sortis de l'université, ne se fait pas. On se rabat sur la théorie et les directives venues d'en haut. De plus, les intervenants et intervenantes ont trop de familles à charge, rendant impossible un accompagnement convenable. Ils et elles sont constamment confrontés à des dilemmes éthiques qui les déchirent intérieurement, notamment face aux approches technocratiques préconisées. Dans certains services, les intervenantes passent 70 % de leur temps dans la reddition de compte et 30 % dans l'intervention. C'en est scandaleux.

**E. B. :** On demeure dans une logique néolibérale d'organisation des services, une réforme Barrette 2.0 appliquée à la DPJ, en quelque sorte, mais à la différence que cette fois-ci elle serait prétendument légitimée par des forums citoyens et professionnels tenus dans le cadre de la Commission.

### **Le rapport donne-t-il des outils adéquats pour tendre vers une « société bienveillante pour les jeunes », comme le titre l'appelle de ses vœux ?**

**J. B. :** Je dirais que la bienveillance peut très bien s'accommoder du contrôle. C'est précisément une des choses qu'on refuse de s'avouer avec la DPJ : qu'elle n'est pas dans un paradigme d'intervention, d'accompagnement, d'émancipation des familles, mais dans une approche très policière, au fond. On veut protéger le public de ces enfants qui ont de « gros troubles de comportement ». Et quand on appose cette étiquette à des jeunes, ce qui arrive, c'est qu'on ne va pas au

théâtre avec eux, par exemple, on ne fait pas des activités stimulantes et enrichissantes avec eux. C'est un autre des nombreux points soulevés dans les audiences qui n'apparaît pas dans le rapport que celui de toutes les pratiques coercitives présentes à la DPJ, dont les nombreuses formes de pratiques de contention. Pour contourner la loi qui les interdit, la DPJ les nomme autrement. Elle parlera par exemple de « salle de réflexion » plutôt que de salle d'isolement. Il est scandaleux que le rapport Laurent n'en parle pas. Cette omission traduit encore une fois un présupposé selon lequel les pratiques de la DPJ sont irréprochables, que les problèmes en son sein ne sont que d'ordre technique, organisationnel. Les historiennes et les historiens auront fort à faire pour montrer, à partir des verbatim des audiences, l'écart entre les témoignages et ce qui en a été retenu par la Commission.

**E. B. :** Je trouve qu'il y a une certaine hypocrisie dans le titre du rapport, « Une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes ». Il faut rappeler qu'on ne parle pas de n'importe quels jeunes ici. Arrêtons de faire semblant. Les enfants des riches se retrouvent peu à la protection de la jeunesse, même ceux qui sont négligés ou qui se font battre tous les soirs. Ce sont les jeunes de familles pauvres, marginalisées, racisées, autochtones, etc., que l'on cible comme un problème à régler de manière coercitive.

Or, dans une grande proportion de cas, les problèmes des familles viennent principalement du manque d'accès à certaines ressources. Dans une décision judiciaire que j'ai lue, on demandait le placement de l'enfant parce que les parents, sur l'aide sociale, avaient eu recours à une banque alimentaire. Selon la DPJ, cela prouvait que la famille était négligente parce qu'elle avait échoué à équilibrer son budget! Le tribunal, heureusement, a refusé la demande. Mais ce genre d'argumentaire est souvent utilisé. Or, ces pratiques ne sont pas questionnées du tout dans le rapport. Si on était si bienveillants que ça, on demanderait que la DPJ intervienne pour permettre aux parents d'avoir de quoi donner à manger à leurs enfants, pas pour leur retirer l'enfant lorsqu'il n'a pas de quoi manger. Voilà ce qui se passe lorsqu'on évacue les causes structurelles. La négligence coupable de nos institutions publiques comme la DPJ, c'est de faire comme si on ignorait qu'une crise du logement, un salaire trop bas ou un chèque d'aide sociale trop maigre sont ce qui empêche une famille d'équilibrer son budget! ■

**Propos recueillis par Emiliano Arpin-Simonetti et Jean-Claude Ravet**

1— Pour prolonger la réflexion, voir le dossier de la revue *Nouvelles pratiques sociales* qu'elles ont co-dirigé : J. Bourdages, M. Bourque, E. Bernheim (dir.), « Les systèmes de protection et les droits de la jeunesse dans tous leurs états : regards critiques et transformations en acte », vol. 33, n° 2, automne 2022 (à paraître).

# JEUNES RACISÉS : DE LA STIGMATISATION À LA CRIMINALISATION

---

*Discours médiatiques et politiques dominants se conjuguent aux savoirs experts et à des pratiques policières pour stigmatiser une jeunesse racisée que l'on associe sans nuances aux gangs de rue. Une logique qui nourrit un cycle d'exclusion, de criminalisation et de répression plutôt que d'ouvrir des portes à ces jeunes.*

---

*Karl Beaulieu*

L'auteur est candidat à la maîtrise en criminologie à l'Université de Montréal

Nous assistons actuellement à la remontée d'une panique morale à l'égard de la jeunesse racisée à Montréal et dans d'autres grandes villes, qui s'articule cette fois autour de la violence par armes à feu. Une panique morale se définit comme une crainte, nourrie par certains discours à l'égard d'un sous-groupe social, démesurée par rapport au risque qu'il représente réellement. Depuis quelques mois, les jeunes hommes noirs et les personnes racisées de certains quartiers sont en effet démonisés dans les discours de certains policiers et politiciens qui se sont imposés dans l'espace public, notamment en raison du traitement médiatique des récentes fusillades dans la région de Montréal. La presse a en effet contribué à en faire une « crise des armes à feu », ce qui semble exagéré compte tenu des données rendues publiques par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)<sup>1</sup>. Ces différents acteurs et actrices ont parlé de ladite crise en des termes l'apparentant à une épidémie ou à un cataclysme. Ce faisant, ils et elles ont contribué à cristalliser un sentiment de perte de valeurs communes et de dépossession territoriale aux dépens de groupes de jeunes personnes racisées, dépeintes comme violentes et dangereuses.

En parallèle, plutôt que d'être prise en compte dans sa complexité, l'insécurité urbaine que vit la population des quartiers pauvres inspire souvent un discours démagogique que l'on peut qualifier de populisme pénal. Les discours présentant Montréal comme une ville non sécuritaire se sont multipliés et nos politiciennes et politiciens ont sauté sur l'occasion d'asseoir leur légitimité en faisant l'apologie de

mesures axées sur le contrôle et la surveillance, normalisant les discours « *tough on crime* ». Dans ce contexte, les stratégies misant d'abord sur la prévention du crime ont été mises en suspens, alors que la punition est apparue comme la principale option pour faire face au problème de la violence armée. Les approches qui privilégient la transformation sociale, l'expertise locale, la prévention ainsi que le dialogue avec les communautés concernées ont été écartées. Ces vieux réflexes en matière de lutte contre la criminalité, qu'on ne peut qualifier que d'idéologiques, paient inévitablement la voie à une reproduction du cycle répressif dans les quartiers pauvres et racisés de Montréal, en plus d'occulter les enjeux structurels qui sous-tendent cette violence.

Il importe de situer cette panique morale dans son contexte sociohistorique, soit la montée du paradigme de la ville néolibérale et sécuritaire. Au tournant des années 1980, nos sociétés sont confrontées aux délocalisations, à une désindustrialisation ainsi qu'à l'effritement de l'État-providence, laissant entre autres en marge les personnes racisées et issues de l'immigration. Ces années ont aussi été marquées par de nouvelles pratiques en matière de gouvernance urbaine visant une privatisation des espaces publics ainsi qu'une explosion des techniques de contrôle et de surveillance de la population. Ainsi, les espaces de la ville sont dorénavant compris avant tout comme des lieux de consommation et d'investissement : leur utilisation se restreint davantage à ces fins et des moyens sont mis en place pour



Pour *Johanne 07*, 1<sup>er</sup> novembre 2015. Photo : Alexis Aubin

invisibiliser les corps qui sont jugés indésirables, déviants et non profitables, notamment ceux des personnes pauvres et des personnes racisées. Dès lors, les « gangs » de jeunes hommes racisés sont rapidement érigés en problème social à combattre de manière répressive.

### **Raciser et dépolitiser la délinquance juvénile**

C'est plutôt dans ce contexte qu'émerge le concept de « gang de rue ». Au Québec, il est d'abord utilisé par les médias, à partir des années 1980 ; il sert surtout à désigner les groupes de jeunes Noirs à travers un lexique importé des États-Unis. Ainsi, il agit rapidement comme marqueur de différenciation d'une criminalité qui permet la diabolisation des corps noirs dans l'espace public. En effet, les crimes commis par des « gangs » de jeunes Noirs seraient plus lucratifs, plus violents et relèveraient d'un caractère plus structuré que ceux commis par les groupes de jeunes Blancs.

Ainsi, ces échanges et emprunts conceptuels continuels entre médias, policiers et politiciens ont consolidé la problématisation d'une présence des « gangs de rue » dans nos villes dites sécuritaires ; il faudra peu de temps pour que le concept s'impose aussi comme objet de savoirs experts. L'ensemble des études réalisées sur le phénomène traduit néanmoins un manque de consensus quant à l'objet qu'il désigne, voire un flou conceptuel. L'utilisation objectivante du concept a pour effet de déplacer l'objet de l'intervention. Plutôt que de cibler les comportements délinquants, on cible en effet des attributs physiques et sociaux ainsi que des

quartiers précis, dans lesquels on relègue les communautés marginalisées. En d'autres mots, le concept de « gang de rue » suscite une association de clichés entourant le style vestimentaire, les choix musicaux et les codes sociaux qui marquent l'individu. Cette situation crée nécessairement une image stéréotypée du membre de gang de rue, de sorte que plusieurs jeunes personnes racisées se voient rapidement accolée cette étiquette pour ce qu'elles sont et où elles sont, plutôt que pour ce qu'elles font. De plus, le concept opère une forme de dépolitisation des conditions de vie ainsi que des processus de marginalisation auxquels ces jeunes font face<sup>2</sup>. Adapté principalement à une lecture policière, le concept de « gang de rue » évacue les causes sociales et politiques qui expliquent en partie la délinquance juvénile, telles que le racisme systémique et la pauvreté. Le terme *gang de rue* lui-même évoque une prise de l'espace de la rue plutôt que les barrières physiques, matérielles et sociales auxquelles se butent les jeunes dans nos sociétés actuelles.

Au Québec, la criminologie et la psychoéducation ont été les principales disciplines à produire du discours sur les gangs de rue. Ces disciplines ont été particulièrement marquées par la multiplication des études dites « *evidence-based* » ou basées sur des « données probantes », études qui visent à produire des connaissances pragmatiques venant appuyer des programmes d'intervention « qui ont fait leurs preuves ». Les recherches qui s'inscrivent dans cette optique des « meilleures pratiques » prétendent généralement être plus rigoureuses, en empruntant un lexique issu des sciences



**Pour Johanne 08,**  
**5 juin 2015.**  
Photo : Alexis Aubin

naturelles. Elles ont ainsi tendance à analyser la délinquance juvénile comme s'il s'agissait d'une pathologie et à faire abstraction du contexte sociohistorique, des inégalités sociales et raciales, tout en présentant les études critiques comme une « tentative de détruire les savoirs criminologiques ». Répondant trop souvent aux impératifs néolibéraux, ces disciplines ont généralement fait la promotion de mesures répressives, plutôt que d'insister sur l'importance de l'investissement dans les programmes sociaux.

*C'est plutôt dans des solutions durables qui visent la transformation sociale et qui s'attaquent aux causes structurelles de la délinquance juvénile – telles que la pauvreté et le racisme – qu'il faut s'engager.*

En somme, les stéréotypes associés aux gangs de rue par lesquels sont décrits de nombreuses jeunes personnes racisées contribuent à construire un sentiment d'insécurité au sein de la population, qui en vient à réclamer une solution policière. C'est encore davantage le cas lorsque ces stéréotypes sont véhiculés par des acteurs « socialement accrédités » tels que les « experts ». Pourtant, la surconcentration de res-

sources policières ainsi que le surdéploiement policier dans les territoires en périphérie ont pour effet de criminaliser davantage la jeunesse racisée et de miner la légitimité policière auprès de ces populations, en plus d'exacerber les tensions et discriminations raciales dans les quartiers où vit cette jeunesse<sup>3</sup>. De surcroît, la définition large et stéréotypée du « membre de gang de rue » rend quiconque se retrouvant dans ces quartiers potentiellement suspect d'appartenir à un gang; la catégorie de « gang » devient en soi un outil de profilage, de surveillance et de contrôle, ce qui contribue à expliquer la hausse des pratiques d'interpellation dans les quartiers Montréal-Nord (une hausse de 126 %) et Saint-Michel (91 %) quelques années à peine après le début de la lutte contre les gangs de rue, en 2005<sup>4</sup>.

#### **L'échec des mesures répressives**

Au Québec, nous nous sommes lancés dans l'imitation de modèles mis en place aux États-Unis, pays pourtant reconnu pour être entré en guerre contre sa jeunesse depuis les années Reagan. Ces modèles misent principalement sur une plus grande surveillance dans certains quartiers ciblés; sur des dispositifs de contrôle implantés dans les écoles, les organisations communautaires et d'autres lieux de socialisation; sur des interpellations répétitives, etc. Cela s'est traduit par une augmentation de la

judiciarisation des jeunes Noirs pour des crimes non reliés aux armes à feu, tels que la possession simple de drogue ou d'autres comportements qu'on retrouve pourtant dans des proportions semblables chez les jeunes Blancs, selon les sondages auto-révélés<sup>5</sup>. De plus, nous assistons actuellement à la militarisation des interventions policières dans les quartiers du Nord-Est de Montréal, entre autres, avec l'augmentation de l'arsenal et l'usage d'unités tactiques comme l'escouade permanente ELTA, créée en décembre 2020 pour lutter contre le trafic des armes à feu. Ce genre d'escouade spéciale, qui s'inspire de la police étasunienne, est inquiétant parce qu'une plus grande opacité caractérise ses pratiques. Qui plus est, il y a fort à craindre que ce type de déploiement policier ait pour effet de creuser les inégalités raciales en matière d'interpellations du SPVM, alors que les personnes noires sont déjà, en moyenne, 4 à 5 fois plus souvent interpellées par la police que les personnes blanches<sup>6</sup>. Les travaux du professeur Ted Rutland suggèrent d'ailleurs que 75 % des personnes interpellées par l'escouade Quiétude du SPVM, créée en 2019 pour lutter contre la circulation d'armes illégales, sont noires, alors que moins de 30 % des infractions reprochées concernent les armes à feu.

Or, non seulement la mise sur pied d'escouades policières qui se veulent agressives échoue-t-elle à prévenir la criminalité par armes à feu, mais certaines études démontrent qu'elles résultent parfois en une multiplication de crimes majeurs, ce qui justifie à son tour une plus forte présence policière. Il faut comprendre que l'effectivité policière est étroitement liée à la légitimité dont jouit la police dans une communauté. La violence physique et structurelle infligée par les escouades militarisées dans les quartiers marginalisés aura donc au final pour effet d'insécuriser la population encore davantage et de miner la légitimité policière. Finalement, ce cercle vicieux, pourtant encouragé par les partisans des « meilleures pratiques », enferme les communautés en question dans des solutions répressives qui ont pour effet de reproduire les inégalités socio-économiques qu'elles vivent.

### Viser la transformation sociale

C'est donc dans des solutions durables qui visent la transformation sociale et qui s'attaquent aux causes structurelles de la délinquance juvénile — telles que la pauvreté et le racisme — qu'il faut s'engager. Ces solutions sont déjà connues et réclamées depuis fort longtemps par les acteurs et actrices des quartiers visés, bien au fait de ces enjeux, et consistent à investir massivement dans les quartiers pauvres et racisés de Montréal, notamment dans les services sociaux. Par exemple, les parents devraient pouvoir être accompagnés dans l'éducation de leurs enfants et être aidés financièrement pour le faire. Des espaces de socialisation destinés aux jeunes, qui font trop souvent défaut dans les quartiers du Nord-Est, devraient être mis en place et des activités sportives et

culturelles devraient être proposées à ces jeunes. Il faut aussi investir massivement dans les organismes communautaires qui soutiennent les jeunes et qui arrivent à créer des liens de confiance durables et significatifs directement dans leur milieu de vie. Sortir les écoles des logiques carcérales et policières devrait aussi être une priorité : les jeunes Noirs sont effectivement plus à risque de voir leurs écoles policées. Étant plus exposés à la présence policière, ils en viennent aussi à recevoir des sanctions plus sévères et plus longues que les jeunes Blancs, plus spécifiquement pour des gestes qui mériteraient une approche pédagogique plutôt que répressive (comme manquer un cours ou intimider quelqu'un). En d'autres mots, nos écoles devraient troquer les policiers contre des intervenants sociaux qui favorisent les apprentissages des jeunes et qui suscitent leur participation à la collectivité, plutôt que leur exclusion scolaire (et sociale). Enfin, il faudrait aussi améliorer la mobilité dans et vers les quartiers du Nord-Est de Montréal : cela contribuerait à les désenclaver et à faire cesser leur stigmatisation dans l'espace public — pour peu qu'on en présente aussi des représentations plus positives et conformes à la réalité.

À terme, les possibilités sociales deviendront plus attrayantes que la criminalité aux yeux des jeunes et nous serons en mesure de mieux répondre à leurs besoins de protection, de valorisation et d'appartenance, sans qu'ils aient à s'engager dans des activités criminelles. En ce sens, il faut s'engager dès maintenant dans un dialogue avec les membres des communautés visées et refuser les discours qui nous placent collectivement devant l'urgence d'agir avec des solutions de courte vue. ■

1 — Voir Ted Rutland, « Montreal's gun crime "crisis" isn't real », Ricochet, 5 juillet 2021 [en ligne].

2 — Benoît Décary-Secours « "Des adolescents terrorisent le nord de la ville" : l'émergence médiatique du discours sur le gang de rue au Québec (1987-1989) », *Criminologie*, vol. 53, n° 2, automne 2020, p. 289-307.

3 — A.-M. Livingstone, M. Meudec et R. Harim, « Le profilage racial à Montréal, effets des politiques et des pratiques organisationnelles », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 31, n° 2, automne 2020, p. 126-144.

4 — Mathieu Charest, *Mécontentement populaire et pratiques d'interpellations du SPVM depuis 2005 : doit-on garder le cap après la tempête ?*, Mise à jour des données (2001-2008). Section recherche et planification, Service de police de la Ville de Montréal, août 2010.

5 — Ted Rutland, « Profiling the Future : The Long Struggle against Police Racial Profiling in Montreal », *American Review of Canadian Studies*, vol. 50, n° 3, 2020, p. 270-292.

6 — V. Armony, M. Hassaoui et M. Mulone, *Les interpellations policières à la lumière des identités racisées des personnes interpellées. Analyse des données du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et élaboration d'indicateurs de suivi en matière de profilage racial*, rapport remis au SPVM, août 2019.

# DÉFIS ET ASPIRATIONS DE LA JEUNESSE EYYOU

Tania Larivière

---

*La jeunesse autochtone au Québec et au Canada est extrêmement dynamique et en plein essor : dans les réserves et communautés, elle représente bien souvent la majorité de la population. Elle n'en demeure pas moins confrontée à d'importants défis et contraintes, dans un contexte où les conséquences du colonialisme se font toujours sentir. Pour en avoir un aperçu, nous avons demandé à Tania Larivière, chargée de projets spéciaux au Conseil des jeunes de la nation crie, de nous décrire la réalité des jeunes de sa génération qui habitent Eeyou-Istchee — le territoire crie — et les solutions qu'ils et elles mettent de l'avant pour affronter l'avenir en dépassant les différentes formes d'exclusion.*

---

Avant d'aller plus loin, si on s'intéresse aux jeunes Autochtones, il faut savoir à quel point leur lieu d'origine influence les défis auxquels ils et elles font face et la manière de les aborder. Selon qu'on vive en réserve ou en communauté, en milieu urbain (comme à Val-d'Or, Chibougamau ou même Joliette) ou dans les grands centres (comme Montréal et Québec), il s'agit de trois réalités très différentes pour les jeunes Autochtones; des réalités qui, bien souvent, se vivent en vase clos, déconnectées les unes des autres. La manière d'aborder les enjeux y est aussi très différente. En tant qu'Algonquine de Val-d'Or qui a grandi en territoire crie, à Oujé, et qui a fait ses études universitaires à Québec, j'ai un pied dans ces différents mondes, ce qui me permet de faire des liens mais aussi de comprendre et de rendre compte de la réalité des jeunes qui vivent dans les communautés.

Ensuite, une autre précision me semble importante avant d'aller plus loin : il faut rappeler que la nation crie est elle-même un cas à part par rapport aux autres Premières Nations du Québec. C'est en partie lié au fait qu'on y parle davantage anglais, mais aussi en raison de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, qui nous confère une structure de gouvernement différente de celle de la plupart des autres nations, n'étant pas soumise à la Loi sur les Indiens. Il faut en tenir compte lorsqu'on se compare aux autres.

Malgré ces distinctions, je constate beaucoup de similarités en ce qui concerne les

grands enjeux qui touchent les jeunes. Parmi ceux-ci, il y a d'abord l'éducation. En réserve, les écoles n'arrivent pas toujours à offrir le même niveau qu'ailleurs. Les cours de mathématiques ou de sciences avancées, par exemple, ne sont pas toujours disponibles. Les jeunes qui vont poursuivre des études postsecondaires dans les grands centres urbains partent donc désavantagés par rapport à leurs pairs. C'est oublier le fait que si le cursus est certes un peu adapté à la culture crie, le cadre scolaire, lui, ne l'est pas forcément. Apprendre dans une salle de classe une culture qui se vit en grande partie sur le territoire est un peu contradictoire. Se plier aux structures scolaires tout en respectant les nôtres ne se fait pas aisément.

Tout cela et bien d'autres facteurs a donc un effet sur la persévérance scolaire. Ce n'est pas la capacité des jeunes qui fait défaut : il y a un énorme potentiel, mais ce cadre n'est pas toujours très stimulant et plusieurs sont rapidement démotivés. Et ce, pas uniquement dans les filières qui mènent aux études postsecondaires : c'est aussi le cas dans nos programmes de diplômés d'études professionnelles (DEP), qui sont tout aussi importants pour le développement de nos communautés.

Surtout, le décrochage scolaire n'est pas sans lien avec d'autres défis, en particulier celui de la surpopulation des logements, qui est commun à presque toutes les communautés autochtones. En effet, il n'est pas rare de voir des familles de 12 personnes habiter la même maison (avec la mère, la grand-mère, les petits-enfants, etc.). Or, qu'il s'agisse de logements sociaux offerts par les conseils de bande ou d'habitations privées, leur construction est plus compliquée et moins rapide dans nos communautés qu'ailleurs, par manque d'accès aux ressources et surtout à la main-d'œuvre. D'où l'importance de former des gens comme des électriciens, des charpentiers, etc., dans nos programmes de DEP. L'enjeu de la formation et de garder les jeunes sur les bancs d'école est donc crucial à plusieurs niveaux si on souhaite briser différents cycles d'exclusion qui s'alimentent mutuellement.

Car les logements surpeuplés, le faible niveau d'éducation et aussi le manque d'activités pour les jeunes (à part le hockey, mais ce n'est pas pour tout le monde!) ne sont pas sans lien avec les problèmes d'abus d'alcool et de drogue qui affectent nos communautés. Pour tenter d'y remédier, que ce soit à travers la structure du Conseil jeunesse de la nation crie (CJNC) ou non, il y a beaucoup de jeunes chefs de bande et de conseillers locaux qui essaient de mettre sur pied des programmations pour les jeunes, des événements, des ateliers, etc., pour les intéresser et les garder occupés de manière plus constructive. Mais comme les problèmes de consommation seront toujours là, on commence aussi à parler de plus en plus de réduction des méfaits plutôt que de

lutte contre les drogues — une approche qui ne fait qu'accroître la judiciarisation des jeunes, déjà plus élevée que la moyenne dans les communautés autochtones.

Dans un esprit similaire, il y a dans toutes les communautés une salle de cour qui prévoit différentes approches traditionnelles de guérison basées sur le territoire, qui permettent de ramener aux sources les personnes judiciarisées, dans des campements ou des retraites de 21 jours sur le territoire, par exemple. Il y a des suivis un peu plus humains qui tiennent davantage compte du contexte et qui cherchent des moyens de réhabilitation qui sont adaptés culturellement. C'est une de nos belles réussites, qui montre par ailleurs qu'il existe chez les jeunes une grande volonté de se réappropriier la culture traditionnelle.

*Surtout, le décrochage scolaire n'est pas sans lien avec d'autres défis, en particulier celui de la surpopulation des logements, qui est commun à presque toutes les communautés autochtones.*

Il y a en effet une grande demande pour différentes activités sur le territoire, comme les expéditions en canot, en raquettes, le séchage et le fumage des poissons, etc. Pour mettre en place ces activités, au CJNC, on travaille beaucoup avec les aînés bien sûr, mais les jeunes aujourd'hui ont aussi les compétences et l'expertise requises pour transmettre ces savoirs. Pour donner un exemple, à Eastmain, les jeunes qui s'occupent du programme de pêche ont tous moins de 30 ans et savent tout ce qu'il faut savoir en la matière. Malheureusement, ce rôle de transmission culturelle n'est pas assez reconnu : on a encore l'idée que les experts, ce sont les aînés. Il faut reconnaître ce rôle et arrêter de romantiser la vie d'avant, qui était une vie très difficile même si on était plus près de la nature.

Il est vrai cependant que les temps ont changé extrêmement vite. L'arrivée d'Internet, des nouvelles technologies et même des motoneiges est très récente dans notre histoire. Ce nouveau contexte demande beaucoup d'ajustements et entraîne d'importantes remises en question, en particulier chez les jeunes qui se posent beaucoup de questions sur ce qui est « authentique » ou pas dans leurs pratiques. Ces questionnements affectent directement l'identité, l'appartenance, et ont un effet déterminant sur ce qu'on veut pour le présent et pour l'avenir. Malgré tout, avec notre génération vient une certaine prise de conscience qu'on arrive à maintenir notre identité même si on doit s'adapter à la nouvelle réalité. Sans nier le passé, il faut maintenant composer avec le contexte actuel.



Ce nouvel élan n'est pas étranger aux excuses officielles du gouvernement canadien, à la Commission de vérité et réconciliation et, avant elle, à la Commission royale sur les peuples autochtones, en 1991. Ces événements ont entre autres permis d'ouvrir la discussion sur le traumatisme des pensionnats. Accepter que cela fait partie de notre histoire nous permet de savoir comment envisager l'avenir et de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre dans nos interactions avec les différents paliers de gouvernement, les institutions et le monde extérieur. On comprend mieux certains réflexes de repli sur nous-mêmes, par exemple. On commence ainsi à avoir plus d'ouverture à parler des enjeux, à vouloir éduquer les gens qui sont autour de nous – incluant les allochtones – à propos de notre histoire, etc. On commence aussi à élever davantage la voix devant les injustices.

*Avec notre génération vient une certaine prise de conscience qu'on arrive à maintenir notre identité même si on doit s'adapter à la nouvelle réalité.*

Les défis auxquels nous sommes confrontés sont importants, mais la nouvelle génération en est consciente à bien des égards et saura y faire face, en sachant que nos héritages culturels, linguistiques, mais aussi politiques devront être adaptés pour pouvoir se transmettre. Elle pourra aussi compter sur le poids du nombre, car la moitié de la population crie à moins de 24 ans. C'est toute cette génération qui devra entre autres se charger de la renégociation de la Convention de la Baie-James, qui sera inévitable dans une trentaine d'années, notamment en raison de la forte croissance de la population, des effets des changements climatiques, etc. Il faudra lui faire confiance, même s'il y aura sans doute des désaccords et des tensions. N'oublions pas, aussi, que Billy Diamond n'avait que 24 ans lorsqu'il a négocié la Convention de la Baie-James pour les Cris.

---

Propos recueillis par Emiliano Arpin-Simonetti

## PASSER DU CONTRÔLE À L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES MARGINALISÉS

---

**Céline Bellot**

L'auteure est professeure à l'École de travail social de l'Université de Montréal et directrice de l'Observatoire des profilages

---

Depuis quelques décennies, l'allongement de la jeunesse comme temps de la vie s'est accompagné de logiques de protection comme le maintien dans le domicile familial et la prolongation des études, mais il offre également une plus grande possibilité de réaliser des expérimentations sociales, politiques, culturelles et identitaires. Toutefois, tous les jeunes ne bénéficient pas de ce contexte et des conditions de vie permettant ce genre d'explorations en lien avec leur devenir. Au contraire, les inégalités se creusent lorsqu'il s'agit de transiter vers une vie d'adulte autonome, et encore plus depuis le début de la pandémie de COVID-19. Ainsi, paradoxalement, ce sont les jeunes les plus précaires – ceux et celles dont les conditions de vie pendant l'enfance les ont amenés à vivre des difficultés personnelles, familiales et scolaires qui peuvent se poursuivre bien au-delà de la majorité – qui sont davantage soumis aux injonctions d'une autonomie rapide en matière de logement, de revenus, etc. Ce sont aussi ces jeunes qui sont les plus susceptibles d'être pris en charge par des institutions contrôlantes, voire répressives.

### Judiciarisation et précarisation des jeunes

Les données sur la judiciarisation des Premières Nations au Québec, par exemple, montrent que les personnes autochtones vivant en communauté sont de 5 à 6 fois plus judiciarisées que les personnes non autochtones, en particulier les jeunes de moins de 30 ans issus des communautés innues et algonquines<sup>1</sup>. Le plus souvent, on reproche à ces jeunes des infractions relatives au non-respect de leurs conditions de probation et de libération – souvent inadaptées à leur contexte socioculturel et géographique. Ainsi, ce sont principalement des infractions liées à l'administration de la justice qui imposent à ces jeunes un parcours vers la vie adulte marqué par la surveillance des autorités policières et judiciaires, des allers-retours en prison et un allongement de leur période de probation. Ce cycle sans fin fabrique leur exclusion au-delà même des conditions générales de vie délétères auxquelles doivent faire face les Premières Nations en raison du poids de l'histoire coloniale qui se poursuit encore aujourd'hui.

Les jeunes Autochtones ne sont pas les seuls à vivre un passage à la vie adulte souvent soumis au contrôle judiciaire ;



Pour *Johanne 10*, 20 mai 2015.  
Photo : Alexis Aubin

c'est aussi le cas des jeunes Noirs et d'autres jeunes racisés, qui sont soumis à une surveillance policière, à des interpellations et à des arrestations d'une façon disproportionnée comparativement aux jeunes issus de la majorité blanche. Ainsi, en 2010, une étude concluait que les jeunes Noirs avaient de 4 à 10 fois plus de risques d'être arrêtés par la police de Montréal, selon les quartiers où ils vivaient<sup>2</sup>. Malgré les politiques de lutte contre le profilage racial et les multiples enquêtes sur les discriminations systémiques à Montréal comme au Québec, force est de constater que le poids de ces discriminations pèse lourd sur le devenir des jeunes Autochtones et racisés.

La commission Laurent a quant à elle montré comment les jeunes pris en charge par le système de la protection de la jeunesse étaient peu accompagnés dans leur transition vers la vie adulte, se faisant larguer par le système le jour de leurs 18 ans. L'Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés au Québec et en France<sup>3</sup> a en outre révélé que 20 % des jeunes sortis des centres jeunesse ont connu des épisodes d'itinérance dans les 12 mois suivant leur sortie. Ces expériences d'itinérance, au-delà de l'insécurité qu'elle leur fait vivre, aggravent leurs difficultés personnelles et rendent difficile l'accès à des possibilités d'insertion par l'emploi ou l'éducation qui pourraient faciliter leur entrée dans la vie adulte.

Si les filles apparaissent moins dans les données judiciaires ou de la protection de la jeunesse, celles qui s'y retrouvent doivent relever des défis encore plus importants, notamment en raison des expériences de victimisation et de violences qu'elles ont eu à vivre.

### Sortir des modes dominants d'intervention

Pour les jeunes vulnérabilisés par leur appartenance identitaire ou par leurs expériences de l'enfance et de l'adolescence, le passage à la

vie adulte rime donc avec contrôle, répression et galère, effritant tout à tour les liens qui pourraient les soutenir dans leur devenir adulte.

Les modes d'intervention qui les entourent reposent le plus souvent sur une gestion des risques qui alimente le contrôle de leurs comportements, la punition de leurs expérimentations, la surveillance de leurs relations, de leurs déplacements et de leurs activités. Placés sous la surveillance d'institutions comme la police, la justice, la protection de la jeunesse, ou l'aide sociale, ces jeunes doivent tantôt suivre des parcours imposés, tantôt faire preuve d'une totale autonomie, sans bénéficier d'un cadre bienveillant qui accompagne leur chemin vers la vie adulte. En nourrissant les logiques d'exclusion, ces modes dominants d'intervention réduisent au silence les forces, les talents et les aspirations de ces jeunes, limitant la portée des mesures d'aide dont ils et elles pourraient pourtant bénéficier.

Accompagner plutôt que contrôler le passage à la vie adulte des jeunes marginalisés et vulnérabilisés — en soutenant leur formation, leur scolarisation, leur accès à un logement, aux soins de santé et aux services sociaux dont ils et elles ont besoin pour favoriser une réelle égalité des chances — est la voie à suivre si l'on souhaite construire une société plus inclusive, plus solidaire et plus égalitaire où chaque jeune compte vraiment.

1 — *Portrait de la judiciarisation des Premières Nations au Québec : l'amorce d'un virage nécessaire*, rapport de la CSSSPNQL, 2019.

2 — Léonel Bernard et Christopher McAll, *La surreprésentation des jeunes Noirs montréalais*, rapport de recherche, CREMIS, 2010.

3 — Martin Goyette, Céline Bellot, Alexandre Blanchet, Rafael Sliva-Ramirez, *Stabilité résidentielle, instabilité résidentielle et itinérance des jeunes quittant un placement substitut pour la transition à la vie adulte*, EDJeP, ENAP, CRJ, novembre 2019.

# POUR UNE ÉCOLE INCLUSIVE

Marjorie Vidal et Marc-André Deniger

L'autrice et l'auteur sont respectivement chercheuse postdoctorale au Département d'éducation et de formation spécialisées de l'UQAM et professeur au Département d'administration et fondements de l'éducation de l'Université de Montréal

---

*Alors qu'elle devrait être le lieu qui permet aux jeunes de sortir de l'exclusion, l'école contribue trop souvent à reproduire les inégalités sociales. Une réflexion critique s'impose pour valoriser des approches plus inclusives.*

---

On commence à avoir assez de distance pour faire un bilan des effets de la pandémie sur les résultats scolaires, et une tendance mondiale apparaît : cette période sans précédent a accru les écarts entre élèves. Celles et ceux qui étaient en avance avant la pandémie le sont encore plus maintenant et celles et ceux en difficulté ont pris davantage de retard. Ce constat montre à nouveaux frais l'urgence de mener une réflexion critique sur le rôle de l'école face aux inégalités sociales, afin d'en finir avec certaines idées reçues qui concourent à les reproduire.

## **IDÉE REÇUE N° 1 : La compétition public-privé est saine**

La compétition entre les secteurs public et privé est un enjeu central dans le système d'éducation actuel. Un de ses aspects les plus manifestes est la liberté de choisir son établissement, qui est entretenue entre autres par le Palmarès scolaire réalisé par l'Institut Fraser, un *think tank* de droite, et débattue chaque fois qu'on soulève la question du financement des établissements privés<sup>1</sup>. Or, au grand jeu de la compétition, ce sont les écoles privées qui s'en sortent le mieux, d'une part en procédant à une sélection qui se fait au détriment des élèves plus défavorisés, d'autre part en ne favorisant pas la mixité scolaire, puisqu'elles ne sont pas tenues au respect des principes d'égalité et de mixité. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à voir le faible nombre d'élèves en difficulté qu'elles accueillent.

Cette compétition nuit au développement d'une école inclusive et égalitaire, car elle génère un système à deux, voire trois vitesses. En tête de peloton, on trouve des écoles privées

élitistes qui reproduisent une forme d'endogamie sociale sur la base de la sélection scolaire. En deuxième ligne : des écoles publiques qui, pour rester dans la course, cherchent à attirer et retenir les meilleurs élèves, en mettant en place des processus de sélection dans des programmes pédagogiques particuliers, comme les programmes internationaux ou les parcours enrichis, reproduisant à leur tour une forme de ségrégation scolaire. En queue de peloton se retrouvent des écoles dites régulières, où les programmes particuliers se font plus rares, en particulier dans les milieux défavorisés, et qui accueillent une diversité d'élèves sans faire de sélection.

## **IDÉE REÇUE N° 2 : La mixité scolaire nuit aux élèves**

Un des effets combinés de la compétition public-privé est la plus grande homogénéité des groupes, la sélection scolaire faisant en sorte que les élèves obtenant les meilleurs résultats se retrouvent entre eux dans des écoles privées ou dans les programmes particuliers des écoles publiques les mieux notées. Les « moins bons » se retrouvent, pour leur part, regroupés dans des classes dites régulières, quand ils et elles ne sont pas dirigés vers des classes de cheminement particulier destinées aux élèves en difficulté. Ce regroupement par niveau (fort ou faible) est lié à l'idée selon laquelle la mixité scolaire, ou l'hétérogénéité des groupes, nuirait aux bons élèves ; autrement dit, que les élèves plus faibles scolairement tireraient le niveau général vers le bas.

Or, des études démontrent le contraire, à savoir que la mixité est un atout pour réduire les inégalités. Elle a un effet positif



Pour Johanne 03, 11 juin 2015.  
Photo : Alexis Aubin



sur le rendement scolaire : les élèves de statut économique défavorisé gagnent ainsi à être scolarisés dans des milieux plus favorisés et ceux et celles venant de milieux mieux pourvus ne voient pas leur rendement diminuer dans les milieux plus hétérogènes<sup>2</sup>. Cette mixité favorise aussi des attitudes positives chez les élèves, notamment à l'égard de leurs pairs en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. À l'échelle internationale, les pays ayant aboli toute forme de sélection et d'homogénéisation (la Finlande en première de classe) sont ceux qui possèdent les systèmes scolaires les plus équitables et les plus performants<sup>3</sup>.

### **IDÉE REÇUE N° 3 : La réussite scolaire repose entièrement sur le mérite des élèves**

Dans le domaine de l'éducation, le mérite est un principe central selon lequel l'école a pour rôle de valoriser les élèves « méritants », à savoir celles et ceux qui ont fourni les efforts nécessaires ou qui ont fait preuve de bonne volonté pour réussir. Or, le fait d'envisager l'éducation à travers le seul prisme du mérite pose plusieurs problèmes. Cette approche tend tout d'abord à restreindre l'école à sa fonction de sélection des « bons élèves », mettant de côté tout le volet de la socialisation. Le mérite tend également à individualiser la réussite, mais surtout l'échec scolaire, puisque dans cette perspective l'élève est seul responsable de ses résultats.

Or, les inégalités scolaires découlent en grande partie des inégalités socio-économiques et culturelles, incluant les inégalités ethnoculturelles ou encore celles pouvant être liées

au racisme. Ainsi, le niveau d'instruction de la mère, le capital social, la maîtrise de la langue, le rapport au savoir, par exemple, constituent autant de sources potentielles d'inégalités qui sont présentes dès l'entrée à l'école. Les écarts se creusent donc très tôt dans le parcours des élèves et se cristallisent à travers le choix de l'école, la composition des groupes-classes, la qualité des options et des filières scolaires, jusqu'à l'orientation vers le marché du travail.

### **IDÉE REÇUE N° 4 : L'école met tous les élèves sur un pied d'égalité**

L'idée selon laquelle les élèves seraient égaux à l'école est bien ancrée parmi le personnel enseignant. Pourtant, la sociologie de l'éducation montre qu'au contraire, l'école n'est pas neutre. Certaines approches organisationnelles et pédagogiques peuvent contribuer à exclure des élèves de milieux défavorisés et/ou issus de l'immigration. Elles contribuent à reproduire une norme pouvant nuire aux élèves qui n'en comprennent ni les règles, ni le sens. Il s'agit par exemple de pratiques qui mettent l'accent sur l'instruction et la réussite académique au détriment de la réussite éducative — notion beaucoup plus large, qui en plus des savoirs académiques, inclut les savoir-être nécessaires à la vie en société et les compétences utiles pour l'insertion professionnelle. Sont également considérées comme normatives les pratiques qui privilégient le français et les mathématiques en négligeant les arts, la musique, etc., ou encore celles qui insistent sur l'évaluation sommative (l'atteinte des objectifs), aux dépens de l'évaluation formative, qui renseigne sur la progression des apprentissages. →



Courte pause entre deux déménagements, 4 septembre 2013, photo tirée de la série *Évincés*. Photo : Alexis Aubin

Les enseignants et les enseignantes sont aussi porteuses de représentations normatives qui peuvent les conduire à catégoriser certains élèves en fonction de leur comportement en classe, de leur maîtrise de la langue, de leurs interactions, etc. Or, si un enseignant sous-estime le potentiel d'un élève de milieu défavorisé ou d'une origine ethnoculturelle particulière<sup>4</sup>, et qu'il diminue ses attentes à son égard, l'élève risque de s'ajuster en conséquence, ce qui aura un effet néfaste sur son comportement et ses résultats scolaires. Cet élément central et bien connu de la dynamique de la relation pédagogique est couramment appelé l'effet Pygmalion. Il nuit grandement au développement d'une école inclusive.

#### **IDÉE REÇUE N° 5 : L'école ne peut rien faire face aux inégalités**

Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres idées reçues persistent en éducation. Elles concernent par exemple la taille du groupe d'élèves, l'âge, le genre et l'ancienneté des enseignantes et des enseignants, les styles d'enseignement, la médicalisation des difficultés scolaires, etc. Elles peuvent contribuer à minimiser le rôle de l'école dans la réduction des inégalités. Pourtant, il existe plusieurs approches scolaires innovantes pour que les écoles puissent être inclusives et mieux s'adapter à la diversité de leur public. Dans son avis intitulé *Pour une école riche de tous ses élèves*, publié en 2017, le Conseil supérieur de l'éducation en recense un certain nombre.

Parmi les plus prometteuses, mentionnons l'approche par les capacités proposée par l'économiste et philosophe Amartya Sen. Cette approche offre un changement de perspective sur la diversité en nous forçant à tenir compte de la réalité des élèves selon une approche globale qui inclut les ressources des élèves, leur environnement et leurs interactions avec celui-ci. À cet égard, le confinement a révélé ce qui se cache derrière la fracture numérique, que ce soit l'accès à l'informatique (ordinateurs, connexion Internet, bande passante, etc.), les espaces de travail à la maison (quand il y en a), le soutien familial, ou encore les compétences inégales en littératie numérique. Quand on comprend que le ministère de l'Éducation a octroyé un budget pour le seul matériel informatique, on réalise qu'il ne s'agit que d'une goutte d'eau dans la mer des inégalités sociales. ■

1— Voir le débat « L'État doit-il cesser de financer l'école privée ? », *Relations*, n° 740, mai 2010.

2— Voir Gabriel Rompré, *Conférence de comparaisons internationales : rapport CSE-CNESCO : la mixité sociale à l'école*, Québec, Conseil supérieur de l'éducation ; Paris, Conseil national de l'évaluation du système scolaire, 2015.

3— Voir Pauline Givord, « Le renforcement de la mixité sociale à l'école a-t-il un impact sur l'équité des résultats d'apprentissage ? » notes de la série *PISA à la loupe*, n° 97, Éditions OCDE, Paris, 2019.

4— Lire Yara El-Ghadban, « Madame X », *Relations*, n° 813, été 2021.

Francis Dupuis-Déri

L'auteur est professeur au Département de science politique de l'UQAM

---

*La longue histoire des grèves scolaires montre bien l'autonomie des jeunes en tant que sujets politiques. Elle montre aussi, toutefois, à quel point nos sociétés cherchent à marginaliser et à brider l'action politique de la jeunesse, de peur de perdre le contrôle.*

---

## L'EXCLUSION POLITIQUE DES JEUNES, UNE VIEILLE HISTOIRE

Lancé par la jeune Suédoise Greta Thunberg, le mouvement de grève scolaire pour le climat et l'ampleur qu'il a prise pourraient laisser croire qu'il est tout à fait exceptionnel que les élèves fassent grève. Or, l'histoire des grèves d'élèves, malheureusement méconnue, compte des milliers de cas dans le monde<sup>1</sup>.

Aux États-Unis, par exemple, il y a eu de très nombreuses grèves d'élèves pour ou contre la ségrégation raciale, mobilisant parfois plusieurs dizaines de milliers d'élèves. Plus récemment, des élèves de *high schools* ont manifesté par centaines de milliers contre les armes à feu à la suite de fusillades dans des écoles et avec le mouvement *Black Lives Matter*. Et un peu partout sur la planète, des élèves ont fait grève dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Au Québec, des élèves juifs ont fait grève à Montréal, en 1913, contre une enseignante antisémite, et d'autres pour obtenir des vêtements et du lait pour des camarades de familles sans-emploi pendant la crise économique des années 1930. En 1947, un boycottage qu'on a appelé la « grève du chocolat » — contre une hausse subite et injustifiée du prix des tablettes de chocolat — s'est déroulé partout au Canada et des jeunes ont même envahi des parlements provinciaux pour se faire voir et entendre ! Mais la grève d'élèves la plus importante qu'a connue le Québec a eu lieu en 1999, alors que les activités parascolaires étaient annulées à cause du conflit opposant le gouvernement au syndicat de l'enseignement. En guise de protestation, les jeunes grévistes ont bloqué à plusieurs reprises des ponts et des routes à Montréal, à Québec et ailleurs, et la police a procédé à des centaines d'arrestations. Rappelons par ailleurs que plusieurs écoles secondaires ont aussi fait grève lors des grèves étudiantes de 2005 et 2012 pour défendre l'aide financière publique aux études postsecondaires et lutter contre la hausse des droits de scolarité.

Plus récemment au Canada, des élèves ont fait grève en 2019, en Alberta, pour s'opposer à un projet de loi du gouvernement conservateur qui prévoyait la divulgation aux parents de l'identité des élèves membres de la Gay-Straight Alliance. Sur les pancartes des grévistes, on pouvait lire « *Love is love* » et « Les jeunes ont le droit à leur vie privée à l'école ». Des protestations ont aussi éclaté au sujet des codes vestimentaires, jugés à raison sexistes par les élèves.

### Discréditer et réprimer

Historiquement, ces grèves d'élèves ont souvent été ridiculisées par la presse. En 1938 au Québec, par exemple, la presse rapportait les propos de l'abbé Adélarde Desrosiers, principal de l'École normale Jacques-Cartier, formant les futurs enseignants :

« [L'] » enfant n'ayant pas de liberté propre, ne peut s'allier à d'autres enfants également soumis à leurs parents, pour déclarer ce qu'on appelle une grève. [...] Ils font simplement acte de révolte et d'insubordination à l'autorité légitime. [...] On ne fait pas autrement dans les soviets russes ! Que l'on reconnaisse le droit de grève dans nos écoles, et demain, ce sera l'anarchie partout<sup>2</sup>. »

Une vingtaine d'années auparavant, la presse avait publié un texte intitulé « Il n'y a plus d'enfants », au sujet d'une grève scolaire en Irlande :

« Ils se sont syndiqués [...]. Ils ont un programme de revendications [...] 1) Une demi-journée de congé hebdomadaire de plus ; 2) La suppression de la langue celtique dans l'enseignement ; 3) La suppression des livres publiés par des maisons qui emploient des ouvriers non syndiqués. [...] les écoliers grévistes ont saccagé une école dont les élèves, réfractaires à leurs idées, préféreraient s'en tenir bien sagement à l'étude [...] De griefs en griefs, de grève en grève, les écoliers en arriveraient à réclamer la suppression de l'enseignement<sup>3</sup>. »

Les polémistes d'aujourd'hui ne sont pas plus tendres avec le mouvement des jeunes pour le climat. Certains titres de chroniques dans les journaux sont à la fois sensationnalistes et insultants : « Sainte Greta, priez pour nous ! » (Richard Martineau), « Greta Thunberg, la prophétesse » ou « Génération surangoissée » (Mathieu Bock-Côté). En France, le polémiste Alain Finkielkraut a carrément insulté Greta Thunberg, et son complice Pascal Bruckner signait un billet d'humeur intitulé « Greta Thunberg ou la dangereuse propagande de l'infantilisme climatique » (*Le Figaro*, 9 avril 2019). Le polémiste d'extrême droite Éric Zemmour évoquait même les « Khmers verts<sup>4</sup> », en référence à la dictature cambodgienne qui a fait environ 1,5 million de morts. Greta Thunberg en génocidaire, rien de moins !

Cette panique face à une jeunesse soi-disant hors de contrôle s'explique en partie parce que l'enfant est perçu, en Occident, comme « une version hyperbolique du problème du gouvernement des êtres humains », pour citer Alain Renaut, l'auteur du livre *La libération des enfants* (Calmann-Lévy, 2002, p. 240). D'où les analogies classiques au sujet des femmes ou des peuples « primitifs » qui sont comme des enfants, et qu'il faudrait gouverner pour leur propre bien. Des termes ont été forgés pour désigner ce phénomène, dont « suprémacisme adulte » ou « adultisme », comme le dit Caroline Caron de l'Université du Québec en Outaouais, mais aussi l'« adophobie », qui est le titre d'un essai du sociologue Jocelyn Lachance (PUM, 2016).

Quelle que soit l'importance de la cause, bien des directions d'école tentent d'endiguer la contestation, que ce soit en essayant de manipuler les jeunes en les cooptant pour des initiatives dirigées et contrôlées par les adultes, en les étourdissant par des promesses d'agir qui ne sont jamais tenues, ou en ayant tout simplement recours à la répression. Ainsi, la direction de la polyvalente des Monts, à Sainte-Agathe-des-Monts dans les Laurentides, a suspendu deux élèves ayant demandé — en vain — qu'une assemblée de vote de grève soit organisée au sujet du mouvement pour le climat. Ils ont finalement organisé une assemblée de manière autonome, ce qui leur a valu une suspension. « [P]our des gens qui demandent une démocratie, c'est vraiment exagéré », a confié un des élèves sanctionnés aux médias. En effet, la répression par les adultes des mouvements d'élèves contrevient à l'idéal démocratique et à la rhétorique officielle qui prétend accorder tant d'importance à l'engagement citoyen chez les jeunes. Tout cela est bien beau en théorie, mais les adultes ne veulent pas perdre le contrôle.

### Une autonomie politique à reconnaître

Hors de tout doute, les grèves d'élèves démontrent la capacité d'action *autonome* des jeunes, hors du cadre — pensé par et pour les adultes — de la « démocratie » à l'école, comme les fameux conseils d'élèves qui restent toujours sous le contrôle d'adultes pouvant les manipuler. Pour plusieurs élèves, avoir la possibilité d'agir collectivement est une expérience enivrante, surtout si c'est sans la permission de la direction, et même en opposition à celle-ci. Comme le disait aux médias Hugo, élève de 3<sup>e</sup> secondaire de l'école Le Vitrail à Montréal en marge des débrayages organisés en appui au mouvement de grève étudiante de 2005 : « Ce qu'on veut prouver, c'est qu'on est capable de s'organiser. » (*La Presse*, 9 mars 2005).

Il est difficile d'évaluer avec précision les résultats de ces grèves d'élèves, qui restent souvent sans lendemain par manque de ressources et donc de capacité de mobilisation. Qu'advient-il, alors, du mouvement de la jeunesse pour le climat, dont la cause est si importante ? Saura-t-il déjouer les manœuvres visant à le marginaliser et à le faire taire, et avoir le même effet que certaines grèves d'élèves qui ont contribué à provoquer un véritable mouvement populaire et mené au renversement de régimes, comme l'apartheid en Afrique du Sud dans les années 1980 et comme celui du dictateur Jean-Claude Duvalier en Haïti, en 1985 ?



Bannière déployée près des lofts Moreau, 31 août 2013,  
photo tirée de la série *Évincés*. Photo : Alexis Aubin

Cette histoire des grèves d'élèves ne mériterait-elle pas, enfin, de leur être enseignée en classe? Il s'agirait de leur faire prendre conscience que la « démocratie » n'est pas seulement une affaire d'adultes et ne se limite pas à déposer dans l'urne un bulletin de vote marqué d'un simple X. Or les adultes, qui prétendent valoriser la démocratie, oseront-ils prendre ce risque? ■

1 — Pour en savoir plus sur ce sujet, voir F. Dupuis-Déri, « Histoire des grèves d'élèves du secondaire au Québec : démocratie et conflictualité », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 46, n° 3, 2020 p. 67-94 et « L'école contre la démocratie : les grèves d'élèves au secondaire », *Cahiers Verbatim*, vol. VII, Presses de l'Université Laval, 2020, p. 113-129.

2 — « La grève se continue à l'école normale J.-Cartier », *L'illustration nouvelle*, 14 janvier 1938.

3 — « Chronique : il n'y a plus d'enfants », *La Presse*, 25 septembre 1913.

4 — Éric Zemmour, « Un baby-boomer au pays des Khmers verts », *Le Figaro*, 29 janvier 2020.

## ACCUEILLIR LA DIVERSITÉ DE GENRE

### Charles-Antoine Thibeault

L'auteur est musicothérapeute, étudiant au doctorat en service social à l'Université de Montréal et coordonnateur du projet Grandir Trans pour la Chaire de recherche du Canada sur les jeunes transgenres et leurs familles

Depuis septembre 2018, tous les samedis, un groupe de jeunes trans et non binaires de 14 à 18 ans se réunit à l'occasion d'une activité de thérapie par les arts que j'anime. Iels<sup>1</sup> y racontent leurs difficultés, leurs inquiétudes et, surtout, iels rigolent, dessinent, peignent, chantent ou même sculptent. L'activité se déroule en milieu d'après-midi pour laisser ces jeunes être des ados et dormir en avant-midi ; chaque personne participe quand elle le souhaite et les parents ne sont pas admis. Ces jeunes personnes sont avant tout des adolescents et des adolescentes qui traversent des étapes de développement par lesquelles toutes et tous passent dans la vie. Le corps change, les amitiés prennent une place majeure, il y a découverte de la sexualité, et les questions relatives à l'avenir deviennent plus importantes.

Dans le cas des jeunes qui participent au groupe, s'ajoutent à ces changements, déjà déconcertants pour plusieurs, un besoin constant et persistant d'exprimer leur genre à l'extérieur des normes sociales associées à celui qui leur a été assigné à la naissance. Iels expérimentent ainsi une « incongruence de genre », selon le terme utilisé par l'Association américaine de psychiatrie, qui s'accompagne typiquement d'une dysphorie de genre, c'est-à-dire d'un inconfort. Ce dernier peut être causé par des caractéristiques sexuelles primaires (organes génitaux) ou secondaires (pilosité, timbre de la voix, musculature, etc.), par les rôles sociaux (être un frère ou une sœur, un père ou une mère, etc.), ou même par l'identité de genre inscrite sur les papiers officiels (bulletins de notes, permis de conduire, contrat de cellulaire, etc.). Cet inconfort peut rendre difficile le maintien de ses obligations professionnelles, personnelles, sociales ou légales.

Les difficultés auxquelles font face les jeunes trans et non binaires sont toutefois loin de se limiter à ces expériences de malaise, parfois très profond. Il suffit de les écouter parler de leurs expériences scolaires et familiales pour constater de nombreux cas de discrimination et d'inconfort social. Alors que les violences dans les vestiaires sont de loin les situations les plus discutées dans les médias, d'autres plus insidieuses marquent le quotidien de ces jeunes. Pensons, par

exemple, à un débat organisé dans le cadre du cours d'éthique et culture religieuse sur les droits des personnes trans. Imaginez l'expérience stigmatisante, voire traumatisante que ça peut être pour un jeune écoutant certains de ses camarades débattre de ses droits fondamentaux — et les contester pour les besoins de l'exercice. Il n'en faut pas plus pour en décourager plusieurs de se présenter en classe le lendemain matin. Une telle situation, moins médiatisée, a pourtant un réel impact sur la santé mentale de ces jeunes, risquant d'entraîner de l'anxiété, de la dépression, le décrochage scolaire, des pensées suicidaires et des tentatives de suicide ; des réalités que vivent davantage que les autres les jeunes trans et non binaires.

Ainsi, avant même de repenser, par exemple, l'infrastructure des toilettes et des vestiaires (qui sont aussi, soit dit en pensant, des lieux d'insécurité et de discrimination pour les jeunes cisgenres, soit celles et ceux s'identifiant au genre qui leur a été assigné à la naissance), il est beaucoup plus urgent de commencer par accueillir la diversité d'expression du genre affirmée par les jeunes trans et non binaires. La compassion, l'empathie, l'accueil sans jugement et sans remise en question de la diversité des formes d'expression de son identité de genre sont des attitudes essentielles à développer dans notre société. Il est primordial de laisser les personnes expérimenter tout en les protégeant le mieux possible des situations de discrimination, comme on doit d'ailleurs le faire à l'égard de tout enfant<sup>2</sup>.

Dans la thérapie par les arts comme dans d'autres, il est reconnu que l'intervention auprès d'une population marginalisée ne s'arrête pas à la porte du bureau du ou de la thérapeute, qu'il est important de reconnaître et d'interpeller aussi les institutions, les organisations ou les individus qui ajoutent un poids au fardeau que porte cette population. Que l'on pense aux systèmes d'éducation et de santé, aux pharmacies, aux boutiques de vêtements ou aux services de téléphonie, pour ne donner que quelques exemples, l'existence même des personnes trans et non binaires n'y est pas toujours reconnue, et encore moins accueillie et respectée. La reconnaissance et le respect des droits de ces personnes requiert un véritable changement de société. Cela passe par des changements institutionnels, mais aussi sur le plan des mentalités. Je vous laisse donc sur cette réflexion : et vous, êtes-vous une personne prête à accueillir ces jeunes dans leur différence ?

1— « Iels » est un nouveau pronom neutre utile ici pour refléter la diversité de genre des personnes.

2— Lire Annie Pullen Sansfaçon et Denise Medico, *Jeunes trans et non binaires. De l'accompagnement à l'affirmation*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2021.

## DU POSITIF DANS LE NÉGATIF ? NON ! QUOIQU'...

*La Maison Dauphine à Québec vient en aide aux jeunes de la rue depuis près de 30 ans. Ce texte a été écrit dans le cadre d'un atelier d'écriture qu'elle a réalisé avec ces jeunes, en partenariat avec le Centre Louis-Jolliet.\**

Marie-Chloé Veillette

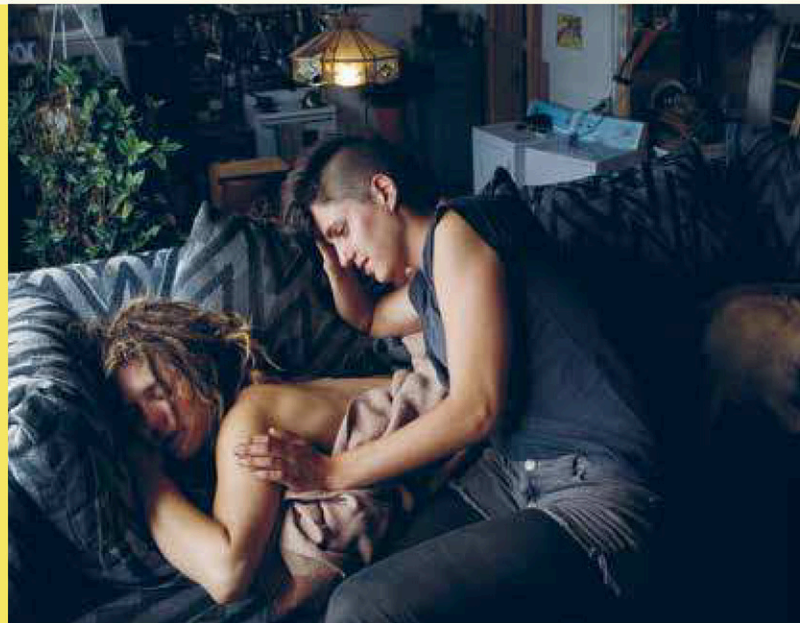
Je m'étais toujours demandé ce que l'univers nous réservait. Pensez-y ! Si l'on vit autant d'embûches, c'est sûrement pour une raison bien précise, non ? Pourtant, dans ma vie, je ne voyais pas de raison valable. Du haut de mes 16 ans, j'essayais de me persuader que quelque part, quelque chose de bien m'attendait. En vain.

— **Espèce de lesbienne dégueulasse !**

Je ne regardai même pas cet énerguemène qui venait de passer près de moi. L'école était devenue en grande partie ma tombe dont les élèves, plus idiots les uns que les autres, creusaient un peu plus le trou qui m'était destiné. Je mis les mains dans mes poches afin de faire paraître physiquement le fait que je n'en avais absolument rien à faire de leurs commentaires récurrents... Alors que psychologiquement, je mourais à petit feu.

Chaque jour se ressemblait. Je me levais en espérant un jour meilleur. Malheureusement, je ne pouvais ainsi me bercer d'illusions. Je ne pouvais pas non plus demander à notre société de m'accepter du jour au lendemain. Moi, une lesbienne masculine. Une fille garnie de tatouages et de piercings. Une marginale. C'était impossible. Des coups de coude, des coups de poing, des commentaires désobligeants, des rires méchants, de la nourriture lancée sur moi... Et j'en passe. Et, bien entendu, je me couchais le soir en espérant ne pas me réveiller le lendemain.

Ces jeunes en quête de puissance et de cibles à détruire commençaient sérieusement à avoir raison de moi. Et malheureusement, ils le savaient très bien.



Justine veillant sur l'une de ses colocataires, 9 juillet 2013, photo tirée de la série *Évincés*. Photo : Alexis Aubin

Arrivée à la cafétéria, je m'attendais à ma normalité de tous les jours : des injures ainsi que de la nourriture lancée sur la pauvre fille que j'étais. Faits qui arrivèrent, mais je ne pus vraiment comprendre ce qui se passa par la suite... Une fille aux longs cheveux blonds se leva, renversant du même coup sa chaise qui tomba dans un bruit sourd. Les poings serrés, les larmes aux yeux et la gorge nouée, elle cria :

— **Non, mais ! Vous vous prenez pour qui à la fin ? C'en est assez ! Lâchez-la !**

La quasi-totalité de l'école était bouche bée. Moi y compris. Que se passait-il ? Je n'osais bouger d'un centimètre. C'était Marie, la fille la plus populaire de l'école, celle que tout le monde aimait et admirait.

Sans dire quoi que ce soit d'autre, elle s'avança vers moi. Ses traits délicats s'étaient adoucis et ses lèvres formaient un des plus beaux sourires jamais vus. Elle me prit la main doucement en déposant un baiser sur ma joue. Ce geste ne put que me déstabiliser. Elle se pencha vers moi et me susurra à l'oreille :

— **Je suis là maintenant... Ça va aller.**

Pour une raison que j'ignorais, je la crus instantanément. Les larmes aux yeux, je la remerciai du regard. Après tout, peut-être que demain serait mieux finalement.

\* Les autres textes produits dans le cadre de ce projet sont disponibles sur le site Web de la Maison Dauphine : <[ladauphine.org/places-des-jeunes/#écriture](http://ladauphine.org/places-des-jeunes/#écriture)>

# RELATIONS

**Face à l'immense vague de dénonciations d'agressions sexuelles qui déferle au Québec comme ailleurs – du mouvement #MoiAussi aux scandales touchant l'Église catholique en passant par la lutte contre les féminicides –, osons-nous enfin dire collectivement : plus jamais ça ? Où en est notre compréhension des rapports de pouvoir et des conceptions de la masculinité et de la sexualité sous-jacents à tant de violences physiques, psychologiques et spirituelles ? Comment enrayer ces violences ? Quelles avancées espérer pour les victimes, qui sont en grande majorité des femmes, mais aussi des enfants et des hommes ?**

**NOTRE PROCHAIN DOSSIER SE PENCHERA SUR CES QUESTIONS ET BIEN D'AUTRES, AU CROISEMENT TROUBLE DE LA SEXUALITÉ, DU CORPS ET DU POUVOIR.**

## **Aussi dans ce numéro :**

**En débat :**  
Comment agir face aux complotistes ?

**Un grand entretien**  
avec Amzat Boukari-Yabara

**La suite de notre série**  
sur l'écologie politique radicale

**Aux frontières**  
avec Lorrie Jean-Louis

**La chronique littéraire**  
de Valérie Lefebvre-Faucher,  
accompagnée des œuvres de  
Natascha Niederstrass

**Le Carnet**  
de Ouanessa Younsi

CE NUMÉRO DU PRINTEMPS SERA DISPONIBLE EN KIOSQUES, EN LIBRAIRIES ET EN VERSION NUMÉRIQUE LE 4 MARS. D'ICI LÀ, SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX ET DÉCOUVREZ NOS NOUVEAUTÉS SUR NOTRE SITE WEB : [WWW.REVUERELATIONS.QC.CA](http://WWW.REVUERELATIONS.QC.CA).



# SON DE CLOCHE



**UN BALADO PLEIN D'HUMEUR ET D'HUMOUR  
QUI PARLE FIÈREMENT DES PROFS DE L'ÉCOLE  
PUBLIQUE QUÉBÉCOISE ET DE LEURS ÉLÈVES.**

Catherine Éthier,  
animatrice du balado.

DISPONIBLE SUR VOTRE  
PLATEFORME PRÉFÉRÉE.



# BONJOURRRRRRRRE !

*Nous faire entendre les voix ignorées, voire insoupçonnées, de personnes qui vivent l'exclusion autour de nous : telle est la mission que l'écrivaine Lorrie Jean-Louis se donne dans cette nouvelle série de quatre textes qu'elle nous propose. Dans ce deuxième texte, elle va à la rencontre d'Ahmed, camelot pour le magazine L'Itinéraire.*

## Lorrie Jean-Louis

L'auteure a publié *La femme cent couleurs* (Mémoire d'encrier, 2020)

Ce texte sera traversé par l'inénarrable. Parce que la voix ne ment pas, comme me l'a déjà dit un artiste de théâtre. Parce qu'il y a des choses qui cassent la voix, parce qu'elles ont brisé les cœurs, même l'âme.

Si vous passez un jour par la station de métro Parc, à Montréal, vous entendrez peut-être la voix et le BONJOURRRRRRRRE mémorable d'un homme qui y vend le magazine *L'Itinéraire* : c'est Ahmed.

Ahmed est camelot pour *L'Itinéraire* depuis dix ans maintenant. Dans les statistiques qu'on aime nous brandir comme un avant-goût de scientificité, le portique de la vérité, il entre sûrement dans la catégorie « sous le seuil de la pauvreté ».

C'est un événement tragique qui l'a amené là. Ce sont ses mots. Il dira même *très tragique* en y faisant référence. Avant de prononcer le mot qu'on pressent, que je connais trop bien, dont j'aimerais que la réalité qu'il désigne soit loin derrière, il le laisse entrer dans la conversation : le racisme. Ahmed a été victime de racisme. À deux reprises il s'est rendu aux urgences. Il a failli mourir.

Après cet événement tragique qu'il ne me décrira pas, par pudeur, il a plongé dans une profonde dépression. Il a failli y perdre l'esprit.

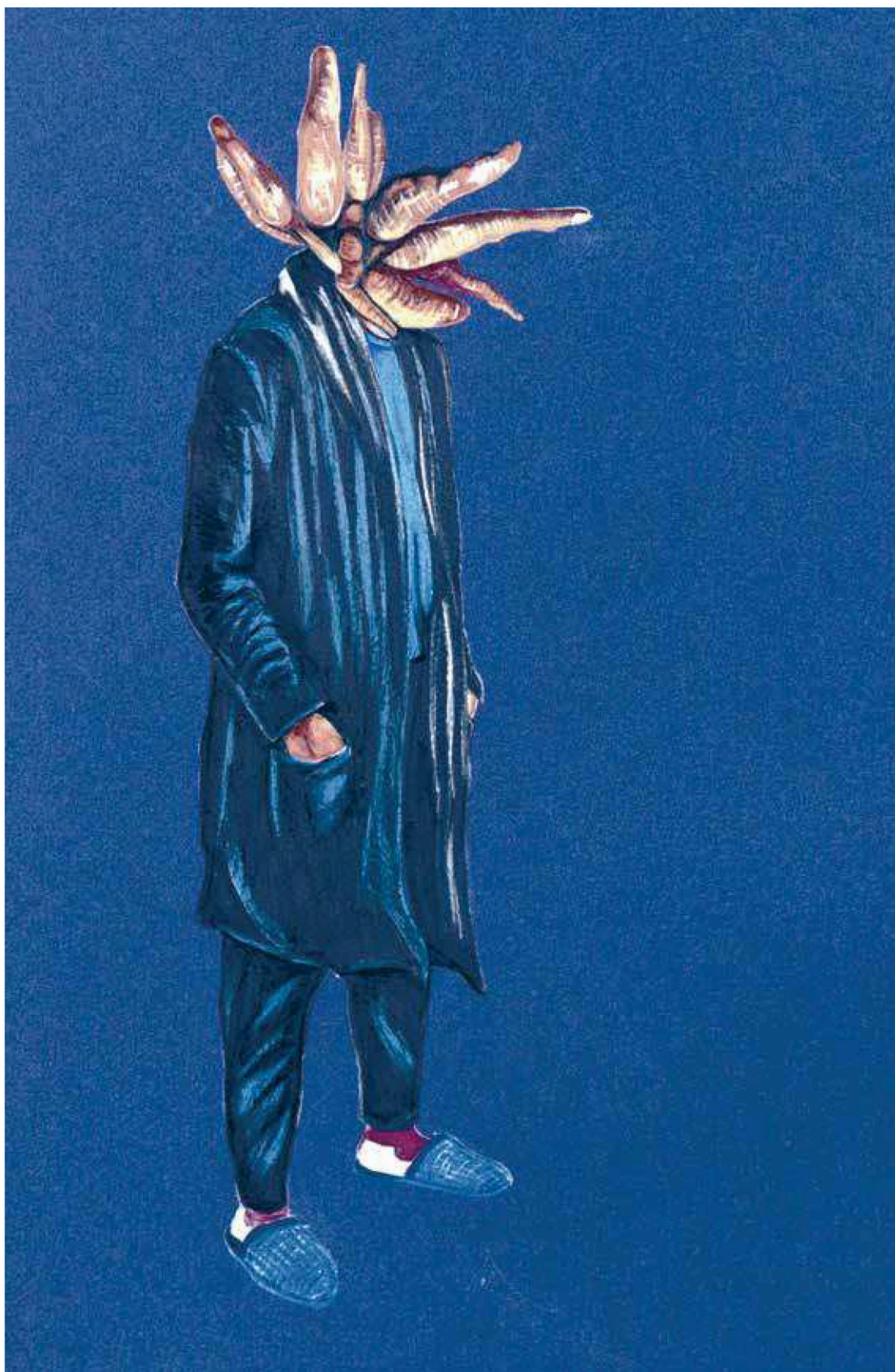
Il poursuivait alors une formation professionnelle comme assistant infirmier. Il en était au onzième mois sur les quinze que dure cette formation quand il a été grave-

ment atteint dans son âme, tel qu'il le dit. Il ajoute avec une honnêteté déconcertante qu'il ne croyait pas qu'on puisse être raciste tout en travaillant dans le domaine de la santé.

Ahmed n'est pas né au Québec. Son pays d'origine est la Côte d'Ivoire. Pour moi, ça explique son innocence. Car quand on naît au contraire dans une société où le racisme existe, on sait qu'il peut être partout : autant dans les gestes les plus banals que dans les plus importants. Par exemple, un homme qui tenait une porte pour une femme devant moi — et que j'ai remercié étant passée tout juste derrière elle — a déjà tenu à me dire que ce n'était pas pour moi qu'il tenait la porte. Je l'ai laissé à sa voix. Je me suis dit que s'il s'entendait, cela lui suffirait pour constater qu'il était au comble de la petitesse. La honte serait là, à l'attendre. Bien sûr, c'était un vœu pieux.

Mais revenons à Ahmed, le camelot. Un événement dramatique pendant sa formation d'assistant infirmier l'a donc mené à l'hôpital à deux reprises et l'a presque rendu fou. Il attendait alors la fin de la longue enquête devant juger du tort qu'on lui avait fait, menée par la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, lorsqu'il a croisé *L'Itinéraire* sur sa route. Il devait s'occuper à autre chose qu'à nourrir une rage qui le rongait. Il parle de cette revue comme d'un refuge, d'un abri pour toute personne qui, si elle n'a pas failli se retrouver à la rue, s'est retrouvée hors du monde, brisée. Pour Ahmed, faire partie de *L'Itinéraire* est une façon de lutter contre le

*Le désespoir ne fait pas de bruit. Mais Ahmed, lui, a ce lourd silence après son BONJOURRRRRRRRE chargé de gaité.*



Moridja Kitenge Banza, *Je crois savoir comment il me voit #1*, 2020, crayon de couleur sur carton archive, 50 x 40 cm

racisme, de conscientiser les gens, comme il le dit avec précision. *L'itinéraire* a été une halte qu'il n'a pas quittée, c'est devenu un havre.

Lorsqu'il a commencé à vendre le magazine, la police intervenait souvent à la station Parc. Ahmed chantait à tue-tête, même en punjabi. Il a reçu plusieurs amendes. Il paraît qu'il dérangeait le monde. Or, s'il y a une chose qui est vraie dans l'anonymat léthargique des grandes villes, c'est qu'il ne faut pas briser le silence, car c'est dramatique pour l'ordre du monde qui nous gouverne. Si certaines personnes croient sincèrement que le silence est un signe, voire un gage de paix, je me dis que le désarroi du monde est bien mal compris. Le désespoir ne fait pas de bruit. Mais Ahmed, lui, a ce lourd silence après son BONJOURRRRRRRE chargé de gaité.

Heureusement, la clinique de l'organisme Droits Devant lui a permis de contester et de faire annuler toutes ses contraventions. Il m'apprend qu'elle vient en aide aux personnes démunies ou sans-abri, à « des gens comme ça », c'est-à-dire celles et ceux dont on ne laisse pas la voix cheminer jusqu'à nous. La pauvreté est un crime. Le saviez-vous ?

Entre éclats de rire et hésitations, je questionne Ahmed sur son sentiment d'appartenance à la société. Il doit découper sa réponse en deux. Il ne pense pas en éprouver pour la société québécoise prise comme un ensemble, mais il me parle de ses clients et clientes fidèles qui sont d'ici et de toutes origines et qui l'encouragent depuis maintenant dix ans. Ces personnes sont son secours stable. Il s'est reconstruit un lieu à lui, habitable, autour d'une clientèle fidèle et avenante parmi laquelle des amitiés se sont tissées.

*L'itinéraire* représente pour lui un lieu où il a pu aller à la rencontre de sa propre humanité. Il aime le contact avec les autres. Il veut rendre les humains « humains à nouveau ». Il croit qu'ils ont perdu quelque chose d'essentiel.

Avant la pandémie, Ahmed faisait des câlins à tout le monde, me dit-il. C'est à la station de métro Parc qu'il a aussi commencé à faire du slam. Dans la joie, les langues se délient.

Aujourd'hui, il se sent accepté dans le quartier. Il parle de ses clientes et de ses clients comme des « gens de cœur » ou des « êtres de lumière ». C'est d'ailleurs ce qui l'a aidé à maintenir le cap à *L'itinéraire*. Plusieurs lui ont donné de l'attention, des

encouragements. Pour Ahmed, c'est une bulle et il s'y sent bien. C'est difficile, mais il y arrive.

Je sais que pour traverser la vie sur un fil ténu on regarde souvent ailleurs pour se donner du courage, pour ne pas tomber. Il me parle d'un homme dont je ne connaissais pas le travail : Prem Rawat, ambassadeur de la Paix. Il n'a pas ce titre officiel, mais il multiplie les actions à l'international pour diffuser un message de paix : entrevues, émissions de radio, partenariats avec des groupes de la société civile. Ahmed m'en parle comme de celui qui lui a permis de se connaître, d'entrer en relation avec lui-même et de faire la paix avec cette colère indomptable qui le rongait.

Ahmed me raconte une parabole de Rawat : un enfant demande au sage pourquoi un jour les gens sont bons et le lendemain, ils sont mauvais. Qu'est-ce qui fait que l'un gagne et que l'autre perd ? Le sage répond : celui qui gagne, c'est celui que tu nourris en toi-même. Ahmed ajoute que nous savons que nous devenons bons par ce que nous savons faire et en le pratiquant le plus souvent possible. Ce n'est pas simple, mais avec de la persévérance, les démons de l'amertume et de la colère se découragent, semble-t-il.

En guise de remerciement pour cet échange généreux, j'explique à Ahmed pourquoi je me suis intéressée à lui. Il y a quelques années, j'étais enceinte. Nous entrions lui et moi dans le même wagon sur le quai de la station de métro Parc. Je devais avoir environ sept mois de grossesse et personne ne me cédait sa place pour que je puisse me déposer avec mon ventre qui était déjà bien lourd. Un inconnu, Ahmed, s'est mis à faire un bruit léger et, surtout, il a dit bien fort : « Tant que personne ne donne sa place à cette femme, je vais continuer à faire du bruit. » Il veillait bruyamment sur moi ! Quelqu'un s'est alors levé et m'a cédé sa place. J'étais ravie par cet inconnu. C'était comme s'il me donnait à boire alors que j'étais assoiffée. Après lui avoir offert mon meilleur sourire, je me suis promis à moi-même que je ne devais jamais l'oublier. C'est pour moi un devoir d'humanité : ne jamais oublier qui nous a tendu la main.

Ahmed ne se souvient pas de m'avoir déjà croisée. Il me dit : « Étrange la vie. » Et nous arrêtons d'enregistrer nos voix. ■



## JEUNES VOIX ENGAGÉES

### concours d'écriture



Photo : Jessy Paquet-Méthot

*David Carpentier, doctorant en science politique à l'Université d'Ottawa, est l'heureux gagnant de l'édition 2021 de notre concours d'écriture « Jeunes voix engagées », dans la catégorie Analyse. Voici le texte qui lui a valu une bourse de 500 dollars<sup>1</sup>.*

## CONJUGUER INTERCULTURALISME ET ANTIRACISME POUR REPENSER LE VIVRE-ENSEMBLE

...

*David Carpentier*

Le débat public sur l'aménagement du pluralisme dans la société québécoise a connu un tournant important dans les dernières années. Depuis la commission Bouchard-Taylor et le débat sur la laïcité, on était habitué à la grande médiatisation et à la politisation des enjeux liés à l'expression du religieux dans l'espace public. Or, s'ajoutent à ces discussions la question du racisme — que d'aucuns voudraient qualifier de systémique — et celle concernant la manière dont les institutions et les politiques publiques contribuent ou non à sa perpétuation. Alors que les gouvernements successifs semblent hésiter entre l'inaction et la négation<sup>2</sup>, force est de constater que ce tournant met en cause les fondements de l'interculturalisme tels qu'ils ont été réfléchis par plusieurs figures nationalistes issues de l'école de pensée du libéralisme politique. De plus en plus associé à un discours sur la nation blanche par ses détracteurs, l'interculturalisme contribuerait à dissimuler et à maintenir les systèmes d'oppression du racisme et du colonialisme. Sa préoccupation pour la pérennité d'une nation francophone en Amérique du Nord ferait l'économie — voire carrément fi — d'une analyse permettant de déconstruire les processus d'exclusion des groupes racisés<sup>3</sup> et marginalisés. Cette critique porte ainsi un projet radical d'égalité et de justice qui devrait se refléter davantage, aux yeux de ceux et celles qui la portent, dans la conception de la nation que met de l'avant l'interculturalisme.

### **L'interculturalisme : une proposition libérale**

Des intellectuels tels que Gérard Bouchard, Alain-G. Gagnon et François Rocher ont contribué à populariser, surtout à partir de 2007, l'idée que le



Illustration : Sandrine Corbeil

gouvernement du Québec devrait reconnaître formellement l'interculturalisme comme son modèle d'intégration des personnes immigrantes et de gestion de la diversité ethnoculturelle. Ce concept est présenté comme une voie mitoyenne entre, d'une part, le modèle assimilationniste français qui écraserait les différences au profit d'une identité nationale commune et, d'autre part, le modèle multiculturaliste anglo-saxon qui valoriserait plutôt l'expression des particularismes ethnoculturels, religieux et linguistiques dans l'espace public. Pour le sociologue et historien Gérard Bouchard, qui a grandement contribué à conceptualiser l'interculturalisme, notamment dans son essai *L'interculturalisme : un point de vue québécois* (Boréal, 2012), ce dernier assurerait un équilibre entre les aspirations identitaires légitimes d'une majorité historique d'origine canadienne-française et un pluralisme respectueux des minorités ethnoculturelles.

Les notions d'équilibre, de réciprocité et de dialogue entre la majorité culturelle et identitaire dite « fondatrice » et les minorités ethnoculturelles sont au cœur de l'interculturalisme, qui s'appuie sur l'idée centrale de contrat moral. Ce dernier fait référence aux droits et aux responsabilités respectives de la société d'accueil et des personnes immigrantes. Il repose sur trois principes : le partage du français comme langue commune de la vie publique ; le respect des principes fondamentaux de la démocratie libérale, reconnus dans les chartes ; et le droit et le devoir de toute personne de participer et de contribuer à la vie économique, sociale, culturelle et politique du Québec. Ces principes définissent la notion de culture publique commune, laquelle serait dynamique, tout comme sont évolutives les valeurs communes de la société, parmi lesquelles on peut retrouver l'égalité de genre, la laïcité et la primauté de la langue française. La primauté de cette dernière fait généralement consensus dans l'opinion publique et constitue le socle sur lequel l'interculturalisme libéral et l'idée de citoyenneté québécoise reposent. Par ailleurs, cette approche révèle aussi une conception particulière

du rôle de l'État, dont l'intervention est vue comme étant légitime et souhaitable afin de veiller à l'épanouissement d'une identité québécoise francophone et laïque.

### Une critique différentialiste

En s'inspirant des études postcoloniales et du pluralisme radical, une critique dite différentialiste de l'interculturalisme libéral a été formulée par des personnes comme Paul Eid, Darryl Leroux et Daniel Salée. Selon cette perspective, qui s'intéresse aux « rapports de pouvoir qui participent aux processus d'exclusion sociale, de racialisation et de reproduction du statut des groupes dominants<sup>4</sup> », l'interculturalisme libéral serait problématique puisqu'il véhicule une conception de la nation centrée sur l'expérience qu'en font les membres de la majorité. Cette expérience particulière tend à être présentée comme universelle dans le discours public et serait imposée aux autres à travers les idées de culture publique et de valeurs communes. Le discours public portant sur ces valeurs — laïcité et l'égalité de genre, par exemple — participerait à la construction de représentations des personnes immigrantes et racisées comme posant une menace pour la nation québécoise et ses principes progressistes. Pensons aux femmes musulmanes souvent représentées comme de potentielles victimes, sans agentivité, que l'État doit « sauver ». Ou encore aux hommes musulmans souvent suspectés d'homophobie et de sexisme.

Selon une critique différentialiste, l'interculturalisme et l'accent qu'il met sur la notion de réciprocité contribueraient aussi à dissimuler les rapports de pouvoir entre les différents groupes composant la société. Il demeurerait silencieux sur la propension qu'a la majorité à réaffirmer épisodiquement son hégémonie culturelle et à déterminer seule les conditions du vivre-ensemble. À cet effet, la centralité de la langue française dans le discours public portant sur une « intégration réussie » serait problématique puisqu'elle occulterait l'importance d'autres barrières nuisant à la participation des personnes immigrantes ou

racisées à la collectivité. La géographe Délice Mugabo souligne en ce sens que « parler français ne protège pas une personne noire de Montréal de la violence<sup>5</sup> » et que la prépondérance de cet enjeu linguistique contribue à l'invisibilisation du racisme. Elle conteste l'idée dominante selon laquelle la société québécoise serait post- raciale et que la racialisation ne constituerait pas un facteur explicatif de l'accès inégal aux biens sociaux et aux ressources.



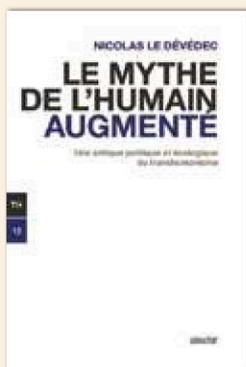
### Réconcilier l'interculturalisme avec sa critique

Cette critique radicale de l'interculturalisme libéral montre que la recherche d'un équilibre entre les aspirations identitaires de la majorité et le respect de la différence des minorités demeure difficilement réalisable tant que la majorité refuse de reconnaître son statut hégémonique et les responsabilités qui en découlent. Plutôt que de motiver la condamnation de l'interculturalisme et de sa conception de la nation de manière définitive, ces critiques ont surtout le potentiel de les ouvrir davantage à leurs propres promesses d'inclusion et de solidarité. En se décentrant de l'expérience de la nation faite par les membres de la majorité, l'interculturalisme pourrait devenir un vecteur d'émancipation pour tous les Québécois et les Québécoises, indépendamment de leurs marqueurs identitaires.

Deux pistes de réflexion peuvent inspirer la réconciliation de l'interculturalisme avec sa critique différentialiste. D'abord, l'édification d'une culture publique commune et d'une citoyenneté québécoise doit devenir compatible avec l'objectif de démantèlement des systèmes d'oppression du racisme et du colonialisme. Il importe de réaffirmer que les personnes immigrantes et racisées ont toute la légitimité nécessaire pour participer aux discussions sur les critères de l'appartenance à la communauté politique. Nous gagnerions collectivement à recadrer le débat sur

la différence afin qu'elle ne soit plus présentée dans le discours public comme une menace à la cohésion sociale et à l'identité québécoise — qui est pourtant en constante mutation. Ensuite, l'interculturalisme libéral doit placer en son centre une perspective anti-raciste, laquelle peut se traduire concrètement par la production d'une réflexion critique sur la « blanchité » et la reconnaissance du caractère systémique du racisme. La voie empruntée par la Ville de Montréal, qui a mené en 2018 une consultation sur le racisme et la discrimination systémiques, est un exemple à suivre si l'on souhaite éviter qu'une absence de prise en considération sérieuse du racisme ne contribue à une forme de désintégration sociale. La difficulté qu'éprouvent plusieurs personnes racisées — souvent même celles qui sont nées ici<sup>6</sup> — témoigne de cette désaffection, qui constitue aujourd'hui la plus grande limite au développement d'une citoyenneté québécoise. C'est seulement par l'engagement d'un véritable dialogue qu'on arrivera à la dépasser.

- 
- 1 — Nous remercions Valeurs mobilières Desjardins et la Banque nationale du Canada pour leur soutien financier.
  - 2 — L'opinion publique et les pressions politiques ont fait reculer le gouvernement libéral de Philippe Couillard, en 2017, concernant la tenue de la Commission de consultation sur le racisme et la discrimination systémique, et le gouvernement caquiste de François Legault refuse à ce jour de reconnaître l'existence du racisme systémique au Québec.
  - 3 — La racialisation est un processus par lequel un groupe en vient à être compris comme constituant l'équivalent d'une « race biologique ».
  - 4 — François Rocher et Bob W. White, « L'interculturalisme québécois dans le contexte du multiculturalisme canadien », *Étude de l'Institut de recherche en politiques publiques*, n° 49, 2014, p. 23-24.
  - 5 — D. Mugabo, « *Black in the city : on the rise of ethnicity and language in an antiblack landscape* », *Identities*, vol. 26, n° 6, 2019, p. 635.
  - 6 — Lire Vicky Fragasso-Marquis, « Se sentir Canadien ou Montréalais... mais pas Québécois », *Le Devoir*, 8 mars 2021.



## Démasquer la pseudo révolution transhumaniste

Une critique écologique et politique de ce mouvement qui souhaite changer l'être humain pour mieux ne pas changer notre modèle de société.

Nicolas Le Dévédec – *Le mythe de l'humain augmenté. Une critique politique et écologique du transhumanisme*  
160 pages – collection « Théorie »

**écosociété**



Le BLÉ, une monnaie locale en circulation à Québec.  
Photo : MLC-Québec

*La création des monnaies locales témoigne à la fois de la volonté de trouver des leviers pour réencaster l'économie dans le social et du constat que des réformes du système monétaire et financier dominant sont hors de portée des personnes qui désirent réellement les mettre en branle.*

## LES MONNAIES LOCALES POUR UNE SOCIÉTÉ DE POSTCROISSANCE

*Les monnaies locales gagnent à être connues et développées, car elles peuvent servir de levier pour la transition socioécologique. On peut les voir comme des utopies réelles dans le sens où les groupes qui les mettent en place, dans le monde d'aujourd'hui, créent des institutions sociales pour le monde de demain.*

•••

*Christoph B. Stamm*

L'auteur, sociologue, est chargé de cours à l'Université de Montréal et membre de la Chaire de recherche sur la transition écologique de l'UQAM

Depuis quelques années, on observe une importante dynamique de création de monnaies locales citoyennes en Belgique, en Suisse et en France, un pays où il y a aujourd'hui environ 80 monnaies locales en circulation. Le phénomène a aussi gagné le Québec, en particulier dans la capitale nationale, qui compte une des initiatives les plus abouties en la matière : le BLÉ. Lancé en 2018 par l'association Monnaie locale complémentaire-Québec, plus de 50 commerces font aujourd'hui partie de son réseau. Mais qu'est-ce qu'une monnaie locale exactement ?

Les monnaies locales sont des moyens de paiement alternatifs ou complémentaires qui circulent dans un territoire relativement restreint parmi un réseau d'adhérents et d'adhérentes. Tout dépendant de qui les initie, elles visent différents objectifs, parfois difficilement compatibles : sauver les commerces locaux, dynamiser l'économie régionale en accélérant les flux monétaires, lutter contre la thésaurisation de la monnaie avec une monnaie qui perd de sa valeur au fil du temps (monnaie fondante), soutenir l'économie réelle en freinant la spéculation, etc. On peut aussi viser à se réapproprier la monnaie, à réduire les distances parcourues par les marchandises, à créer des liens, à accroître la solidarité et à augmenter la résilience des communautés, ou encore à renforcer le sentiment d'appartenance à une région. Les monnaies locales servent, en outre, de vecteur pour sensibiliser la population à ces enjeux.

### Un effet positif sur l'économie régionale

Si les monnaies locales peuvent donc poursuivre différentes finalités, elles visent souvent à promouvoir une activité économique régionale et à servir de levier pour la transition socioécologique qui s'impose dans nos sociétés en raison des crises climatique et écologique. On parle de *monnaies alternatives* dans le sens où elles constituent un moyen de paiement alternatif

et qu'elles portent souvent un projet sociétal alternatif aux systèmes monétaires dominants. Elles sont aussi appelées *monnaies complémentaires* pour indiquer leur complémentarité avec les monnaies nationales. Lorsqu'elles sont créées et gérées par des regroupements de citoyens et de citoyennes et non par des entités politiques ou des associations commerciales, il est question de *monnaies locales citoyennes*. La majorité des monnaies locales créées récemment sont initiées par des associations proches de l'économie sociale et du mouvement vert.

S'il existe différents modes de création monétaire, les personnes ou entités qui mettent en place une monnaie locale procèdent majoritairement en convertissant la monnaie nationale à un taux de 1 pour 1. Dans l'objectif d'inspirer la confiance et de créer de la légitimité auprès des utilisateurs et utilisatrices, la monnaie nationale ainsi obtenue est déposée sur un compte en banque pour une éventuelle reconversion. La monnaie créée est habituellement émise sous la forme de billets de papier et aussi, de plus en plus souvent, sous forme électronique. Une monnaie non convertible serait toutefois plus intéressante, car plus autonome de la monnaie nationale et permettant une réelle création monétaire. Elle pourrait être garantie par des promesses de biens et de services venant des producteurs en plus d'être mise en circulation par ces derniers. Mais pour diverses raisons, il est rare que ce mécanisme soit choisi.

La logique potentiellement transformatrice d'une monnaie locale n'est pas à négliger. En effet, puisqu'une telle monnaie peut uniquement circuler à l'intérieur du périmètre restreint d'une région définie, les fuites monétaires à l'extérieur de cette région sont limitées. L'activité économique régionale se trouve ainsi renforcée. Les circuits courts sont également favorisés, notamment dans le domaine de l'alimentation. Les personnes qui utilisent une monnaie locale obligent les commerces et les entreprises qui l'acceptent à la faire circuler en l'utilisant à leur tour à l'intérieur du périmètre désigné. Ces derniers peuvent payer leurs fournisseurs, une partie des salaires ou encore certaines taxes en monnaie locale, si leur municipalité participe au réseau. Dans le cas des monnaies locales convertibles, il importe de faire en sorte que la monnaie locale émise ne soit pas immédiatement échangée en monnaie nationale, ce qui l'apparenterait à des bons d'achat, tels que ceux créés dans plusieurs villes au Québec afin de soutenir l'achat local pendant la pandémie de COVID-19<sup>1</sup>. C'est la raison pour laquelle les associations monétaires posent souvent une entrave à la reconversion, qui prend habituellement la forme de frais de 3 % à 5 % imposés sur la somme reconvertie en monnaie nationale. Les monnaies non convertibles sont plus contraignantes à cet égard. La question de la reconversion ne se pose pas, mais la participation au circuit monétaire peut paraître plus risquée.

### **Un outil pour une société de postcroissance**

Parmi les monnaies locales en circulation aujourd'hui, plusieurs s'inscrivent dans le courant d'une transition socioécologique. Les associations émettrices visent à démocratiser l'économie par une réappropriation citoyenne de la monnaie, à promouvoir une économie de proximité équitable et à favoriser des activités économiques à faible impact écologique. La monnaie locale est également vue comme un moyen de fédérer les agriculteurs biologiques de proximité, les acteurs de l'économie sociale et solidaire et les artisans. Les organisations et entreprises qui adhèrent à ces « monnaies de transition » s'engagent habituellement à respecter une charte de valeurs allant dans ce sens. Par ailleurs, la monnaie nationale obtenue lors du nantissement peut être investie dans des initiatives qui correspondent aux valeurs portées par les participants d'un réseau. On peut penser à des crédits sans intérêts pour les organisations membres ou encore à des projets locaux de production d'électricité à faible impact environnemental. La monnaie locale peut également être combinée avec un crédit mutualisé interorganisationnel. En bref, l'objectif est de contribuer au réencastrement de l'économie dans le social et dans l'environnement biophysique. Ce dernier processus favorise la préservation de la biodiversité et une forte réduction de la consommation d'énergie et de matière. Selon les tenants du développement durable, cette réduction est possible tout en augmentant la taille de l'économie (la promesse d'un découplage absolu entre la croissance économique et le métabolisme social). Cependant, une telle « croissance verte » relève du mirage.

La perspective de la postcroissance est plus pertinente, voire plus réaliste, car elle abandonne l'objectif d'une croissance infinie encore vue comme possible et souhaitable. Elle intègre les limites biophysiques, pose des objectifs alternatifs, tels que l'équité et l'autonomie, et esquisse des voies à suivre. Dans ce sens, les initiatives de transition socioécologique doivent tendre vers une société de postcroissance si elles veulent apporter des solutions viables.

Pour esquisser la place des monnaies locales dans une telle perspective, il faut être particulièrement attentif à certaines des qualités qu'on leur prête, comme celles d'augmenter la circulation monétaire et de faire croître l'économie locale. Tout d'abord, la monnaie sera amenée à jouer un rôle moins important dans une économie de postcroissance. Le travail réalisé en échange d'une contrepartie monétaire s'y trouvera réduit (on parle alors de réduction du temps de travail) et partiellement remplacé par des activités de subsistance individuelles et collectives telles que l'autoproduction, la réparation, l'éducation ainsi que les usages communs de certains biens, espaces et terres agricoles. Ces activités, situées à une échelle locale, incluent des activités de reproduction sociale (soins, éducation) et devraient être partagées de manière égalitaire. Les monnaies



Employée d'un commerce de Québec où une monnaie locale – le dollar solidaire – est utilisée. Photo : MLC-Québec

alternatives du type système d'échange de proximité et les monnaies basées sur le temps pourraient être utilisées dans le cadre de ces activités. La particularité de ces dernières est de valoriser chaque service fourni de façon égale. Au Québec, les Accorderies sont un exemple d'organisme qui utilise une monnaie-temps pour comptabiliser l'échange de services entre membres individuels. Un style de vie plus sobre, sur le plan de la mobilité, des loisirs et de l'habitation, notamment, diminue également la nécessité de l'échange marchand.

À l'échelle régionale, l'approfondissement du réseau d'une monnaie de transition doit aller de pair avec une démocratisation des autres domaines de l'économie. Cependant, une économie régionale renforcée ne doit pas *s'ajouter* à la dynamique nationale ou internationale. Elle doit plutôt *remplacer* une partie des flux économiques nationaux ou internationaux, notamment liés au fait qu'aujourd'hui, les pays nantis ont tendance à délocaliser des activités industrielles et agricoles très polluantes vers d'autres pays. À l'opposé, la régionalisation visée pourrait réduire les effets négatifs d'une activité sur l'environnement, plutôt que de les externaliser vers d'autres territoires. Par ailleurs, du moment que ces effets néfastes se rapprochent des citoyens et des citoyennes, on peut penser qu'ils et elles seront beaucoup plus actifs pour y remédier. Par ricochet, cela réduirait l'exploitation et la destruction dans le Sud global et dans des régions aujourd'hui appelées « périphériques », permettant de penser des formes de démondialisation solidaire<sup>2</sup>.

En outre, parce que certaines activités économiques ne peuvent tout simplement pas être régionalisées, même si elles devraient également être organisées selon une perspective de postcroissance, l'idée émerge de créer une monnaie internationale qui serait adossée à la capacité de régénération des écosystèmes — et dont la création serait ainsi limitée. Cela reste cependant fort improbable pour le moment et, en attendant,

la création monétaire actuelle ne répond à aucun critère de soutenabilité.

### Des défis de conception

Dans le travail de conception d'une monnaie de transition, au moins cinq grands enjeux se posent. Il y a d'abord la difficile détermination de la taille optimale du territoire et du bassin de population ciblé. Les monnaies locales en France visent des populations se situant entre 10 000 et plusieurs millions d'habitants. L'Eusko, par exemple, la monnaie dont la circulation est la plus importante, couvre un bassin de 300 000 habitants dans le pays basque français. La taille du territoire doit être suffisamment grande pour permettre la relocalisation d'activités économiques à une échelle régionale. Mis à part de nombreux services et activités artisanales, ce sont les circuits de l'alimentation (du blé au pain par exemple) qu'on devrait pouvoir régionaliser. Dans une région agricole, le bassin de population d'une monnaie pourrait être relativement restreint, mais la situation est plus compliquée dans les grandes régions très urbanisées.

Un deuxième aspect clé est celui du choix des prestataires (les producteurs de biens et de services) qui font partie de la communauté de paiement. Veut-on faire de la monnaie un outil pour mieux mettre en réseau les prestataires qui se trouvent déjà dans une démarche axée sur la postcroissance ou cherche-t-on également à y intégrer des acteurs plus conventionnels? Un troisième enjeu est la question de l'utilisation, car si de plus en plus de personnes partagent les valeurs portées par les monnaies de transition, il y a un pas supplémentaire à franchir pour les utiliser au quotidien et dans la durée. Des incitatifs peuvent aider : dans le cas des monnaies convertibles, les associations émettrices peuvent encourager l'utilisation en offrant des rabais modestes lors de la conversion, ou en offrant la possibilité de convertir

périodiquement et de façon automatisée un certain montant de monnaie nationale en monnaie locale.

Ensuite, il y a l'enjeu de la participation des municipalités et des entités politiques locales. Les associations de monnaies locales peuvent chercher à obtenir leur soutien de différentes façons, tout en tentant d'éviter d'être soumises à une trop grande influence. L'adoption de la monnaie locale pour différents paiements (billets d'entrée, taxes, transports en commun, etc.) constitue un premier niveau d'engagement de la part des autorités locales qui va au-delà d'un soutien symbolique. Elles peuvent aussi s'en servir pour payer différents fournisseurs. Un deuxième niveau d'engagement serait qu'elles se mettent à verser une partie des subventions et même des salaires en monnaie locale. Dans le cadre d'un plan visant à atténuer les conséquences de la pandémie sur le tissu économique local par exemple, les municipalités et régions pourraient proposer un rabais sur le taux de conversion de la monnaie nationale en monnaie locale.

Finalement, un des défis importants est celui de la pérennisation de l'association créatrice d'une telle monnaie. L'organisation d'un réseau monétaire dynamique demande un engagement soutenu dans la durée, réalisé le plus souvent par des personnes bénévoles. Il est quelque peu ironique que les créatrices et

créateurs de monnaie puissent manquer de ressources, mais le risque d'abandon et d'épuisement peut les toucher, tout comme les militantes et les militants d'autres initiatives de transition. Pour pallier ce problème, on pourrait entre autres revendiquer que l'État offre des bourses pour les actrices et les acteurs de la transition socioécologique ou songer à mettre en place un service civique de transition écologique d'une durée de six mois à une année pour les jeunes adultes.

La création des monnaies locales témoigne à la fois de la volonté de trouver des leviers pour réencastrer l'économie dans le social et du constat que des réformes du système monétaire et financier dominant sont hors de portée des personnes qui désirent réellement les mettre en branle. Ces initiatives font partie d'une vaste mosaïque de mouvements et de collectifs qui expérimentent une diversité de pratiques de transition socioécologique, fournissant un apport original à la réflexion et à la pratique des alternatives monétaires. ■

1— Par exemple la campagne « Ça va bien acheter à Drummondville », lancée par la Société de développement économique de Drummondville ou la campagne « Je choisis CDN », organisée par la Société de développement commercial Côte-des-Neiges.

2— Voir le dossier « Pour une démondialisation heureuse », *Relations*, n° 793, novembre-décembre 2017.



**91,3 FM**  
MONTRÉAL

**100,3 FM**  
SHERBROOKE

**89,9 FM**  
TROIS-RIVIÈRES

**89,3 FM**  
VICTORIAVILLE

**104,1 FM**  
RIMOUSKI

**RADIOVM.COM**

**radio vm**  
AU COEUR DE L'ESSENTIEL

# 2 de 4

Ceci est le deuxième de quatre articles sur l'écologie politique radicale, ses défis et ses mutations. Une série à suivre au fil de nos prochains numéros.

## CHANGER DE CARBURANT MAIS PAS DE MOTEUR

*Loin du Green New Deal proposé par l'aile gauche du Parti démocrate et par le Sunrise Movement aux États-Unis, le plan Biden pour le climat consiste en une opération trompeuse.*

•••

*Arnaud Theurillat-Cloutier*

L'auteur, enseignant de philosophie et doctorant en sociologie, est co-auteur de *Pour une écologie du 99 %* (Écosociété, 2021)

Le président des États-Unis, Joe Biden, filant à toute allure au volant d'un camion Ford F-150 électrique. La scène, filmée en mai dernier dans le cadre de la tournée officielle du nouveau président pour annoncer son plan d'investissement dans les infrastructures, résume bien la nouvelle version du rêve américain : électrifier le pays, afin que tout puisse changer sans que rien ne change. Autrement dit, préserver le capitalisme et son mode de vie impérial. Rien à voir avec le Green New Deal poussé par le Sunrise Movement, ce mouvement social animé par de jeunes activistes pour la justice climatique et repris par la représentante démocrate Alexandria Ocasio-Cortez et par Bernie Sanders<sup>1</sup>. Ce plan, en exigeant la conversion du pays aux énergies renouvelables dans un délai de 10 ans tout en assurant une garantie d'emploi à un salaire juste pour toutes et tous, se présentait comme une réforme non réformiste. Avec le plan Biden pour le climat, on assiste plutôt à une timide réforme par le haut visant à préserver les derniers remparts de légitimité d'une classe dirigeante menacée.

Il était facile pour Biden de se présenter comme le grand sauveur du climat, après les quatre années de règne du climatonégationniste Donald Trump. Mais le négationnisme climatique a changé de forme. Il ne consiste plus à refuser stupidement l'évidence, scientifiquement démontrée, du réchauffement climatique, mais à l'accepter tout en refusant de s'attaquer à l'industrie fossile.

Aux États-Unis, à moins de vivre dans une bulle narcissique à l'instar de Donald Trump, l'inaction devenait intenable pour la classe politique. Durement touchés par l'ouragan Katrina et par des tempêtes tropicales récurrentes, par les inondations en Floride, par les incendies en Californie et par le froid extrême qui a paralysé les centrales électriques du Texas en février 2021, sans compter les canicules meurtrières qui se multiplient, les États-Unis ne pouvaient garder la tête dans le sable plus longtemps. En grande pompe, avec tambours et trompettes, Biden a donc pris des décisions sur la question du climat dès les premiers jours de son mandat : ralliement à l'Accord de Paris, mise en échec du pipeline Keystone XL et moratoire sur tout nouveau bail concernant l'extraction de pétrole et de gaz sur les terres fédérales publiques.



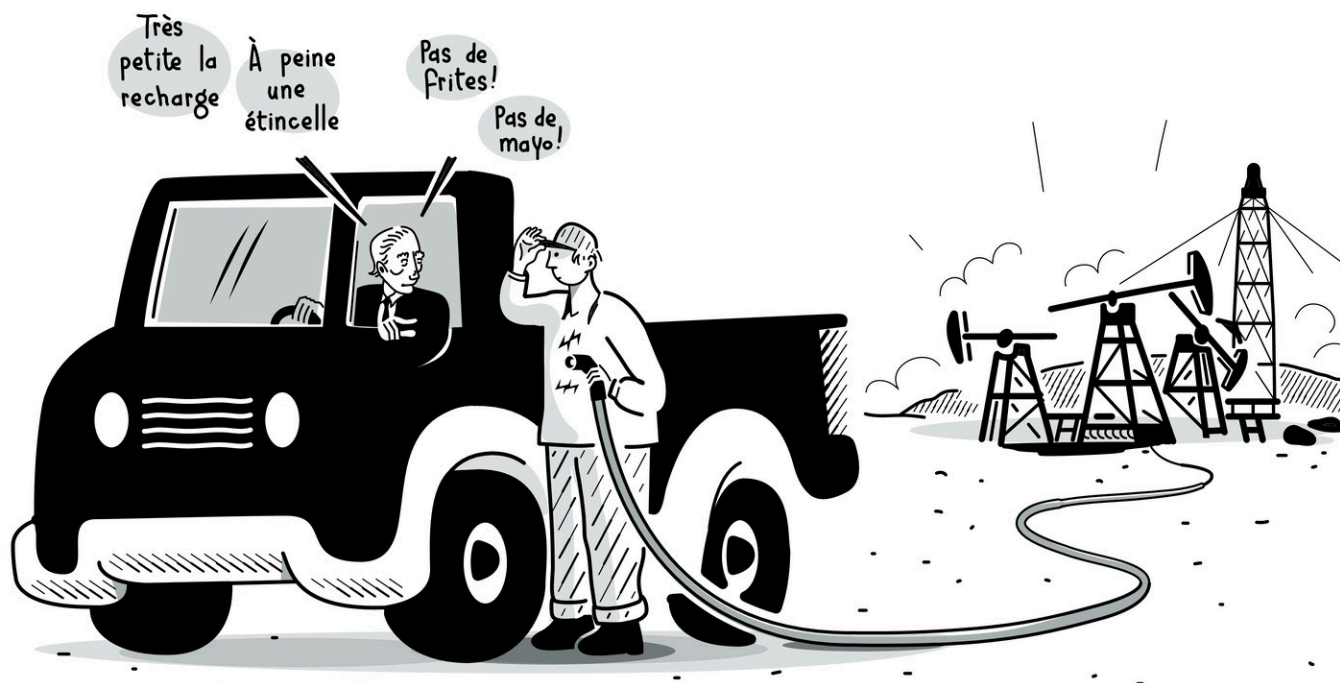


Illustration : Clément de Gaulejac

Biden a réussi à charmer... et à occulter tout ce qu'il faisait d'inavouable derrière les projecteurs : soutien à un projet d'extraction de pétrole en Alaska, maintien du projet du Dakota Access Pipeline contre les droits des peuples autochtones<sup>2</sup>, octroi de 207 permis de forage en mer (entre février et avril 2021), etc. Sans oublier, comble de l'ironie, l'approbation de 1179 demandes de permis de forage sur les terres fédérales (aussi entre février et avril 2021), non loin du record de 1400 approbations établi par Trump. Bref, rien pour transformer le royaume natal du *Big Oil* en république du *Sunrise*.

### Décarboniser sans toucher au veau d'or

Ne pourrait-on pas cependant applaudir le vaste plan d'infrastructures de Biden, qui vise en particulier à décarboniser l'économie du pays ? Certes, un changement mérite d'être salué : il devient enfin possible de parler de politiques climatiques qui ciblent la production (l'offre) plutôt que la seule consommation (la demande). En effet, dans un pays structurellement dépendant des carburants fossiles, on aura beau implorer les individus de prendre des douches plus courtes et d'éteindre leurs lumières, cela changera peu de choses. Comme ailleurs dans le monde, les plus gros pollueurs restent les entreprises, pas les individus. Dans une économie capitaliste, en particulier celle des États-Unis, le 99 % n'a aucun pouvoir significatif sur l'orientation de l'économie. Il peut choisir de ne pas consommer de la viande pour des raisons écologiques, mais il a très peu de pouvoir sur l'organisation du territoire, la qualité des denrées produites et la source d'énergie utilisée, par exemple. Tout cela relève en grande partie du 1 % de la population qui accapare la majorité des

richesses et du pouvoir des entreprises capitalistes. Et gare à celui qui voudrait y toucher !

Au moment d'écrire ces lignes, les détails du plan de décarbonisation de l'administration Biden étaient encore débattus, mais l'objectif ultime est d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. La première étape : décarboniser le réseau électrique d'ici 2035. Ce plan mise essentiellement sur des mécanismes faisant appel à la logique de la carotte et du bâton, mais on peut parier qu'il maintiendra intact le pouvoir des grands intérêts privés dans le domaine de l'énergie.

Afin d'inciter le marché de l'électricité à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, le *Clean Electricity Performance Program* prévoit de rémunérer les compagnies qui font suffisamment de progrès et d'imposer des pénalités aux autres. Il s'agit pour une compagnie de réussir à augmenter de 4 points de pourcentage par année sa part d'énergie renouvelable vendue pour accéder à une subvention. Mais le diable est dans les détails, car aucun seuil minimal ne limite l'accès à ce financement. Ainsi, un fournisseur d'électricité qui n'aurait au départ que 1 % d'énergie renouvelable à son actif et tout le reste en énergie fossile recevra quand même de l'argent public s'il parvient à atteindre 5 % d'énergie renouvelable vendue l'année suivante. Les centrales au charbon – qui ont grandement contribué aux changements climatiques tout en polluant pendant des décennies, et en connaissance de cause, l'air des quartiers pauvres où vivent en particulier des personnes racisées, auront ainsi la chance de se refaire une virginité. Ces centrales, dont les nuisances sociales et écologiques ont atteint des sommets, en plus des menaces qu'elles font

planer sur l'avenir, n'auraient-elles pas dû être expropriées, tout simplement, afin de pouvoir les fermer plus rapidement au profit de l'énergie éolienne ou solaire? Seule une véritable révolution verte, menée par une large mobilisation sociale, pourrait porter cette revendication aussi juste que nécessaire.

La deuxième partie du plan de Joe Biden comprend des milliards de dollars en crédits d'impôt sur une période de dix ans. Cela inclut un crédit d'impôt pour les énergies renouvelables, un autre pour le stockage d'énergie (notamment dans des batteries), mais aussi pour la capture et le stockage du carbone. Le programme prévoit verser 50 dollars la tonne pour les projets qui stockent le carbone de manière permanente (la multinationale écocidaire ExxonMobil réclamait 100 dollars la tonne). Mais les compagnies pétrolières pourront tout de même se réjouir d'obtenir 35 dollars la tonne en stockant le CO<sub>2</sub> de manière temporaire, avant de l'utiliser pour extraire davantage de pétrole! Dans le monde, la pratique de la récupération assistée du pétrole (*enhanced oil recovery* en anglais) constitue le deuxième usage le plus important du carbone séquestré. C'est une opération profitable que celle de bénéficier de subventions pour émettre encore davantage de carbone.

### Déchanter et construire

En clair, le plan de Biden ne touche pas à la propriété des entreprises énergétiques : il socialise les coûts de la transition et garantit les profits privés. Par ailleurs, il ne comprend aucune mesure de réduction de la consommation d'énergie. Cela est pourtant nécessaire, car les énergies renouvelables sont intermittentes et l'électricité difficilement stockable, sans compter que les panneaux solaires et les éoliennes exigent un espace important et l'intensification de l'extraction minière (en particulier dans le Sud global). Ce plan ne contient rien, surtout, pour fermer graduellement l'industrie des carburants fossiles et assurer la transition professionnelle des travailleurs et des travailleuses de ce secteur. Les réserves encore abondantes de cette industrie représentent

pourtant une menace qu'on devrait considérer aussi dangereuse que celle que pose la bombe nucléaire. Aucun pouvoir démocratique sensé ne laisserait entre des mains privées un tel pouvoir de destruction massive.

Les faiblesses de ce plan de transition sont-elles surprenantes? À bien des égards, pas du tout. Après la crise financière et économique de 2008, l'administration Obama s'était vantée d'avoir réalisé le plus grand investissement de l'histoire dans les énergies propres. En réalité, elle a parallèlement contribué à faire croître l'extraction du pétrole aux États-Unis, Trump n'ayant pas eu grand-chose à faire ensuite à ce chapitre. Pourquoi une telle incohérence? Parce que même avec les meilleures intentions du monde, le président des États-Unis n'est pas maître en sa demeure. Obama a fait face aux menaces de « grève » des grands détenteurs de capitaux. Biden fait face aux mêmes pouvoirs. Seule une vaste mobilisation sociale, doublée d'un gouvernement prêt à poser des gestes de rupture, pourrait établir un certain contre-pouvoir.

Comment construire ce contre-pouvoir? Les partisans du Green New Deal, tel que proposé par le Sunrise Movement, ont bien compris que ce ne sont ni les catastrophes, ni la peur qui poussent à l'action. Afin de contrer la crise climatique et écologique, il faut redonner du pouvoir aux gens sur leur vie, en démarchant des besoins de base comme le transport public et l'électricité et en démocratisant le pouvoir économique (en matière d'énergie et de gestion des entreprises). Tel est le projet d'une écologie politique du 99 %. ■

1— Voir Roger Rashi, « La "Squad" contre l'establishment du Parti démocrate », *Relations*, n° 812, printemps 2021.

2— Lire Leena Minifie, « Les gardiens de l'eau et de la terre », *Relations*, n° 790, mai-juin 2017.

*Ce plan ne contient rien, surtout, pour fermer graduellement l'industrie des carburants fossiles et assurer la transition professionnelle des travailleurs et des travailleuses de ce secteur.*



# IRAN : LA DOUBLE RÉPRESSION

*Les dures sanctions économiques imposées à l'Iran par les États-Unis et la répression des mouvements de protestation par le régime de Téhéran s'alimentent mutuellement... au détriment d'une population à bout de souffle.*

•••

*Niloofer Moazzami*

L'auteure est doctorante au Département de sociologie de l'UQAM

*La crise économique résultant des sanctions engendre une grave pauvreté dans le pays et une pénurie de médicaments accentuée par la crise sanitaire actuelle.*

Dans la nuit du 14 novembre 2019, le gouvernement iranien fait une déclaration qui met le feu aux poudres dans le pays. Il annonce une augmentation de 50 % du prix subventionné de l'essence – prix dont bénéficie la population iranienne jusqu'à un certain seuil de consommation – et de 300 % du prix non subventionné. Pour riposter contre cette augmentation, la population prend massivement la rue presque partout dans le pays. Les manifestations se transformant en émeutes, les autorités coupent l'accès à Internet pendant une semaine. Fait nouveau, ce sont des individus appartenant à la classe la plus pauvre de la société qui se soulèvent, et ce, sans aucune incitation de la part des partis politiques. Tandis que le pays s'enflamme pendant quelques jours, des centaines de personnes sont tuées<sup>1</sup>.

Un an et demi plus tôt, le 8 mai 2018, le président des États-Unis, Donald Trump, annonçait le retrait américain de l'accord de Vienne sur le programme nucléaire iranien et il rétablissait des sanctions économiques d'une intensité sans précédent dans l'histoire des sanctions américaines contre l'Iran. L'accord de Vienne, conclu en 2015 après 12 ans de négociations, vise à empêcher l'Iran de développer l'arme nucléaire et à mettre fin aux sanctions internationales contre l'Iran. Pour mémoire, celles-ci commencèrent en 1979 sous la présidence de Jimmy Carter, dans la foulée de la crise des otages américains. Les puissances européennes et l'ONU n'ont pas manqué d'y prendre part par la suite. C'est en 1995, à la faveur d'un contrat signé avec la Russie, que l'Iran a repris les activités de son programme nucléaire, qui avaient été interrompues après la révolution de 1979. Dès 2002, les États-Unis, sous George W. Bush, accuseront le pays de chercher à se doter de l'arme nucléaire, ce qui fait planer depuis sur la population iranienne la menace permanente d'une guerre avec le pays de l'oncle Sam.

L'Agence internationale de l'énergie atomique, en juin 2017, a assuré que l'Iran respectait ses engagements liés à l'accord de Vienne. Le président Trump a néanmoins retiré son pays de l'accord, contestant cette information, mais sans donner de preuve. L'Iran a signé le traité de non-prolifération nucléaire (TNP) en 1968, qui donne le droit d'enrichir de l'uranium uniquement à des fins civiles. Par contre, en réaction aux sanctions qui lui sont imposées, il a mis fin à l'application du protocole additionnel du TNP, en février 2021,



Manifestants iraniens bloquant une route lors d'une manifestation contre l'augmentation du prix de l'essence à Marivan, le 19 novembre 2019.  
Photo : PC/ Salampix/ABACAPRESS.COM

ce qui réduit grandement la surveillance de ses installations. C'est une des raisons expliquant les efforts diplomatiques faits cet automne pour ressusciter l'accord de Vienne.

### Des sanctions massives

Pendant sa présidence, Trump a ainsi ajouté de nouvelles sanctions économiques à un rythme presque hebdomadaire contre l'Iran, et ce, jusqu'à la fin de son mandat. Sont visés : les Gardiens de la révolution islamique, les industries militaire, nucléaire et pétrolière. Suivent les banques nationales, le secteur financier, l'industrie du transport maritime, le commerce international et le secteur des assurances. Cela conduit à la paralysie économique du pays, aux pénuries de matériaux et de denrées en tous genres et, au final, à la misère croissante dans laquelle vit une grande partie de la population civile iranienne. De surcroît, le 3 janvier 2020, les États-Unis assassinaient au moyen d'un

drone Qassem Soleimani, le commandant des forces armées iraniennes à Bagdad.

Pourquoi tout cela ? Pour imposer un nouvel accord nucléaire qui interdirait à l'Iran de posséder des armes nucléaires ? Pour apporter la démocratie au peuple iranien ? Pour le « libérer » du régime ? Bien que les spéculations soient ouvertes, il m'apparaît clair qu'il y a une corrélation entre la répression internationale, sous la forme de sanctions économiques imposées à l'Iran ou d'actions militaires menées par les États-Unis et leurs alliés, et la répression nationale, menée par le gouvernement islamique.

### Le régime islamique et l'impérialisme américain

Avant d'aller plus loin, il est important de rappeler que l'Iran a connu des régimes politiques autoritaires durant presque toute son histoire, des régimes s'appuyant sur les

*Pareille ingérence occidentale a entretenu chez la population iranienne l'impression de subir des rapports coloniaux permanents vis-à-vis de l'Occident.*

immenses ressources du pays (y compris le pétrole) pour assurer leur stabilité. La trop brève accalmie démocratique de 1951 a brutalement pris fin, comme on le sait, avec le coup d'État commandité par les États-Unis et la Grande-Bretagne en 1953. Ce coup a renversé le premier ministre démocratiquement élu, Mohammad Mosadegh, qui avait nationalisé le pétrole du pays, et l'a remplacé par le général Fazlollah Zahedi, soutenu par le Shah d'Iran. Pareille ingérence occidentale a entretenu chez la population iranienne l'impression de subir des rapports coloniaux permanents vis-à-vis de l'Occident. Cette impression a augmenté depuis la révolution de 1979, qui a mis fin au régime monarchique et porté les militants islamistes au pouvoir. L'impossibilité d'une démocratie réelle dans le pays se traduit toujours aujourd'hui, sur le plan institutionnel, par l'absence de partis politiques et de syndicats indépendants ainsi que par un contrôle discrétionnaire exercé par l'État, au nom de l'islam politique, sur toutes les publications, y compris les journaux, les livres et les autres productions culturelles (le cinéma, le théâtre, la musique, etc.).

Par la suite, pendant les huit ans de la guerre entre l'Iran et l'Irak (1980-1988), le pays a été victime d'une vaste destruction qui a entraîné près d'un million de morts. Cette guerre a été d'autant plus injuste que l'Irak a bénéficié du soutien des Occidentaux tandis que l'Iran se battait seul. Cet isolement international a eu pour effet de renforcer la position du nouveau régime islamique. C'est dans ce contexte qu'a été adoptée la première Constitution post-révolution qui a accordé d'importants pouvoirs au Guide suprême en tant que représentant de Dieu sur terre, à vie (poste occupé d'abord par Khomeiny, puis par Khamenei). Le Guide suprême supervise ainsi toutes les lois et politiques du pays; il sert de médiateur entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire; il peut démettre le président de ses fonctions et proposer son remplaçant; il dirige les forces militaires; il peut déclarer la guerre comme la paix; enfin, il a autorité tant sur la radio et la télévision nationales que sur les principaux journaux. Les parlementaires ont donc en bonne partie les mains

liées, bien que l'Iran soit formellement une république. Selon la Constitution, tous les quatre ans, le pays tient une élection présidentielle (à laquelle les femmes ne peuvent être candidates) et une élection législative pour désigner les membres du Parlement. Cependant, les candidates et les candidats doivent être approuvés par le Conseil des gardiens de la Constitution, lequel est composé de 12 membres, soit six clercs nommés par le Guide suprême et six juristes, aussi des clercs, élus par le Parlement.

### **Les mobilisations anti-gouvernementales**

Dans ce contexte, depuis la fin des années 1990, l'Iran connaît plusieurs soulèvements populaires revendiquant une réforme. Par exemple, en 1999, de vastes manifestations, majoritairement organisées par les mouvements étudiants, ont secoué le pays après que le gouvernement ait fermé un journal réformiste; il agissait en représailles à la suite de la publication d'une lettre évoquant l'assassinat politique d'écrivains de gauche et de militants politiques par le Service du renseignement, en novembre 1998. Les manifestations dans les rues en faveur de la démocratie et de la liberté d'expression — d'abord à Téhéran puis dans huit autres grandes villes — se sont prolongées pendant six jours et la violence des protestataires s'accroît proportionnellement à celle des forces de l'ordre. Au cours de la sixième journée, la répression de la police antiémeute fut brutale, et 1500 personnes furent emprisonnées.

Dix ans plus tard, le 12 juin 2009, au moment de l'élection présidentielle, la victoire du conservateur Mahmoud Ahmadinejad pour un deuxième mandat (et contre deux candidats réformistes) suscite aussi une mobilisation massive et une dure répression. Tandis que des milliers de manifestantes et de manifestants demandent « Où est mon vote? », environ 10 000 personnes sont arrêtées et 70 sont tuées; les leaders du mouvement sont placés en résidence surveillée et toute communication au sujet du mouvement est interdite pendant quelques semaines. Selon le sociologue Farhad Khosrokhavar, ce mouvement reposait sur une alliance entre des réformistes islamiques et laïques s'opposant aux fondamentalistes religieux et radicaux,



Le président Trump montrant sa signature sur un décret imposant de nouvelles sanctions à l'Iran, le 24 juin 2019. Photo : Maison-Blanche (Joyce N. Boghosian)/Wikimedia Commons

dans l'objectif de sortir de la crise politique engendrée par un gouvernement fondamentaliste<sup>2</sup>. Ce soulèvement, tout comme celui de 1999, se limitait aux grandes villes et mobilisait principalement les milieux étudiants, de la fonction publique et des mouvements de femmes, tous majoritairement issus de la classe moyenne.

En comparaison, le soulèvement de 2019 est le fait des classes populaires et se distingue par son caractère spontané et violent. Dès l'annonce de la hausse du prix de l'essence, les manifestations ont commencé et ont rapidement dégénéré en émeutes. Les incendies de mosquées, de banques et d'édifices gouvernementaux dans différentes villes, puis la riposte des forces gouvernementales qui ont arrêté un grand nombre de personnes tout en attribuant le soulèvement aux puissances étrangères, ont monopolisé l'attention de la population sans toutefois qu'elle ne puisse s'informer auprès de médias indépendants. De l'avis du sociologue Gérard Mauger, ce genre de mouvement populaire constitue une dénonciation momentanée de l'injustice généralisée qui règne dans le pays, d'un régime qui abandonne ses citoyens à leur sort, les empêche de manifester et ajoute l'odieux à l'injure en tentant de faire croire que les émeutiers sont des agents à la solde de l'impérialisme ou d'Israël<sup>3</sup>. La crise politico-économique qui en résulte et la tendance du gouvernement à occulter tous les problèmes en prétextant qu'ils sont tous liés aux sanctions économiques imposées par l'Occident révèlent sa position de plus en plus fragile et sa crédibilité en chute libre au sein de la population.

### Les contradictions des sanctions occidentales

Outre la guerre économique menée contre l'Iran, la menace d'une vraie guerre n'est jamais loin non plus. Que l'on pense à l'Afghanistan, à l'Irak, à la Lybie ou à la Syrie, la région a déjà connu plus que son lot de guerres désastreuses, amenées

par l'Occident, toutes prolongées en guerres civiles. L'intellectuel Edward Saïd invite à « [...] ne pas sous-estimer le type de vision simplifiée du monde qu'une poignée relative-ment restreinte de membres civils du Pentagone a formulée pour la politique américaine s'appliquant dans l'ensemble des mondes arabe et islamique, une vision dans laquelle la terreur, la guerre préventive et le changement unilatéral de régime — soutenus par le budget militaire le plus gonflé de l'histoire — sont les idées principales débattues sans fin et de façon appauvrissante par des médias qui s'attribuent le rôle de produire des soi-disant "experts" qui valident le discours dominant du gouvernement<sup>4</sup> ». Ces propos s'appliquent parfaitement à la situation actuelle : les élites étasuniennes disent vouloir apporter la démocratie à la région, mais sans la moindre connaissance ou référence aux besoins, aspirations et revendications des gens ordinaires directement concernés. Par la guerre économique, les États-Unis et leurs alliés prétendent combattre le régime iranien, mais dans les faits ce sont les Iraniens et les Iraniennes qui paient le prix des sanctions par des privations quotidiennes de produits de première nécessité.

La crise économique résultant des sanctions engendre une grave pauvreté dans le pays et une pénurie de médicaments accentuée par la crise sanitaire actuelle. Dans ce contexte, les gens n'ont pas le loisir de penser aux questions de démocratie, de liberté et d'égalité. Pourtant, ils se lèvent tout de même pour protester. Et si on leur accordait un répit, ils seraient tout à fait aptes à choisir pour eux-mêmes et à changer leur destin politique. Ils n'ont pas besoin de l'intervention de commanditaires pour prendre leurs décisions.

Le chercheur et écrivain Gilbert Achcar voyait dans les événements qui ont eu cours après le 11 septembre 2001 un affrontement entre deux barbaries<sup>5</sup>. La situation en Iran est de cet ordre, la population étant confrontée d'un côté à la peur d'un conflit militaire avec l'Occident et, de l'autre, à un régime qui empêche la liberté, la libre expression démocratique et la justice sociale — deux barbaries qui engendrent une terreur permanente et qui creusent les inégalités sociales. ■

1— Entre 304 et 1500 personnes selon les sources. Voir « *Special Report : Iran's leader ordered crackdown on unrest - "Do whatever it takes to end it"* », Reuters, 23 décembre 2019, [en ligne].

2— F. Khosrokhavar, « Le mouvement vert. Fin et suite », *Vacarme*, 2014, vol. 68, n° 3, 2014, p. 199-209.

3— G. Mauger, *L'émeute de novembre 2005. Une révolte protopolitique*. Brousseux, Édition du Croquant, 2006.

4— E. Saïd, « *Orientalism Once More* », *Development and Change*, vol. 35, n° 5, 2004, p. 876 (traduction libre).

5— G. Achcar, *Le choc des barbaries : terrorismes et désordre mondial*, 3<sup>e</sup> éd., Saint-Joseph-du-Lac, M Éditeur, 2017.



## Grand entretien avec GILLES VIGNEAULT

# LE VEILLEUR AU MILIEU DE LA BRUME

*Le 27 octobre dernier, Gilles Vigneault fêtait ses 93 ans. Poète, chansonnier et conteur, il enchante depuis des décennies le Québec avec ses mots, ses chansons, sa musique et son imaginaire. Par eux, il nous aide à vivre, à croître et à croire en la dignité humaine ainsi qu'à affiner les liens qui nous unissent à la Terre, au territoire et aux autres. Il nous aide aussi à assumer notre responsabilité à l'égard du monde dont il chante la beauté et la fragilité comme nul autre. Relations l'a rencontré chez lui à Saint-Placide.*

**Les thèmes de l'attention à la nature et du respect qu'on lui doit traversent votre œuvre, dès les années 1960. Ils se présentent aujourd'hui à nous comme un défi urgent, car il en va en quelque sorte de l'avenir de l'humanité. Êtes-vous conscient d'avoir été un précurseur ?**

**Gilles Vigneault :** Ce serait prétentieux de le penser. Il y a toujours chez un artiste la possibilité qu'il dise des choses qui sont à peine la proposition d'un sentier mais qui vont éveiller chez ceux et celles qui l'écoutent le désir d'en faire une voie de passage essentielle. C'est le don de l'artiste d'ouvrir des chemins à son insu. Car il sent les choses au plus près de la vie. Il est porté par plus grand que soi, la parole. Cela me fait penser au portage — un art que connaissent à merveille les Autochtones et qui consiste à porter son canot d'un plan d'eau à un autre sur des pistes dans la forêt — et à une expérience de jeunesse qui m'a marqué profondément.

Ce devait être en 1952, dans la région de Chibougamau, en plein bois. Il me fallait rejoindre un lac, le canot sur le dos. Je me croyais sur un chemin de portage, mais en fait j'étais perdu. J'ai eu la chance de rencontrer un Atikamekw. Avec le peu d'innu de Natashquan que je connaissais, j'ai pu établir le contact, j'ai dit : *Nipish Apue* — *Nipish* c'est l'eau et *Apue*, le thé. On a pris le thé ensemble. Il a vite compris que j'étais perdu. En se moquant un peu de moi, il m'a montré la piste de portage que des arbres nouvellement poussés avaient masquée, puis il a continué son chemin. Je lui dois sûrement si ce n'est la vie au moins de m'avoir évité une belle frousse. Il a été pour moi le poète qui sauve, par sa seule présence fortuite, parce qu'il habite comme nul autre la Terre et son mystère. J'y ai fait écho dans *Chant du portageur*.

Pour le portageur, la Terre  
 Est un énorme animal  
 Tout un monde de mystère  
 Que l'homme le plus moral  
 Traite mal  
 On n'a, pour nommer l'espace  
 Qu'un pas qui passe  
 De l'eau à l'eau  
 Je ne suis qu'un mot qui danse  
 Sur ton silence  
 Comme un canot  
 (Extrait de *Chant du portageur*)

Cela dit, je dois avouer, concernant les Autochtones, que l'un des premiers mots que j'ai appris en est un qu'on n'a pas de raison d'apprendre en premier quand on est tout petit ! C'est *Nil mauat kestun*, qui veut dire « J'ai pas peur de toi ». Il fait écho à la peur de l'autre qui niche au fond de soi et qui contamine la relation. Les adultes la transmettent aux enfants.

À ce propos, j'ai une autre anecdote qui a été pour moi une sacrée leçon. Dès l'âge de cinq ans, j'avais l'habitude d'aller les matins sur la grève pour voir ce que la mer avait charrié et pour repérer des bois de marée, des madriers ou des planches pas trop abîmés pouvant servir pour la maison. Un matin j'arrive sur la côte, il y a un garçon innu de mon âge qui s'amuse ; on se regarde, il me salue en disant *kwei kwei*, je lui réponds la même chose, puis il ajoute : *Nil mauat kestun*. Il part ensuite à courir après moi, alors je me sauve à la belle épouvante ; qu'est-ce qu'il veut me faire ? Puis à un moment donné j'arrête sec, par orgueil ; il arrête de même, et je le vois qui rit. Cette fois, c'est moi qui cours après lui. On a couru comme ça un temps, puis on s'est mis à jouer ensemble. Ce jour-là, le mur de la peur entre les Autochtones et moi est tombé. J'ai appris qu'ils ne sont pas plus dangereux que moi.

La peur de l'autre est la source de bien des désagréments. C'est un véritable danger que l'on porte en soi. Elle est la principale cause des préjugés dont souffrent encore aujourd'hui les Autochtones. Elle fait naître la violence qui est au fond une façon de se

défendre d'une peur qui remonte très souvent à l'enfance. Il faut pouvoir s'en guérir.

Dans une de mes nouvelles chansons qui a pour titre *Le Veilleur*, je raconte l'histoire d'un inconnu, un quêteux d'autrefois, qui arrive dans un champ et y élève une tour sur un petit coteau, difficile à labourer, avec les pierres qu'il sort du sol ayant obtenu la permission du cultivateur. Du haut de cette tour, il traque les moindres traces de danger à l'horizon. À ceux qui passent par là, il dit : « Dormez en paix, je veille la nuit. » Et à ceux qui lui demandent ce qu'il fait les soirs de brume, il répond : « Attention ami, la brume est bonne pour savoir d'où le danger vient. » C'est qu'il a appris que le véritable ennemi est intérieur. C'est la peur, la vieille peur humaine, la mienne, la tienne, la sienne, au fond de soi.

Il faut trouver les moyens de combattre cette peur, comme l'a fait un de mes beaux-frères, Ticamp, qui travaillait dans le commerce de la fourrure et tenait un magasin où on retrouvait les denrées nécessaires au quotidien. C'était un homme supérieurement intelligent. Il avait dû quitter l'école après sa 5<sup>e</sup> année pour suivre son père. Il s'était dit que s'il était pris à gagner sa vie dans le bois, il avait intérêt à apprendre l'innu. Il s'est donc fait un petit lexique, qui est vite devenu un dictionnaire, et même une espèce de grammaire. C'était le moyen qu'il avait trouvé pour tuer la peur en lui. C'était un sage. Un jour que j'étais dans son magasin, j'entendis des Innus éclater de rire à s'en tenir les côtes. Ticamp leur dit alors dans leur langue, comme il me l'a expliqué plus tard : « Attention, j'ai tout compris ce que vous avez dit, et c'est pas trop poli, mais c'est pas méchant », et ça riait de plus belle, non plus de Ticamp, mais d'eux-mêmes. « À l'avenir, ajouta-t-il, vous saurez que je vous entends, je vous dis ça par honnêteté pour pas qu'on se déteste un jour. » Ils ne riaient plus, ils se sont regardés puis l'un d'eux lui a dit : « Tu es comme nous, un homme, un Innu. » Le respect s'était établi par les liens de la parole et du cœur. Ça a été une leçon pour moi. Il ne faut négliger ni la parole ni le cœur. Quand Ticamp est mort à 59 ans, les Innus l'ont beaucoup pleuré. →

**C'EST UNE FAÇON POUR  
 MOI DE DIRE QUE LA  
 LANGUE EST VITALE.  
 C'EST UNE MANIÈRE  
 NON SEULEMENT  
 D'APPRÉHENDER LE  
 MONDE MAIS AUSSI DE  
 LE RÉPARER.**

**Vous avez déjà dit de la langue française qu'elle était un pays intérieur. C'est important pour vous ?**

---

**G. V. :** La langue, c'est majeur. Car parler ce n'est pas simplement communiquer, c'est apprendre à se connaître, en mettant des mots à des émotions, parfois douloureuses. Par elle, on défait la peur brin par brin — un sentiment, une crainte, une incertitude. Parler, c'est faire communauté, c'est créer des ponts. Dans mon nouvel album, intitulé *Comme une chanson d'amour*, qui sera peut-être le dernier, vu mon âge, on retrouve une chanson d'amour à la langue française que j'ai écrite il y a longtemps, *Parlez-moi d'un peu d'amour*, qui est devenue *Langage mon doux pays*.

*J'arrive à toi de partout  
C'est de ta peau qu'il fait doux  
C'est de ton souffle qu'il vente  
Ta parole me construit  
Ton silence me nourrit  
Tout ce que tu dis m'invente  
[...]  
J'ai l'âge du mot saison  
J'habite le mot maison  
Je vieillis du mot semaine  
Passager du mot chemin  
Le mot mort me tue demain  
Les mots chaîne et fer m'enchaînent  
Puis plus loin en hommage à la langue vernaculaire :*

*M'épivarder, m'ébarlourir  
Avoir souleur, m'aplanguir  
Puis m'asseoir à la brunante  
Palabrer sur le suroît  
Étaler par tous les froids  
M'ont fait une âme hivernante  
[...]  
Langage, mon doux pays  
Toi qui fais mes aujourd'hui  
Ne ressembler qu'à moi-même  
C'est chez toi que je sais mieux  
Donner mon feu et mon lieu  
Et dire à chacun : je t'aime*

C'est une façon pour moi de dire que la langue est vitale. C'est une manière non seulement d'appréhender le monde mais aussi de le réparer. Ce n'est pas la tâche qui manque!

À cet égard, ce serait une bonne chose à mes yeux que tous les Québécois et toutes les Québécoises, toutes origines confondues, apprennent une langue autochtone, au moins une. Car ces langues ont beaucoup à nous apprendre sur la manière d'être gardien et gardienne de la Terre. C'est bien sûr une bonne chose que les Autochtones eux-mêmes se réapproprient leur langue, qu'on leur a appris à désapprendre. Un grand nombre sont devenus des Blancs en quelque sorte, trop blancs, et ont pris nos défauts; il faut dire qu'on les leur a inculqués de force. On a de gros *mea culpa* à faire. Le paternalisme de la Loi sur les Indiens, par exemple, est dégoûtant, on a tout faussé en les traitant comme des enfants. Et les enfants, en plus, on les a maltraités. C'est honteux.

Les Français sont arrivés ici avec une attitude de conquérants; il fallait que la terre, la forêt, leur appartiennent. Les Autochtones, au contraire, appartenaient à la terre, à la forêt. Il a donc fallu les soumettre, eux et la terre. Cette attitude, cette mentalité arrogante, tellement opposée à celle des Autochtones, c'est toujours la nôtre. Elle a façonné notre monde qui commence à craquer. On s'est complètement trompé. Et on a trompé les autres, à la grandeur de l'Amérique et même du monde. On a de l'ouvrage devant nous pour apprendre à vivre humainement sur Terre. Proches de la terre.

**Vous disiez dans *Avec nos mots* (2000) : « Nous serons gardiens de la terre/ Chacun de nous sera ce peuple et ce pays/ Demandez aux pierres/ Demandez aux bois/ Chacun est chez soi/ Sur la Terre. » Votre démarche artistique n'est-elle pas profondément imprégnée du regard autochtone ?**

---

**G. V. :** C'est ce que m'a dit en effet la poétesse innue Joséphine Bacon — cela m'a beaucoup touché — quand je lui ai montré mes nouvelles chansons portant sur les éléments de la vie. Elles parlent de choses auxquelles bien souvent on ne porte pas attention mais qui ne sont pas moins vitales. Sur l'eau, par exemple : « Je suis la



Murale réalisée par Laurent Gascon dans le cadre d'une série de huit œuvres qu'on peut découvrir à Montréal.  
Photo : art\_inthecity/Flickr

mère des mères/et votre premier berceau [...] Je suis le nuage et le glaçon/je suis la musique et la chanson/de toute l'histoire humaine.» Et sur l'air : « N'oubliez pas que je suis le maître de la vie et de la mort. » Et sur la terre : « sous la terre/pas de bruit/vrai pays/sédentaire/sous l'orteil/des racines/imaginent/le soleil/cette flamme/vive encore/hors du corps/c'est mon âme ». J'ai eu un grand plaisir à les faire.

Pour moi l'art, la poésie et la chanson, en particulier, sont une façon de révéler la beauté de l'ordinaire, de la vie quotidienne. Dans un monde où règnent en maître l'argent, les valeurs monétaires et utilitaires, on l'oublie trop souvent. On perd l'essentiel et ça permet de regarder de haut les petites gens.

La poésie de Joséphine Bacon, d'une sensibilité extraordinaire, a cette capacité de nous apprendre à voir les choses libérées de leur aspect utilitaire. Chez elle, le vent par exemple, ce n'est pas que de l'air qui se déplace, c'est aussi le souffle intérieur. Nous parlions de réparer le monde, la poésie nous permet de le faire en saisissant la beauté du monde, l'invisible, l'immatérialité de la vie, l'âme des choses, des êtres.

Pour moi la poésie c'est un besoin vital de beauté et de fabriquer la beauté. Sans autre but que de l'offrir, émerveillé, en don à d'autres en disant : Regarde ce que les mots viennent de faire !

Les contes ont cette vertu de faire apparaître l'extraordinaire dans l'ordinaire. La



Photo : Jean-Charles Labarre

trilogie de Félix Leclerc, *Adagio*, *Allegro* et *Andante*, a été pour moi une révélation à cet égard. Félix m'apprenait que la poésie pouvait être présente non seulement dans les chansons, ce que je savais déjà, mais aussi dans les simples récits.

Le premier contact de l'enfant avec l'art, la poésie, a lieu dans le berceau, quand sa mère lui chante une chanson. Cette première chanson peut rester dans son cœur jusqu'à la fin de ses jours. C'est pourquoi longtemps j'ai chanté la chanson que m'a mère me chantait quand j'étais petit. Écrite par Louis Ratisbonne je crois, elle dit : « Petit oiseau je t'écoute/qu'ils sont jolis tes refrains./Viens te poser sur ma route/moi je t'aime et tu me crains./Un quart d'heure, un instant même/si tu venais dans ma main/tu comprendrais que je t'aime/et tu reviendrais demain. » Elle dit la naïveté de l'enfant, qui parle à l'oiseau, d'égal à égal, un être vivant que certains considèrent inférieur, mais qui nous est supérieur par d'autres qualités. En même temps, l'oiseau évoqué devient un mot qui vole, un mot avec des ailes qui ouvre le monde de l'imaginaire, de l'âme.

**Nous parlions des éléments de la vie. Dans votre œuvre la mort en fait de toute évidence partie. Que représente-t-elle pour vous maintenant à 93 ans ? Dans la chanson *Les Éléments* (2003), vous dites : « Pour qu'après les adieux du corps / L'âme se fasse arbre qui vole / Pour que la Vie ait la Parole / Il faut la mort. »**

**G. V. :** Mourir, c'est dans l'ordre des choses. Pas trop vite bien sûr. J'aimerais bien vivre jusqu'à 100 ans comme ma mère qui avait 101 à sa mort. Chose certaine, à 93 ans, je peux me permettre d'attendre la mort en paix, sereinement. Certains disent que c'est l'inverse de la vie, comme la nuit pour le jour, mais peut-être pas tant qu'on pense. Pour moi la mort c'est une belle aventure. La vie qui continue. Les jeunes aujourd'hui me semblent souvent à la recherche d'exploits inouïs, de défis nouveaux ; ils les recherchent dans l'imaginaire de la science-fiction, sans savoir qu'il y a une aventure palpitante et extraordinaire dans la foi, la foi dans l'âme et dans la continuité de la vie dans la mort. C'est la fin du monde quand on meurt mais c'est le commencement d'un autre. Cette foi me tient en vie, debout, tous les matins. Elle



aide à croire en l'autre, croire en soi, croire à plus grand que soi, croire qu'un rien, une rencontre comme la nôtre, par exemple, puisse faire grandir quelqu'un d'autre. C'est constructif, c'est du bâtissage, la foi.

En français, le verbe *croire* se conjugue à certains modes et à certains temps comme le verbe *croître*, c'est un beau hasard de la langue, grammaticalement et étymologiquement anecdotique, certes, mais tout de même très significatif : car je dis souvent que la foi me fait grandir. Il faut y mettre du sien. Le doute en fait partie, le doute est un poète, un constructeur. Le poète doute tout le temps. Du choix des mots, de leur sens, s'il faut les dire, ou les taire. Douter, c'est rester à la disposition de la vie. Un de mes fils, qui est poète, a écrit : « Rien de plus sûr que le doute. » Je trouve ça beau.

Être athée ne préserve pas de croire. Il y en a même qui croient beaucoup. À l'argent, par exemple, mais s'imaginent-ils à quel point ils croient sans croître ? Qu'est-ce que cela signifie ? Un poème que je viens d'écrire se termine ainsi : « c'est la première foi ». La première foi, c'est la confiance.

Quand j'étais petit, j'avais peur des morts ; mon oncle Dominique, qui était un vieux sage, m'avait dit à l'occasion de la veillée mortuaire de sa mère, ma grand-mère du côté maternel : « J'ai vu que t'as peur. D'abord, sache que ta grand-mère t'aimait beaucoup, elle n'est pas là pour te faire peur. Tu vas y aller maintenant qu'il n'y a personne dans le salon, tu vas

mettre ta main sur son front, pis tu vas lui demander d'ôter ta peur, pis tu reviens me voir, mais reste là une minute au moins, le temps de lui dire bonjour, de lui faire ta demande sans oublier de lui dire merci. » Depuis, je n'ai plus eu peur des morts.

J'aime passer du temps au cimetière à Natashquan. J'aime l'atmosphère. Je m'arrête bien sûr sur la tombe de mes parents, mais aussi sur celles de vieux amis qui n'ont pas eu la chance d'être aussi bien traités que moi. J'ai toujours été troublé par le fait que la plupart d'entre eux n'avaient jamais vu leur nom écrit en lettres imprimées comme il l'est sur leur pierre tombale, que seuls les autres voient. Je me dis qu'ils méritaient davantage. Cette conviction m'a fait faire 50 chansons qui sont des histoires en rapport avec des personnes mortes, mais certaines aussi encore vivantes. J'y ai agrandi leur vérité pour qu'on la voie de loin. Une façon de leur rendre hommage.

### Qu'est-ce que vous aimeriez avoir légué au Québec à votre départ ?

**G. V. :** Que les enfants ne considèrent pas seulement l'avenir, mais aussi ce qu'ont laissé ceux et celles qui sont passés avant eux. Ce qui compte ce n'est pas seulement l'avenir, mais la transmission. Car une société se bâtit par ses liens. Eux aussi auront à transmettre à d'autres le peu qu'ils auront appris de la vie. Pour cela il faut qu'ils aient le goût de devenir eux-mêmes. Qu'ils croient en la parole.

Il y a une parole dans l'Évangile que j'aime beaucoup, on la dit à chaque messe avant la communion : « Seigneur je ne suis pas digne de te recevoir mais dis une parole et je serai guéri » — en latin on disait « et mon âme sera guérie ». Elle fait partie de la *Grand Messe* que j'ai eu le plaisir de composer avec Bruno Fecteau qui en a fait la musique : « ... d'une seule parole, d'un seul mot que tu diras ma maison sera plus belle [...] et mon âme guérira ». La parole est source de vie.

C'est le petit legs que j'espère laisser : avoir été une petite courroie de transmission qui nous relie aux vivants et aux morts. ■

*Entrevue réalisée par  
Jean-Claude Ravet*

# LA PORTÉE ÉMANCIPATRICE DU CANDOMBLÉ AU BRÉSIL

*Les pratiques religieuses et féministes sont parfois perçues comme incompatibles. Au nombre des expériences qui bousculent cette perception, le Candomblé ouvre des perspectives méconnues qui sont émancipatrices pour les femmes noires au Brésil.*

*Farah Cader*

L'auteure est postdoctorante en sciences des religions

**L**e Candomblé est né entre 1530 et 1549, au Brésil, de la volonté des esclaves de descendance africaine de préserver leurs héritages spirituels alors que le colonisateur portugais les forçait à se convertir au catholicisme. Encore aujourd'hui, il est vu négativement dans le pays en raison des pratiques africaines (transe, vaudou et sacrifices animaliers) qui lui sont associées. Cette volonté de retourner à une africanité initiale, revvalorisée par les adeptes depuis la fin des années 1980, est aussi le pilier d'une vision de la religion émancipatrice pour les femmes. Ces dernières y trouvent la possibilité d'assumer des rôles spirituels d'importance et de multiplier les expériences de vie possibles.

Le Candomblé met de l'avant une conception monothéiste de la religion avec un Dieu créateur de tout, incluant la nature, qui a son âme propre, et où plusieurs divinités (12 principalement) sont aussi vénérées. Ces éléments sacrés sont repris à l'intérieur de chacun des rituels religieux (rites de passage et cérémonies hebdomadaires) pour expliquer, fondamentalement, la vie humaine. En outre, chaque être humain, associé à une divinité à la naissance par un prêtre ou une prêtresse, est considéré comme ayant été formé par Dieu dans la boue avec les quatre éléments de la nature, et c'est à cet état naturel que son enveloppe corporelle retournera après son décès. Par reconnaissance pour la vie humaine, sont honorés la nature, les divinités et le dieu créateur lors des cérémonies du vendredi dans les maisons de temples, les *terreiros*, qui peuvent avoir une teinte différente selon les racines afro-brésiliennes des participants et participantes. Pour ce faire, les adeptes du Candomblé, divisés en sept stades religieux (de débutant à chef religieux), exécutent des chants, des airs tapés au tam-

bour, des danses et des offrandes pour permettre aux initiés d'entrer en transe et de recevoir les *orixás*, c'est-à-dire les divinités qui font le pont entre Dieu, les autres divinités et les personnes pratiquantes.

## **Une pratique secrète et réprimée**

Officiellement, le Candomblé est pratiqué par 1,5 % de la population brésilienne, même si cela pourrait s'approcher davantage de 8 % d'adeptes selon certaines sources. Les personnes qui s'y identifient sont discriminées, voire battues dans la rue, ce qui en pousse plusieurs à le pratiquer en secret. Malgré la fin de l'esclavagisme et, par conséquent, de l'imposition du catholicisme, d'autres vont toujours à l'Église, soit comme façade, soit parce qu'elles pratiquent parallèlement les deux religions. Il est donc difficile d'avoir un estimé précis du nombre d'adeptes<sup>1</sup>.

À Salvador de Bahia, ville où le Candomblé est le plus répandu au Brésil, il y a près de deux fois plus de femmes que d'hommes qui pratiquent cette religion, qui permet la prêtrise des femmes. Ainsi, environ 68 % des prêtres sont des femmes. Il est important de noter qu'au moment de la fin de l'esclavagisme, durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les femmes esclaves ont pu racheter leur valeur « monétaire » avant les hommes, parce que la valeur qu'on leur avait assignée était moindre. Cela explique pourquoi ce sont des femmes qui ont fondé les trois premiers *terreiros*. Les femmes se sont dès lors démarquées dans la reconstruction et la transmission des normes culturelles, religieuses et ancestrales afro-brésiliennes. Depuis, elles ont assuré la passation orale du savoir religieux.



Illustration: Christian Tiffet.

Dans un contexte où les femmes noires sont gravement marginalisées et discriminées au Brésil, le Candomblé leur offre une certaine protection et même un outil d'émancipation, car il est, entre autres, associé à la matrilinearité, à un regard différent sur le célibat et la maternité ainsi qu'à l'acceptation et à la valorisation des lesbiennes.

Le Candomblé repose en effet sur la matrilinearité comme mode de filiation. L'héritage matériel se faisant du côté de la mère, les hommes reçoivent ainsi le leur de leurs oncles maternels. Plus qu'un système d'héritage, la matrilinearité sous-entend la valorisation des mères, symbolisant les sources africaines. Bien que cette posture puisse sembler réductrice pour les femmes, qui paraissent ainsi quelque peu condamnées à être définies comme des mères avant tout, elle vise à affirmer un ancrage africain vu comme émancipateur face au racisme et aux discriminations présentes dans le reste de la société brésilienne.

### Ouverture à l'homosexualité

Lors de mes recherches sur le terrain à Bahia, les femmes que j'ai rencontrées m'ont également affirmé que si la maternité était souvent considérée comme un devoir minimal en vue de la préservation de la race humaine (minimum d'un enfant), elle pouvait aussi être interprétée selon le vécu des femmes, rendant acceptables le célibat et la contraception. En outre, les personnes, tant les femmes que les hommes, célibataires ou n'ayant pas d'enfant peuvent être des proches aidants ou des parents spirituels, signe de la liberté dont jouissent les adeptes.

L'homosexualité, surtout féminine, telle qu'étudiée par l'anthropologue Andrea Stevenson Allen<sup>2</sup>, est également

bien acceptée et bien perçue au sein du Candomblé. Le nombre important de lesbiennes dans certains *terreiros* l'atteste. Cette vision positive de l'homosexualité repose sur la croyance en une forte complémentarité des parties féminines et masculines à l'intérieur de la personne homosexuelle, souvent plus que ne peut l'atteindre une personne hétérosexuelle, qui a elle aussi une part de féminin et une de masculin. Par exemple, on considère qu'une femme lesbienne possède d'emblée un équilibre entre sa féminité et sa masculinité. Cette conceptualisation rendrait aussi acceptable le changement de sexe pour les adeptes de cette pratique religieuse.

Dans ce bref portrait de ses éléments plus émancipateurs, le Candomblé ressort comme un espace de préservation et d'affirmation positive de l'africanité, au sein duquel les femmes noires ont un rôle central. Ces dernières assument non seulement des rôles de direction spirituelle fondamentale, mais bénéficient grâce au Candomblé d'une plus grande liberté concernant leurs choix de vie ou leur orientation sexuelle, défaisant au passage certains des stéréotypes et blocages traditionnels présents dans d'autres religions en matière de conciliation religion-féminisme. ■

1— Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística, « Tableaux population », [recensement en ligne], 2015.

2— Voir A. Stevenson Allen, « "Brides" without Husbands : Lesbians in the Afro-Brazilian Religion Candomblé », *Transforming anthropology*, vol. 20, n° 1, mars 2012, p.17-31.

**D** ABONNEZ-VOUS » [ledevoir.com/infolettres](http://ledevoir.com/infolettres)

## L'infolettre du matin

Du lundi au samedi, découvrez  
l'essentiel de l'actualité



## Le Courrier du soir

L'actualité du jour, choisie  
et résumée pour vous



**LEDEVOIR**



# PERCÉES FÉMINISTES DANS LES ŒUVRES JÉSUITES

*Roxana Dulón*

L'auteure, collaboratrice des jésuites, est directrice d'un bureau régional de la Fondation Action culturelle Loyola, en Bolivie

Après des études supérieures en gestion et en géographie économique, puis un long parcours au sein d'ONG spécialisées en développement rural et périurbain, j'ai rejoint il y a trois ans l'une des œuvres sociales jésuites les plus anciennes de Bolivie : la Fondation Action culturelle Loyola (ACLO). Depuis 55 ans, cet organisme veille à l'éducation et à la défense des droits des secteurs appauvris de la population autochtone et paysanne et des classes populaires urbaines. Il gère aujourd'hui un réseau de stations de radio dans le sud de la Bolivie. Quand j'ai dit à mes amis quel était mon nouveau travail, la réponse de plusieurs a été : « Mais qu'est-ce que tu vas faire dans une institution d'hommes et de curés ? » Cela m'a amenée à passer en revue les défis qui m'attendaient, les stratégies que je devrais mettre en œuvre, les objectifs à atteindre et les valeurs féministes que je portais, discernant leur pertinence dans une œuvre sociale de l'Église catholique.

Je suis devenue la première femme directrice de l'un des bureaux régionaux de l'ACLO, à la suite d'une décision du conseil d'administration (qui compte parmi ses membres des femmes et des personnes laïques). Parmi les éléments qui ont justifié cette décision, on retrouvait explicitement la dette de l'institution envers les femmes. Il ne me restait qu'à gagner le soutien de mes nouveaux collègues.

Une fois en poste, ma tâche consistait à débusquer et à éliminer les inégalités fondées sur le genre. Pour y arriver, je me devais d'intégrer ces objectifs transversaux dans la conduite de tous les projets et de toutes les actions de l'organisme, comme cela se fait dans les organisations séculières. Cependant, ces approches ne sont pas très courantes au sein des institutions ecclésiales, connues pour être généralement conservatrices et donc promptes à reproduire des pratiques et des stéréotypes patriarcaux. Mon défi était donc de revoir, d'analyser et de rendre visibles nos propres normes, procédures, usages et pratiques qui reproduisent des relations de pouvoir.

J'ai commencé par analyser les écarts salariaux entre les hommes et les femmes, en repérant clairement, chiffres à l'appui, l'existence d'inégalités salariales. Ce constat révélait aussi la moindre place qu'occupent les femmes et les espaces de pouvoir réel qui sont les leurs. Pour changer les choses, nous

devions donc rendre visibles le type de langage et les images sexistes qui marginalisent les femmes dans la dénomination des postes, la rédaction de projets et, surtout, dans la communication informelle et radiophonique, qui est au cœur de l'action de l'institution.

Contrairement à mon appréhension initiale, j'ai rencontré des hommes et des femmes qui m'ont aidée à amorcer des changements sur le plan quotidien autant que normatif. Ils et elles se sont mis à être plus sensibles au sexisme, au machisme, au classisme et aux autres formes de discrimination. Nous avons trouvé ensemble des moyens de changer les règles de telle sorte que tous et toutes se sentent à l'aise de travailler dans une institution mixte, où ils et elles jouissent des mêmes droits, tout en reconnaissant leurs situations et conditions différentes. Nous avons aussi proposé et mis en place un code d'éthique et un comité chargé de traiter des questions épineuses, comme le harcèlement au travail.

J'ai ainsi été témoin d'un processus de discernement audacieux permettant de poser des questions liées au rôle, à la position et à l'exercice du pouvoir concernant les femmes au sein de la Compagnie de Jésus. À l'échelle de l'Amérique latine et des Caraïbes, les secrétariats du secteur social ont encouragé la formation d'un groupe sur le genre afin de tenir compte des enjeux propres aux femmes dans le processus décisionnel. Grâce à l'appui d'alliées à travers le monde, nous travaillons maintenant à mettre sur pied une commission intercontinentale des femmes.

Après des années à revendiquer un changement de paradigme, c'est la première fois que j'ai la chance d'assister à un véritable changement d'une structure ecclésiale à l'échelle mondiale. La route sera longue et difficile, mais nous sommes en marche. Et depuis mars dernier, une commission paritaire sur le rôle et les responsabilités des femmes dans la Compagnie de Jésus travaille à évaluer la place qu'occupent les femmes à tous les niveaux dans les institutions jésuites et dans leur travail apostolique.

Cette expérience, comme beaucoup d'autres, montre que pour réaliser des changements dans une perspective féministe, il est important que les transformations soient initiées par des femmes selon les principes féministes ; et plus encore, qu'il nous faut miser sur l'égalité et la justice, que nous soyons des femmes ou des hommes, des personnes laïques ou religieuses. ■

Traduit de l'espagnol par Jean-Claude Ravet.

# JE PENSE À TOI

*Dialogue poétique entre les mots de l'autrice et éditrice  
Valérie Lefebvre-Faucher et les images de l'artiste visuelle  
Natascha Niederstrass*

•••

J'ai encore fait le rêve où nous cueillons des petits fruits, où nous faisons des confitures pour l'hiver pendant que tu me confies tes visions. Tu me dis que l'équilibre revient après le désastre. Tu me présentes tes anciens enfants.  
ça fait déjà un an  
on devrait faire un projet pour l'été  
comment tu t'en sors, toi, avec tout ça ?

Ce soir t'es loin, mais je ne comprends pas l'absence. Et je ne veux pas vérifier à quel point c'est immatériel, *être ensemble*.  
Mets de la musique, imite la chaleur des mains.  
Mange beaucoup d'ail, écris-moi.  
Ça me fait plaisir de te lire.  
Je t'envoie dans les airs un baiser qui rejoint l'es-saim. Tu viendras, une fois, en vélo jusque dans Villeray. Je te ferai un pouding chômeur.

J'imagine les chutes. Ma mort, la tienne. L'événement de ta mort passe en boucle sur mon écran depuis que j'ai fait ta connaissance. Je vis et revis ce choc, que tu sois tout près ou pas, en vie ou pas. J'hallucine ta souffrance, ta fin, et ce cinéma perpétuel prouve que je suis bien vivante, de t'aimer et d'avoir peur. Il ne t'aide pas ; il fait seulement des avions de papier dans nos ventres pour nous emporter loin de la terre maison.

J'ai pensé à ton père et à la rue de ton enfance ; je pratique des chansons pour ta fenêtre. Je suis convaincue d'être le spectre qui flotte au-dessus de ton lit et souffle, maladroitement, dans ton cou. Dis, quand reviendras-tu ?

C'est moi ce soir qui me rends au chevet, au berceau de mousse et de drap qui ne te contient pas. Le vent soufflé par l'incendie caresse nos visages, se confond avec le flux des actualités, le souffle des légendes. Ton sourire me distrait des apocalypses. Il n'y a plus de neige qui tienne.  
Veux-tu prendre l'air ?

Ta présence faiblit, comme elle l'a toujours fait, mais tes yeux font des trous dans l'univers. Des trous pour se saluer.

Prends un bain, fais une sieste avec le chat au soleil, il te faudrait de la vitamine D.  
l'angoisse a un cycle : attends la prochaine bouffée pour pousser  
n'oublie pas de danser avec l'air qui passe  
ouvre, vois-tu quelque chose ?  
Peux-tu me dire ce qui compte vraiment, maintenant ?

La vie s'éteint. Tout le temps.  
C'est une chute qui reprend son élan. Sur nos disparitions régulières je peux me taire, me coucher et flotter. Mais sur leur précipitation ? Mais sur la tienne ? Je ne glisse jamais en toi pour sentir la douceur de la mort. Tu n'es pas un lac, une odeur de forêt. Tu me réveilles, me rappelles à l'âme flambeau. Je me battrais pour toi.

Je voudrais nous rassurer  
mais je suis une fille faite en sursauts  
amoureuse des lancées, souvent je veux que tu te fâches, que les humains résistent  
que la vie se propulse et dévore les galaxies de ses grandes dents anarchistes.  
Je fais partie du cortège des pleureuses.  
Nos voix tiennent encore la note des foules aux poings levés, des abeilles, des moules cuites dans l'océan. Des enfants pas vaccinés contre l'Ebola. Je bats la mesure si fort que je n'aide pas les cœurs à s'éteindre en paix.  
J'avance au rythme de la chanson  
de l'aïeule dont j'ai oublié le nom  
C'est l'humanité que je veille.

As-tu bu ta tisane ?  
Fais de grands rêves, je voudrais y être, dans cette union qui n'a besoin que d'un corps, à ce qu'on en sait en dehors de l'écran, en dehors du songe, tu as des gestes doux et précis  
tu as cueilli des graines et appris à coudre  
tu as ri jusqu'à perdre la voix et fait des dessins de tous les nuages d'hiver  
je t'aime quand tu cries, quand tu pleures de colère,

## N'oublie pas celle qui veille

quand tu rien  
quand tu trouves la dignité là où on ne voit  
plus que les miettes et les os  
mon miroir

Gardons ensemble le rythme  
Tends tes petits doigts pas encore lancés,  
attrape ma passion pour l'avenir  
Que nos départs s'éparpillent, légers  
le contraire de l'extinction  
Je ne me recueille pas sur la fin, je parlerai  
tant que j'aurai une bouche à moi et j'espère  
même en trouver d'autres pour porter tout cet  
air. Je tiens vos mains une à la fois, je dis  
essayons, faisons mieux, je ne t'oublie pas  
je dis tout sauf « Je ne peux rien faire. »  
je ne te demande rien que cet abandon de  
ta nuque au frisson de beauté, et un souhait  
d'éternité  
Pour traîner encore prenons soin du chemin.  
Je ne veux pas qu'il rompe.  
Je pense à toi sur la route. Devant, derrière.  
Que peux-tu vouloir d'autre qu'une suite ? Un  
équilibre fragile maintenu par l'amour fou.

Je n'ai jamais protégé personne, mais je t'écris  
pour croire en nous le plus longtemps possible  
Tu as déjà combattu ; tu sauras encore  
as-tu quelque chose à démolir, au cas où ? à  
enserrer ?  
fais une blague stupide, un rond de fumée  
expire  
Tu peux aussi lâcher les oiseaux et la rage, tout  
oublier de la cruauté  
Je ne retire pas ma main tendue. Prends-la  
si tu veux  
Il reste l'image de ton sourire du midi.  
Prends-la si tu veux.  
As-tu encore peur? ■



Natascha Niederstrass, *Poveglia, La camera segreta*, 2020,  
impression jet d'encre, 50,8 cm x 71,1 cm.

**JE  
COMPRENDS  
LE CONTEXTE  
RELIGIEUX  
ACTUEL**



**Et j'apprends à intervenir  
adéquatement**

- Diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences des religions
- Certificat de 1<sup>er</sup> cycle en sciences des religions
- Microprogrammes en sciences des religions

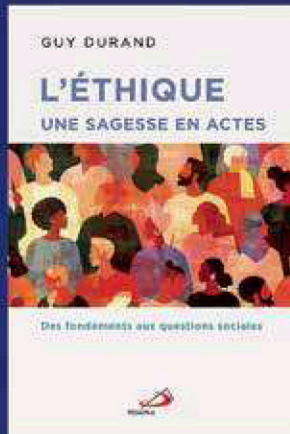
**Inscrivez-vous à nos programmes  
offerts à distance**

[ftsr.ulaval.ca](http://ftsr.ulaval.ca)

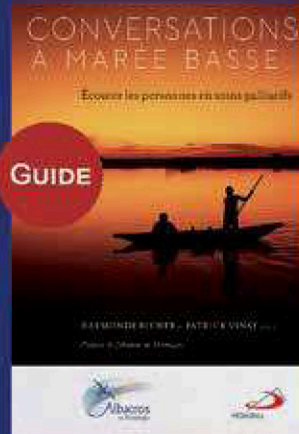
Faculté de théologie  
et de sciences religieuses



**Sami Aoun**  
**PENSER  
LA CITOYENNETÉ**  
*Laïcité, pluralisme  
et islam*



**Guy Durand**  
**L'ÉTHIQUE,  
UNE SAGESSE  
EN ACTES**  
*Des fondements  
aux questions sociales*

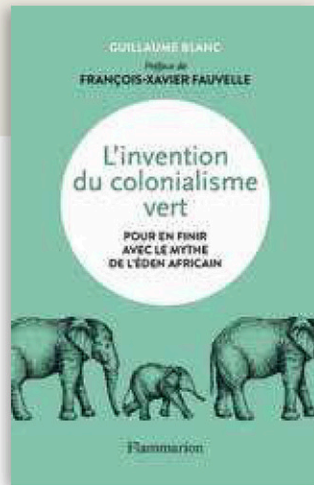


**Raymonde Richer et  
Patrick Vinay (dir.)**  
**CONVERSATIONS  
À MARÉE BASSE**  
*Écouter les personnes  
en soins palliatifs*

[mediaspaul.ca](http://mediaspaul.ca)



**Véronique Lang**  
**Mon pays  
c'est la relation**  
*Accompagner des  
personnes âgées*



**L'INVENTION DU  
COLONIALISME VERT. POUR  
EN FINIR AVEC LE MYTHE DE  
L'ÉDEN AFRICAIN**

**GUILLAUME BLANC**  
PARIS, FLAMMARION, 2020, 343 P.

## QUAND LE PARADIS S'APPARENTE À L'ENFER

**L'**un des titres provisoires de cet essai était : *Une histoire coloniale d'aujourd'hui. En finir avec le mythe de l'Éden africain* ; mais le titre définitif traduit plus exactement ce qu'est et ce que n'est pas ce livre : ni un manuel d'histoire, ni un bilan, mais plutôt une analyse d'une utopie persistante autour d'un paradis perdu qui, en fait, n'a jamais existé ; une Afrique intacte et pure, « un rêve », affirme l'auteur (p. 15).

Expliquons-en les composantes. D'abord, Guillaume Blanc rappelle qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, plusieurs explorateurs croyaient que l'Éden existait quelque part sur Terre et qu'il suffisait de le chercher consciencieusement pour pouvoir le trouver. Cette quête d'un hypothétique paradis perdu conduisait beaucoup de penseurs, d'aventuriers et de décideurs à croire que ces horizons lointains seraient comme une porte vers un idéal, vers l'harmonie parfaite sur Terre. Mais, reprend Guillaume Blanc, « cette Afrique n'existe pas. Elle n'a jamais existé, et le problème, c'est que nous sommes convaincus du contraire » (p. 15). Et c'est pourquoi bon nombre de personnes bien-pensantes, d'organismes et d'institutions internationales comme le World Wildlife Fund et l'Union internationale pour la conservation de la nature tentent de protéger les forêts africaines et les immenses parcs de l'Afrique centrale.

Ce qui semble à première vue très louable cause en fait des difficultés disproportionnées, non pas pour les animaux et la végétation, mais chez les populations ; selon l'auteur, ce processus constituerait une forme de « déshumanisation de l'Afrique » : « mettre des territoires en parc, y interdire l'agriculture, exclure les hommes, faire disparaître leurs champs et leurs pâturages pour créer un monde prétendument naturel, où l'homme n'est pas » (p. 16). C'est le constat de ce livre : la renaturalisation forcée de l'environnement de ces forêts et savanes se fait au détriment des populations elles-mêmes, et ce processus est orchestré par des organismes étrangers qui imposent ce modèle idyllique aux agriculteurs

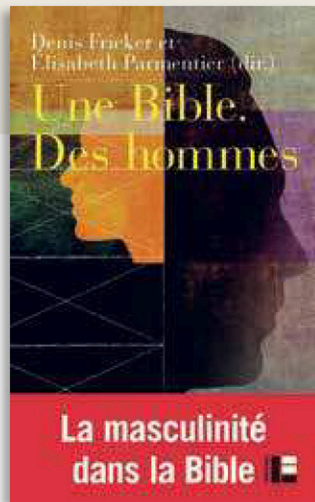
nés en Afrique, qui seront pénalisés ou déplacés parce qu'ils auront voulu vivre de leurs terres. C'est le cas par exemple en Éthiopie.

L'auteur démontre comment, encore de nos jours, la communauté internationale reprend sous une nouvelle mouture – au nom de la préservation de la nature – l'esprit du colonialisme. Elle le fait selon un schème de valeurs dans lequel les milieux naturels seraient plus importants, ou du moins perçus comme étant plus vulnérables que les peuples qui habitaient ces zones désormais protégées : « Il y a environ 350 parcs nationaux en Afrique, et, dans la plupart d'entre eux, les populations ont été expulsées pour faire place à l'animal, la forêt ou la savane » (p. 26).

Fort habilement, l'excellent essai de Guillaume Blanc critique à la fois les politiques environnementales et, sans la pointer directement, l'écologie profonde (« *Deep Ecology* ») qui risque de déshumaniser la nature ; en ce sens, l'auteur illustre et prolonge ce qu'avancait il y a presque 30 ans le philosophe Luc Ferry dans *Le Nouvel ordre écologique* (Grasset, 1992). Sa position est nuancée ; il prône non pas un abandon de ces immenses parcs naturels, mais plutôt un partage plus équitable, et surtout la fin de la violence envers ces populations africaines désarmées qui, pour pouvoir se nourrir, ont le besoin légitime d'exploiter les terres arables situées à proximité de leurs milieux de vie.

*L'Invention du colonialisme vert* est un livre percutant, qui force la réflexion et remet en question nos certitudes, ce qui est le propre d'un essai réussi. Ajoutons à ces qualités la clarté du propos et la justesse du jugement de Guillaume Blanc, qui dénonce des injustices tout en montrant que l'enfer peut être pavé de bonnes intentions. ■

**Yves Laberge**



**UNE BIBLE.  
DES HOMMES**

**DENIS FRICKER  
ET ÉLISABETH PARMENTIER (DIR.)**  
GENÈVE, LABOR ET FIDES, 2021,  
243 P.

## À LA DÉCOUVERTE D'UNE MASCULINITÉ PLURIELLE DANS LA BIBLE

**Q**uel livre ! Vraiment quel livre que celui-là ! Fabuleux, révélateur, surprenant, étonnant, rare, singulier... et en même temps tellement pluriel. C'est là, en effet, sa principale caractéristique, celle qui nous frappe du début à la fin de la lecture : une diversité pleine et entière, une profusion, un foisonnement presque à l'excès.

Profusion d'auteurs et d'autrices, au premier chef : on a voulu faire ici œuvre collective et, il faut le dire, on est servi. La liste des collaborations comprend plus d'une vingtaine de spécialistes universitaires originaires d'une douzaine de pays répartis sur trois continents. Et plus encore, on s'est scrupuleusement appliqué pour que chaque chapitre soit écrit par un duo mixte, un homme et une femme, chacun et chacune d'une confession chrétienne différente. Difficile de faire plus diversifié. Ces couples (et un trio) improbables tantôt dialoguent, tantôt s'interpellent, tantôt confrontent leur vision et leurs idées au sujet de telle ou telle figure masculine de la Bible (des patriarches aux apôtres en passant par les prophètes) et sur le rôle de ces dernières dans l'histoire du salut. De ces discussions-partages jaillissent de nombreuses étincelles qui arrivent à éclairer tant les splendeurs que la face cachée de ces personnages : leurs vulnérabilités, leurs imperfections, leurs misères, leur faillibilité – de là certainement l'intérêt premier de l'exercice.

Ces multiples plumes permettent conséquemment une multiplication de points de vue, d'horizons, d'approches, de paradigmes et d'angles d'étude, puisés à autant de champs d'expertise dans le domaine des sciences bibliques et de la théologie : exégèse, herméneutique, homélie-tique, sémiologie, philologie, critique littéraire, interprétation, actualisation...

D'où, bien sûr, une prolifération dans la réflexion : ça jaillit et rejaillit, ça gicle, ça fuse, ça éclate, ça éclabousse, ça déborde, ça part dans une myriade de directions, ça rebondit et ça revient... Il y en a vraiment pour tout le monde dans ce livre, un peu comme un restau-

rant qui offrirait sur l'heure du midi, en plus des traditionnels poulet et poutine, bouffe-minute, buffets chinois, italien, indien, maghrébin, bar à salade et un assortiment complet de sushis. L'image n'est pas gratuite : ce livre est une réelle nourriture pour l'esprit.

Enfin, c'est aussi de références que foisonne cet ouvrage : notes infra et intra, renvois, annotations, notices, souvent savantes et multilingues, etc.

Ce livre nous est présenté comme la réponse aux nombreuses réactions positives qu'avait suscitées *Une Bible des femmes*, paru en 2018 – et que je n'ai malheureusement pas encore eu la chance de lire. Ce que je peux toutefois dire de ce pendant masculin, c'est qu'il faut être bien armé, bien équipé, bien outillé pour l'aborder ; mais une fois cela bien établi, vous irez de découverte en découverte. Faisant l'objet de portraits nouveaux, saisissants et adaptés à notre monde contemporain, plusieurs personnages bibliques masculins y sont dévoilés (déculottés ?), « dé-stéréotypés » sans vergogne : Samson dévirilisé et presque délicat, David en roi peu assuré (et c'est tant mieux), Job qu'on découvre père et mari, Joseph (père de Jésus) le plus sensible de tous, Jésus lui-même et encore son club des Douze, ainsi que Paul dont on se demande s'il ne serait pas la mère des personnes croyantes... On ne tiendra pas rigueur aux auteurs et autrices de s'en être tenus à ces seuls six personnages et d'en avoir négligé certains ou laissé plusieurs de côté. Je pense notamment à Abraham (le père des croyants...) ou aux autres patriarches, David (l'hyperdimensionnel) ou d'autres comme Naaman ou Jephté. On nous les réserve probablement pour un deuxième volume, après ce premier qui nous aura bien mis en appétit. ■

**David Fines**



**UNE GUERRE  
MONDIALE  
CONTRE LES FEMMES**

**SILVIA FEDERICI**  
MONTRÉAL,  
ÉDITIONS DU REMUE-MÉNAGE  
2021, 144 P.

## LES CHASSES AUX SORCIÈRES, INSTRUMENT DU POUVOIR CAPITALISTE D'HIER À AUJOURD'HUI

« Comment se fait-il que les femmes, des corps desquelles toute personne qui ait jamais vécu est venue en ce monde, qui non seulement procréent, mais nourrissent les enfants et reproduisent jour après jour leur famille, soient la cible de tant de violences, jusqu'à ces nouvelles chasses aux sorcières? » (p. 121).

Dans cet ouvrage, Silvia Federici répond à cette troublante question en montrant que les chasses aux sorcières du passé et celles qui resurgissent aujourd'hui à différents endroits du monde sont loin d'être le simple résultat d'actes irrationnels et de pulsions sauvages. Elles sont un « règne de terreur » répondant à un objectif précis : la consolidation du système capitaliste.

La première partie du livre retrace la genèse des chasses aux sorcières en Europe durant les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Même si leurs circonstances d'émergence sont multiples, Federici établit de façon convaincante les corrélations « entre le démantèlement de régimes collectivistes et la diabolisation de membres des communautés qu'il affecte » (p. 28).

Dans les régions du monde et les contextes spécifiques où les chasses aux sorcières apparaissent, on observe en effet des récurrences. Elles se produisaient, par exemple, essentiellement dans les régions rurales et dans des espaces où les rapports économiques et sociaux étaient chamboulés par l'expansion des logiques de marché. Ces régions subissaient une flagrante montée des inégalités et de la pauvreté. De plus, ce sont surtout les femmes pauvres, généralement indépendantes ou résistantes à la paupérisation, qui étaient visées. Ainsi, pour que s'implante la « conception mécanisée du monde » qui accompagne le capitalisme, il fallait cibler celles qui en ralentissaient les ambitions. Federici rappelle qu'en punissant les sorcières, les autorités punissaient, en fait, toute résistance contre la propriété privée.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, l'auteure avance qu'une nouvelle guerre contre les femmes est en cours alors que les violences à leur encontre s'intensifient, notamment en Afrique et en Amérique latine. Les nouvelles formes d'accumulation du capital,

impliquant « l'expropriation des terres, la destruction des liens communautaires et une intensification de l'exploitation du corps et du travail des femmes », en sont la toile de fond (p. 69).

Elle y explique également que les chasses aux sorcières qui se produisent encore aujourd'hui en Afrique se font dans un contexte de crise induite par les tentatives brutales de libéralisation et de mondialisation des économies africaines. L'auteure montre là aussi des récurrences entre les différentes manifestations de ces violences extrêmes, qui se produisent généralement dans les régions riches en ressources naturelles, et là où la résistance au colonialisme est plus marquée. Les chasses aux sorcières en Afrique ont, de fait, débuté pendant la période coloniale « conjointement à l'introduction des économies monétaires », modifiant les rapports sociaux et créant de profondes inégalités (p. 93).

Au terme de l'ouvrage, il devient clair que l'éradication des chasses aux sorcières passe par la chute du capitalisme.

Federici évoque en parallèle des stratégies de résistance porteuses que déploient les femmes : la construction de mouvements populaires, l'ouverture de refuges gérés par des femmes, les actions directes comme les *sit-in*, etc. Elle insiste en outre sur le fait qu'en plus de se mobiliser contre les violences, les féministes partout dans le monde doivent aussi dénoncer les institutions telles que la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international, qui créent et maintiennent les conditions matérielles et sociales rendant possibles les violences à l'encontre des femmes (p. 89).

Silvia Federici incite ce faisant à mettre davantage en lumière les aspects structurels des chasses aux sorcières. Elle expose aussi leurs continuités dans l'histoire, de même que les causes des multiples formes de violence que continuent de vivre aujourd'hui des millions de personnes, des paysans et paysannes expropriés dans les pays du Sud jusqu'aux populations autochtones d'Amérique du Nord. ■

**Dalila Awada**



**LE MYTHE DE L'HUMAIN  
AUGMENTÉ. UNE CRITIQUE  
POLITIQUE ET ÉCOLOGIQUE  
DU TRANSHUMANISME**

**NICOLAS LE DÉVÉDEC**  
MONTRÉAL, ÉCOSOCIÉTÉ, 2021,  
154 P.

## UN PROGRÈS RÉACTIONNAIRE

L'auteur, professeur de sociologie à HEC, Montréal, est spécialiste du transhumanisme. Il a publié précédemment *La société de l'amélioration. La perfectibilité humaine, des Lumières au transhumanisme* (Liber, 2015) – sa thèse doctorale. Le présent ouvrage en est en quelque sorte la continuité. Ce qui l'occupe ici n'est plus de déconstruire la généalogie du transhumanisme, comme il l'avait fait en remontant aux philosophes des Lumières, mais de montrer qu'il est une vaste entreprise de mystification du réel, appuyée par de puissantes sociétés transnationales et une variété de penseurs provenant de divers champs du savoir universitaire. C'est ce qu'indique d'ailleurs le titre du livre, le mot mythe étant à prendre dans le sens particulier que Roland Barthes lui donnait, à savoir comme composante essentielle de l'idéologie dominante, servant à interioriser celle-ci dans la conscience des gens, de telle sorte qu'elle leur apparaisse « naturelle ».

L'intérêt particulier de l'ouvrage réside dans sa démonstration convaincante – quoique parfois répétitive et incantatoire, ce qui peut devenir lassant – du caractère réactionnaire du progrès annoncé. Loin de représenter, comme il le prétend, une révolution civilisationnelle reposant sur les nouvelles technologies (informatique, génétique, biomédicale, robotique, etc.) porteuses de promesses de puissance, d'émancipation et d'autonomie individuelles, le transhumanisme vise plutôt à consolider le système économique actuel de même qu'à accroître l'emprise déshumanisante et aliénante de l'idéologie néolibérale sur la société.

L'auteur articule son argumentation critique avec, entre autres, les réflexions élaborées par Walter Lippmann dans les années 1940-1950, sur la nécessité de réduire la population américaine pour l'adapter aux nouvelles exigences de la production capitaliste, ou encore avec celles de Michel Foucault sur le biopouvoir, et celles, plus récentes, de Cornelius Castoriadis sur l'imaginaire de la maîtrise. Ce faisant, il montre bien l'étroit arrimage du transhumanisme avec les tendances fortes et préoccupantes du capitalisme étudiées par ces auteurs. Cela s'incarne notamment dans une conception terriblement réductionniste et appauvrissante de l'être humain ravalé à l'état de

machine, à réparer et à améliorer ; dans l'appropriation intrusive et biopolitique des corps, qui passe par leur quantification, leur optimisation pharmaceutique ou par l'implant de micro-puces ; ou encore dans ce que Danièle Linhart appelle la « surhumanisation managériale » et l'intensification du travail.

Le dernier chapitre aborde de front l'enjeu majeur de la crise écologique. La conception de l'être humain et les rapports au monde qui sous-tendent l'idéologie transhumaniste – le productivisme et le capitalisme, avec la croissance infinie qu'il suppose –, contribuent à nous enfoncer dans la crise écologique, non seulement en fermant les issues, mais en intensifiant ce qui la provoque. Cette idéologie le fait notamment en passant sous silence les causes sociales et politiques autant que culturelles de cette crise, ne se préoccupant que de l'individu seul, décontextualisé, déterritorialisé, désincarné. Elle le fait aussi en faisant l'éloge d'une manière de vivre, d'être et de faire qui accroît notre séparation d'avec le vivant, une déconnexion qui est à la source du problème.

Pour nous permettre de toute urgence de changer de cap, Le Dévédec plaide – trop sommairement – pour ce qu'il appelle une écologie politique de la vie et du vivant, qui consiste en une réappropriation collective de notre capacité politique de décider de notre destin. Mais cette repolitisation doit se faire sans perdre de vue la condition terrestre de l'être humain, la fragilité, la finitude et les limites inhérentes à la vie ainsi que les liens étroits et indissociables qui nous unissent à la nature. Cette dimension collective de l'agir aurait mérité d'être plus développée. Peut-être le fera-t-il dans un livre subséquent ? On l'espère. Pour qui voudrait d'ores et déjà creuser ce thème connexe essentiel, un livre incontournable : celui de Miguel Benasayag et Bastien Cany, *Le Retour de l'exil. Repenser le bien commun* (Le Pommier, 2021).

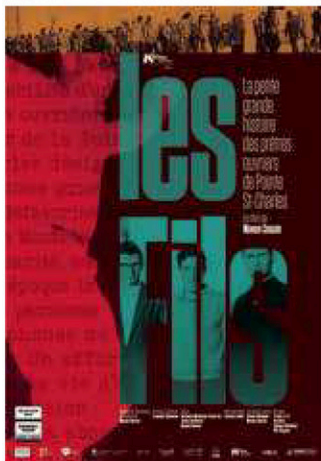
**Jean-Claude Ravet**



## REGARD LUMINEUX SUR DES PRÊTRES OUVRIERS

**LES FILS.  
LES HUMANISTES  
DE POINTE-SAINT-CHARLES**

RÉALISATION : MANON COUSIN  
PRODUCTION : K-FILMS  
AMÉRIQUE, 2021, 96 MIN.



Hommage indirect à la mémoire de son oncle Guy Cousin, figure marquante de la pastorale ouvrière menée dans Pointe-Saint-Charles dans les années 1960 et 1970 par les Fils de la Charité, le documentaire de Manon Cousin donne la parole à plusieurs confrères, collaborateurs et collaboratrices de son oncle, offrant un riche éclairage sur cet épisode méconnu des luttes ouvrières québécoises. Parmi les témoignages recueillis, mentionnons ceux de nombreux autres membres des Fils – comme on les appelait communément –, cette congrégation catholique d'hommes voués à l'évangélisation des plus pauvres : Ugo Benfante, Claude Julien et David Gourd, ainsi que d'ex-novices comme Normand Guimond et Pierre Pagé. Manon Cousin donne aussi la parole à deux proches collaborateurs des Fils de la Charité, soit Serge Wagner, ancien directeur du Carrefour d'éducation populaire qui a fait carrière dans le domaine de l'alphabétisation des adultes, et Thérèse Dionne, ancienne travailleuse communautaire à la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles.

Magnifiquement mis en scène à grand renfort d'extraits de films d'archives, ce film brosse un portrait réaliste mais empathique des misères qui accablent alors les ouvriers du quartier. Il restitue aussi le vent d'espoir et de changement qui souffle sur le Québec de la Révolution tranquille et sur l'Église au lendemain du concile Vatican II, à l'heure même où se développe une pastorale sensible aux réalités et aux luttes des travailleuses et des travailleurs.

Comme on le découvre au fil du visionnement, la branche québécoise des Fils de la Charité fera de l'insertion en milieu ouvrier et du travail en usine le cœur de sa présence pastorale au Québec. L'idée n'est pas nouvelle : comme leur homologue belge Joseph Cardijn, fondateur de la Jeunesse ouvrière catholique, les prêtres français Yvan Daniel et Henri Godin notent en 1942 le fossé grandissant entre l'Église et les familles ouvrières. Et ce, au point de parler « d'apostasie des masses » et de présenter la France urbaine et industrielle comme un « pays de mission ». Installés dans Pointe-Saint-Charles depuis le début des années 1960, les Fils de la Charité déploient une pastorale ouvrière novatrice à bien des égards. D'abord, contrairement aux prêtres qui s'établissent – souvent seuls – dans un logement en milieu ouvrier, les Fils le font en tant que *communauté* et *équipe pastorale*. Et à l'inverse de la plupart de leurs confrères prêtres, ils

prennent rapidement la décision de se départir de leur presbytère pour aller s'établir au cœur de la vie ouvrière, d'abord dans un appartement situé au-dessus d'une taverne, ensuite en plein cœur du pâté de maisons le plus démuné du quartier. C'est d'ailleurs dans leur ancien presbytère que logera d'abord la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles.

L'arrivée des Fils de la Charité dans le quartier coïncide avec l'essor de la théologie de la libération en Amérique latine, de même qu'avec l'internationalisation et la radicalisation des luttes ouvrières, à l'heure des grandes grèves et du marxisme-léninisme. Les Fils sont partie prenante de ce désir de transformation radicale des structures sociales aliénantes qui maintiennent les ouvriers dans la pauvreté et l'indignité. Refusant de se cantonner à une vision purement spirituelle de la foi chrétienne et du sacerdoce, ils s'engagent dans les luttes syndicales et politiques en proposant des voies de rechange au capitalisme.

Le documentaire oppose volontiers l'Église d'en bas – celle des populations ouvrières et du mouvement communautaire – à celle d'en haut, incarnée par l'archevêque de Montréal, M<sup>gr</sup> Paul Grégoire et les catholiques bourgeois des beaux quartiers. Engluée dans des liturgies dépassées et dans un cléricisme décomplexé, l'Église d'en haut y est dépeinte avec mépris, le tout appuyé par une trame sonore et des images pour le moins suggestives, sinon caricaturales : surplis, dentelles, chants grégoriens et genuflexions. Inversement, l'Église d'en bas laisse place au rock québécois tonitruant, aux faubourgs ouvriers et à l'action des militantes et militants de gauche. Un portrait qui n'est certes pas sans fondement, d'autant que c'est l'archevêque qui mit fin brutalement à l'expérience pastorale, révolutionnaire et communautaire des Fils de la Charité, en les chassant de Pointe-Saint-Charles et en les dispersant dans diverses paroisses de la métropole.

Ode au christianisme social combattif et prophétique des années 1960 et 1970, *Les Fils* est un documentaire exceptionnel tant sur les plans esthétique et historique que cinématographique, à la fois pour la richesse des témoignages et documents d'archives qu'il met en valeur que pour la qualité de la réalisation et du montage. ■

**Frédéric Barriault**

## LE BONHEUR DU MÉTISSAGE

*Paméla Kamar*

L'auteure est directrice artistique  
de Vision Diversité



Le groupe Lavanya lors de l'événement MUZ 2018, produit par Vision Diversité, à Montréal.  
Photo : Marc-André Laliberté.

• • •  
IL N'Y A RIEN DE  
TEL QUE DE VOIR  
LE BONHEUR  
DANS LES YEUX  
DES ARTISTES,  
LORSQU'AVANT  
MÊME D'AVOIR DIT  
UN SEUL MOT, ILS  
ET ELLES PARTENT  
MUSICALEMENT À  
LA DÉCOUVERTE  
DE L'AUTRE.

Nous sommes le 24 juin 2008, Place des Vestiges, dans le Vieux-Port de Montréal. Des dizaines d'artistes s'apprentent à monter sur scène pour offrir au public le métissage de leurs rencontres musicales, dans le cadre d'un concert qu'organise Vision Diversité pour la Fête nationale du Québec. Des artistes québécois, d'ici ou d'ailleurs, qui se disent dans leur langue maternelle, mais aussi en français, dans cette langue qui les unit, les rassemble. Une kora africaine côtoie un sarod indien et une flûte andine qui se mêlent au violon, à la guitare et à la contrebasse. Un public friand de découvertes et de voyages, qui ne réalise pas toujours la richesse et la diversité du talent artistique local qui se déploiera sous ses yeux, est au rendez-vous.

Tout est fin prêt, jusqu'à ce qu'une convive indésirable s'invite à la partie : la pluie. La foule, pourtant nombreuse, se disperse rapidement. Déception pour les organisateurs et les bénévoles après tant de travail, mais surtout pour les artistes. Nous décidons de retarder le début de l'événement. Alors que je m'affairais à couvrir du matériel fragile, ma mère, cofondatrice et partenaire de l'organisme depuis sa création, me demande d'aller dans la grande tente servant de loge aux artistes. La tête en mode « résolution de problèmes », j'accours en croyant devoir éteindre un autre feu, puis je m'arrête à l'entrée de la tente, ébahie : les artistes, nombreux à cause du retard pris sur l'horaire de la journée, sortent tour à tour leur instrument pour rejoindre le *jam* qui s'est spontanément créé.

Comme tout ce beau monde est heureux de se retrouver ! Et de mêler ses rythmes pour apporter un peu de soleil à cette triste journée. Les influences se marient avec une précision étonnante, des solos jaillissent, des cris de joie fusent et la musique reprend de plus belle. À ce moment précis, j'ai réalisé toute la magie des rencontres d'artistes d'univers différents, toute la complexité et la richesse du métissage des instruments, des voix, des rythmes. Ces artistes avaient besoin de

temps et d'occasions pour se rencontrer ou se retrouver, et c'est ce que nous avions envie de leur offrir.

Ce *jam* magique a en quelque sorte inspiré *Création plurielle*, un projet porté par un collectif d'une dizaine d'artistes prêts à sortir de leur zone de confort. Des musiciens, des conteurs, la slameuse Queen Ka, le chorégraphe et danseur Ismaël Mouaraki, entre autres, des gens aux univers et aux parcours complètement différents, à qui nous avons offert le temps et l'espace pour s'écouter, s'inspirer mutuellement, créer et offrir au public le fruit de leur rencontre. Ensuite, le collectif Arometis est né et des créations et spectacles se sont multipliés, sous le même principe. *Vers un monde différents* a même réussi à voir le jour dans le contexte de la pandémie de COVID-19, en juin dernier, réunissant sur la scène du Théâtre Outremont une vingtaine d'artistes qui ont travaillé ensemble pendant des mois, en jonglant avec les contraintes sanitaires, mettant tout leur talent au service de la création.

Les *jams* musicaux existent depuis toujours ; à cet égard, nous n'avons pas réinventé la roue. Mais il en est qui restent gravés dans nos mémoires et qui sont particulièrement marquants, vivifiants et féconds. C'est le temps qui permet les vraies rencontres. Le temps de se rencontrer, d'essayer, de recommencer, de parler, d'essayer encore, de discuter et de mieux se connaître. C'est cela qui donne la possibilité d'entrer dans l'univers de l'autre tout en respectant ses traditions. Il n'y a rien de tel que de voir le bonheur dans les yeux des artistes, lorsqu'avant même d'avoir dit un seul mot, ils et elles partent musicalement à la découverte de l'autre. ■

# Les études religieuses : un incontournable pour comprendre notre société !

**NOUVEAU !**

**Baccalauréat Cultures, sociétés et religions.**

Visitez notre site pour obtenir les détails !

Découvrez tous nos autres programmes d'études :

- Baccalauréat, majeure et mineure
- Maîtrise et DESS
- Doctorat

[ier.umontreal.ca](http://ier.umontreal.ca)



# REVUES CULTURELLES QUÉBÉCOISES



ARTS VISUELS  
LITTÉRATURE  
CRÉATION LITTÉRAIRE  
CULTURE ET SOCIÉTÉ  
HISTOIRE ET PATRIMOINE  
CINÉMA, THÉÂTRE ET MUSIQUE  
THÉORIES ET ANALYSES

**sodep**  
revues culturelles  
québécoises

**SODEP.QC.CA**